VILLE



Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE — Nº 13085 — 6 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — DIMANCHE 22-LUNDI 23 FÉVRIER 1987

Un tournant dans le conflit libanais

L'armée syrienne fait un retour en force dans le secteur musulman de Beyrouth

Un contingent de 3 000 à 4 000 soldats syriens s'apprêtait samedi matin 21 février à rentrer à Beyrouth-Ouest, secteur à majorité musulmane, pour mettre fin aux combats qui opposent depuis cinq jours la milice chiite Amal aux milices druzes et communistes. Ce retour en force est la conséquence d'un accord imposé en grande partie par Damas à tous les responsables musulmans.

Une entreprise risquée

Après cinq jours de combats meurtriers entre ses alliés théoriques, le président Assad s'est résolu à intervenir directement à Beyrouth-Ouest pour tenter de rétablir une situation qui devenait de plus en plus difficile pour son principal vassal, la milice chiite Amal. Chassées de la capitale libanaise par l'armée israélienne durant l'été 1982, les troupes syriennes, dont certains éléments étaient progressivement revenus depuis 1985, vont avoir fort à faire pour ramener le calme dans une ville en proie à toutes les milices.

Ce retour en force de Damas est d'abord une défaite pour M. Nabih Berri, dont la milice s'est révélée incapable malgré l'aide syrienne de mater les camps palestiniens et d'exercer un minimum de contrôle sur la partie musulmane de Beyrouth.

En reprenant directement les choses en main, le président Assad risque cependant gros, et on peut penser qu'il va mettre le prix pour arrêter l'érosion du pouvoir syrien au Liban. Un pouvoir contesté d'abord et avant tout par le Hezbollah pro-iranien, allié, dans la circonstance, aux Palestiniens.

Que va faire et que peut faire le Hezbollah, qui n'est pas intervenu dans les combats de ces derniers jours ? C'est la première question. Le retour direct de la Syrie ne va pas de toute façon arranger les relations syro-iraniennes, déjà passablement tendues.

Deuxième point d'interrogation : les Palestiniens. L'entrée des troupes syriennes devrait dans un premier temps permettre la levée définitive du siège des camps et leur ravitaillement. Mais où iront par exemple les trois mille habitants de Chatila, dont les maisons sont détruites à 95 %, et quel sort sera réservé aux combattants ? De ce point de vue, le président Assad reprend l'initiative face à M. Yasser Arafat, qui n'a sûrement pas dit son dernier mot.

L'entrée des troupes syriennes constitue aussi un camouflet pour le président Amine Gemayel, dont, symboliquement, le retour à Beyrouth au terme de sa visite en Europe a coïncidé avec l'arrivée des Syriens. Or le président libanais a été complètement absent des négociations de Damas, et lui-même reconnaissait, vendredi soir, qu'il n'avait pas été consulté.

Reste à savoir toutefois quelle forme va revêtir cette nouvelle intervention. Damas va-t-il, comme en 1976, prendre entièrement les choses en main ou se contenter de calmer le jeu pour tenter de mettre sur pied un énième règlement politique ?

Il est encore trop tôt pour tirer toutes les leçons de ce retour, qui en tout état de cause n'est pas une victoire pour la Syrie.

En laissant pourrir jusqu'au bout la situation, le président Assad s'est prémuni contre les objections que pourrait susciter son action. Qui voudrait, en effet, dans les circonstances actuelles, reprocher à l'armée syrienne de chercher à imposer une trêve dans une guerre de plus en plus folle ? Même si Damas est pour une large part à l'origine de cette situation.

BEYROUTH
de notre correspondant

Se prévalant de la couverture légale de l'Islam libanais, la Syrie s'apprête à rendre plus efficace son retour militaire à Beyrouth-Ouest, qui remonte à 1985. Après une semaine de combats meurtriers et dévastateurs, qui se poursuivaient samedi 21 février d'une manière sporadique, malgré l'annonce de l'arrivée imminente de renforts syriens, les plus hautes instances politiques musulmanes du Liban se sont retrouvées à Damas vendredi pour solliciter l'aide du président syrien, M. Hafez El Assad, qui l'a accordée. La requête était signée par le président de l'Assemblée, M. Hussein Husseini (chiite, rival feutré de M. Berri), le chef du gouvernement, M. Rachid Karamé (sunnite, démissionnaire la veille), le ministre de l'éducation, M. Hoss (sunnite, pourfendeur actuel des milices) et les alliés-ennemis, M. Walid Joumblatt (druze, soutenu par les Soviétiques, qui fait tandem avec le PC) et Nabih Berri (chiite, le plus fidèle des alliés de la Syrie).

Elle comporte neuf points, tournant autour de deux idées : cessez-le-feu et élimination des milices, des miliciens et des armes de Beyrouth-Ouest, prise en charge de la sécurité – y compris des institutions publiques, des ambassades, de l'aéroport et des routes menant à la capitale venant du sud comme de la montagne – par l'armée syrienne, mais dans le cadre d'une force légale comportant l'armée et les forces de sécurité intérieures libanaises.

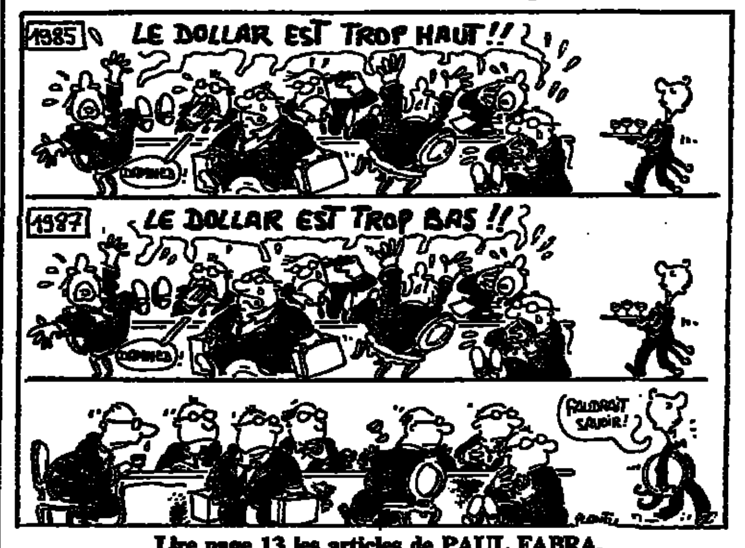
LUCIEN GEORGE.

(Lire la suite page 4.)

Les réunions monétaires de Paris

L'objectif des pays industrialisés est d'arrêter la chute du dollar

Des réunions bilatérales entre les ministres des finances des cinq pays les plus industrialisés (Etats-Unis, Japon, RFA, Grande-Bretagne, France) ont eu lieu samedi 21 février, à Paris, pour préparer la rencontre élargie des Sept (les mêmes plus l'Italie et le Canada) prévue pour dimanche. Leur objectif est d'arrêter la chute du dollar, lequel à leurs yeux, ne doit pas descendre plus bas.



Lire page 13 les articles de PAUL FABRA, ERIC IZRAELEWICZ et FRANÇOIS RENARD.

L'« Irangate » et le pouvoir présidentiel

Washington guetté par la paralysie

WASHINGTON
de notre correspondant

Entre un flot de révélations dans la presse du matin et le traditionnel départ en week-end (chemise à grands carreaux rouges, visage fermé de Nancy et fracas des questions hurlées en vain par des journalistes tenus à distance de l'hélicoptère), M. Reagan a lancé, vendredi 20 février, une phrase de contre-attaque.

« Les oracles politiques (...) essaient de tirer le rideau avant la fin du spectacle, est-il allé dire devant un parterre conservateur, [mais] *laissez-moi vous donner un tuyau : nous gardons le meilleur pour le dernier acte. »* Peut-être, puisqu'il est vrai que, à toutes les étapes de sa carrière politique, M. Reagan a toujours su dépasser l'échec, mais le problème pour les Etats-Unis et le monde est que le dernier acte, on a bien l'impression d'y être déjà – deux ans avant la relève qui résultera de la prochaine élection présidentielle.

A soixante-seize ans, le président américain ne peut plus guère compter sur le temps pour l'aider à faire oublier les tempêtes. Bien qu'il se remette chaque fois de toutes les opérations possibles, sa santé n'est également plus de fer. Le rapport de forces avec la majorité démocrate du Congrès, enfin, est d'autant plus déséquilibré que l'ombre du scandale pèse à nouveau sur la Maison Blanche.

Tout cela fait beaucoup, mais ce ne serait pas grand-chose si trois raisons ne menaçaient aussi de précipiter les Etats-Unis dans une durable et profonde paralysie de leur pouvoir exécutif.

Tout d'abord, loin de retomber, l'affaire des ventes d'armes à l'Iran est sur le point de rebondir avec la publication, jeudi prochain, du rapport de la commission d'enquête créée, en novembre 1986, par M. Reagan lui-même pour étudier le fonctionnement du Conseil national de sécurité. Chaque jour plus nombreuses, les fuites laissent prévoir que ce rapport sera très embarrassant pour les actuels et anciens collaborateurs directs du président américain. L'étau de suspicions se resserre ainsi autour de lui alors qu'il ne parvient toujours pas à retrouver son charisme, et que ses rares tentatives pour reprendre l'initiative politique en tournant le dos à l'« Irangate » ont toutes fait long feu.

Plus les semaines passent, moins on voit donc ce qui pourrait sonner le retour du « grand communicateur ». Une situation de vacance du pouvoir s'esquisse ainsi car les divergences entre les deux principales personnalités du gouvernement, le secrétaire d'Etat George Shultz, et le secrétaire à la Défense Caspar Weinberger, ne laissent pas présager que le cabinet puisse gouverner à défaut du président.

Etrangement pourtant, on n'en est pas pour l'instant à la veille d'une crise ouverte car M. Reagan conserve un tel capital de sympathie auprès de l'opinion, qui lui garde majoritairement son affection, que les démocrates se retiennent soigneusement de l'attaquer de front. Au moment où s'ouvre à eux une perspective inespérée de reconquête de la Maison Blanche, il serait en effet de la dernière des maladresses de passer pour les pourfendeurs d'un homme resté populaire. Leur réserve est d'ailleurs d'autant plus marquée qu'ils sont eux-mêmes très divisés, entre une droite œuvrant à un recentrage du parti, une gauche partiellement fidèle à l'Etat-providence et les différents clans, surtout, de la dizaine de candidats qui organisent déjà leur campagne pour 1988.

Côté républicain, la situation est assez comparable puisqu'il y a, là aussi, pléthore de candidats et hésitation entre un retour au centre-droit et le maintien des options néo-conservatrices prises avec l'élection de M. Reagan en 1980.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 4.)

Des sites pour les déchets nucléaires

Prospection dans les Deux-Sèvres

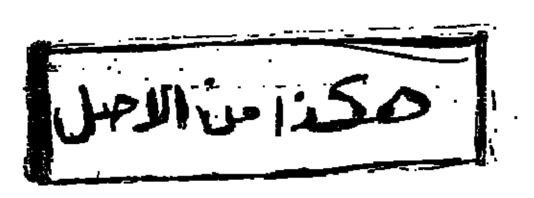
Les déchets radioactifs s'accumulent dans le monde. A la fin du siècle, la France en aura produit près de 1 million de mètres cubes, et, dès aujourd'hui, la question du stockage souterrain – pour les plus radioactifs d'entre eux – se pose avec acuité. Depuis quelques années, l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA) prospecte le territoire français. Le site granitique de Neuvy-Bouin (Deux-Sèvres) vient d'être retenu pour une étude détaillée. Ce choix, annoncé vendredi 20 février, par la préfecture du département, risque de susciter des polémiques dans la région, même s'il n'est pas définitif.

Mais, pour plus de précautions, l'ANDRA souhaite étudier d'autres sites dans des terrains de nature différente, allant du schiste à l'argile en passant par les dômes de sel. Ces sites seront connus dans les semaines qui viennent. Pendant trois ans, ils feront l'objet, tout comme celui de Neuvy-Bouin, d'études détaillées.

Le meilleur sous-sol sera retenu pour abriter un laboratoire destiné à vérifier que les conditions de sûreté nécessaires au stockage de ces matières sont remplies. Ce n'est qu'après qu'on pourra construire les entrepôts pour ces déchets nucléaires. Ainsi, l'ANDRA pourra compléter son dispositif, qui comprend déjà un centre de stockage en surface pour les matières faiblement radioactives à la Hague (Manche), en attendant celui, prévu pour le même usage, à Soulaines-Dhuys (Aube).

(Lire nos informations page 7.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 $; Côte-d'Ivoire, 420 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 170 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 13 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.



Dates

RENDEZ-VOUS

Mardi 24 février. – *Londres :* élection législative partielle à Greenwich ; *Madrid :* discours de M. Felipe Gonzalez devant le Parlement sur le bilan de l'action gouvernementale.

Mercredi 25 février. – *Genève :* reprise des négociations « indirectes » Pakistan-Afghanistan ; *Manille :* lancement du programme de « réconciliation ». Premier anniversaire de la prise de pouvoir de Mme Aquino.

Jeudi 26 février. – *Alger :* élections législatives.

Samedi 28 février. – *Stockholm :* premier anniversaire de l'assassinat d'Olof Palme ; *New-Delhi :* présentation du budget de l'Inde.

Dimanche 1er mars. – *Pékin :* visite de M. Shultz (jusqu'au 6).

Il y a cent ans

Pour ou contre la tour Eiffel ?

Le 14 février 1887, il y a exactement un siècle à huit jours près, le Temps publiait un manifeste signé par un nombre respectable d'artistes, tous indignés par le projet de Gustave Eiffel : une tour de 300 mètres en plein Champ-de-Mars. L'existence de cette pétition est connue. Ses termes exacts le sont moins, et moins encore la réponse que Gustave Eiffel leur opposa.

Comme la tour Eiffel, le Centre Pompidou, voici dix ans, et maintenant la pyramide de Pei ont suscité et suscitent des passions antagonistes violentes. De façon caractéristique, les partis opposés en présence font les uns et les autres appel à l'histoire, les uns et les autres appel à des normes esthétiques, les uns et les autres à des « certitudes » techniques. Ce dernier aspect est le plus facile à trancher : il était entendu, pour certains de ses détracteurs, que la tour devait s'effondrer, il est entendu aussi que le Centre Pompidou s'apprête à mourir d'usure prématurée, et il est évident (là, c'est plus rigolo) qu'il sera impossible de nettoyer la pyramide du Louvre.

Les références historiques sont, elles, à double tranchant. L'emballement spontané de quelques intellectuels, contre ce qui n'était pas, alors, le symbole de Paris, mais contre un pari dont l'équivalent actuel serait... un building de 2 kilomètres de haut ou le prolongement jusqu'à la mer du boulevard Saint-Michel, ne saurait disqualifier tous leurs arguments. Ni, des décennies plus tard, les arguments hostiles à certains projets contemporains : le succès populaire du Centre Pompidou n'atténue en rien la brutalité de son architecture, si splendide soit-elle, ni la rupture qu'il a entraînée dans l'urbanisme de Paris. De même, l'intelligence théorique du projet Pei laisse intacte la question du gigantisme du futur Grand Louvre. Dans tous les cas, c'est la force, la réussite architecturale, qui a entraîné ou pourra entraîner l'adhésion de l'avenir. Mieux, les débats suscités par des projets de telle envergure sont nécessaires à la cité, font avancer la réflexion de tous, spécialistes ou non, élus ou électeurs.

Le drame est que la réussite architecturale passe pour imprévisible. Des ratages comme celui du manifeste contre Eiffel (il y eut d'autres exemples), l'inculture architecturale notoire des Français, mais aussi leur sentiment d'impuissance devant les forces « telluriques » de l'urbanisme contemporain, de brillantes opérations comme le massacre des Halles..., autant d'éléments disparates qui laissent l'impression que tout se vaut, qu'il n'y a rien à faire, sinon à ronchonner au café du coin. Or non seulement les différences existent, mais aussi les critères de jugement, et bien sûr les professionnels capables de choisir, de corriger, quand les responsables de l'Etat et des villes savent faire appel à eux plutôt qu'à leurs relations personnelles.

Juste ou injuste, le manifeste des artistes contre la tour Eiffel remet à l'ordre du jour la nécessité de véritables débats publics – comme la ville de Florence en avait si habilement suscité pour les portes de Brunelleschi – et la nécessité d'intégrer, serait-ce de façon embryonnaire, quelques notions d'architecture dans l'enseignement public.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

La protestation des artistes

L'ombre odieuse de l'odieuse colonne de tôle boulonnée

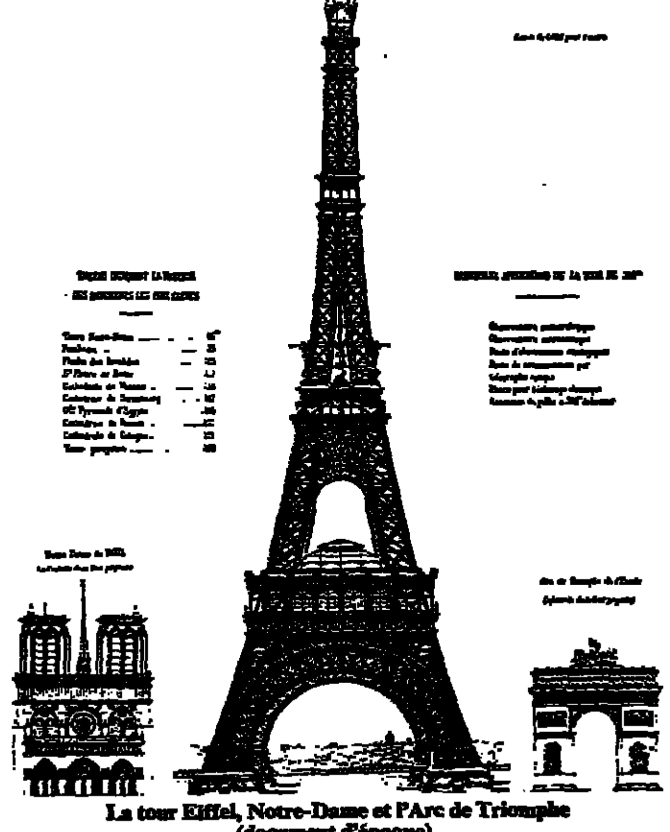
NOUS venons, écrivains, peintres, sculpteurs, architectes, amateurs passionnés de la beauté jusqu'ici intacte de Paris, protester de toutes nos forces, de toute notre indignation, au nom du goût français méconnu, au nom de l'art et de l'histoire français menacés, contre l'érection, en plein cœur de notre capitale, de l'inutile et *monstrueuse tour Eiffel,* que la malignité publique, souvent empreinte de bon sens et d'esprit de justice, a déjà baptisée du nom de « Tour de Babel ».

Sans tomber dans l'exaltation du chauvinisme, nous avons le droit de proclamer bien haut que Paris est la ville sans rivale dans le monde. Au-dessus de ses rues, de ses boulevards élargis, le long de ses quais admirables, du milieu de ses magnifiques promenades, surgissent les plus nobles monuments *que le génie humain ait enfantés.* L'âme de la France, créatrice de chefs-d'œuvre, resplendit parmi cette floraison auguste de pierres. L'Italie, l'Allemagne, les Flandres, si fières à juste titre de leur héritage artistique, ne possèdent *rien qui soit comparable au nôtre,* et de tous les coins de l'univers Paris attire les curiosités et les admirations. Allons-nous donc laisser profaner tout cela ? La ville de Paris va-t-elle donc s'associer plus longtemps aux baroques, aux mercantiles imaginations d'un constructeur de machines, *pour s'enlaidir irréparablement et* se déshonorer ? Car la tour Eiffel, dont la commerciale Amérique elle-même ne voudrait pas, c'est, n'en doutez pas, le déshonneur de Paris. Chacun le sent, chacun le dit, chacun s'en afflige profondément, et nous ne sommes qu'un faible écho de l'opinion universelle, *si légitimement alarmée.* Enfin lorsque les étrangers viendront visiter notre Exposition, ils s'écrieront, étonnés : « Quoi ? C'est cette horreur que les Français ont trouvée pour nous donner une idée de leur goût si fort vanté ? » Ils auront raison de se moquer de nous, parce que le Paris des gothiques sublimes, le Paris de Jean Goujon, de Germain Pilon, de Puget, de Rude, de Barye, etc., sera devenu le Paris de M. Eiffel.

Il suffit d'ailleurs, pour se rendre compte de ce que nous avançons, de se figurer un instant une tour vertigineusement ridicule, dominant Paris, ainsi qu'une noire et gigantesque cheminée d'usine, écrasant de sa masse barbare Notre-Dame, la Sainte-Chapelle, la tour Saint-Jacques, le Louvre, le dôme des Invalides, l'Arc de triomphe, tous nos monuments humiliés, toutes nos architectures rapetissées, qui disparaîtront dans ce rêve stupéfiant. Et pendant vingt ans, nous verrons s'allonger sur la ville entière, frémissante encore du génie de tant de siècles, nous verrons s'allonger comme une tache d'encre l'ombre odieuse de l'odieuse colonne de tôle boulonnée.

C'est à vous qui aimez tant Paris, qui l'avez tant embelli, qui l'avez tant de fois protégé contre les dévastations administratives et le vandalisme des entreprises industrielles, qu'appartient l'honneur de le défendre une fois de plus. Nous nous en remettons à vous du soin de plaider la cause de Paris, sachant que vous y dépenserez toute l'énergie, toute l'éloquence que doit inspirer à un artiste tel que vous l'amour de ce qui est beau, de ce qui est grand, de ce qui est juste. Et si notre cri d'alarme n'est pas entendu, si nos raisons ne sont pas écoutées, si Paris s'obstine dans l'idée de déshonorer Paris, nous aurons du moins, vous et nous, fait entendre une protestation qui honore.

[Dans une longue liste de signataires qui n'ont généralement pas passé le cap de la postérité, on relève les noms des peintres Léon Bonnat, Ernest Meissonier, William Bouguereau, du musicien Charles Gounod, de l'architecte de l'Opéra Charles Garnier, des écrivains François Coppée, Alexandre Dumas fils, Leconte de Lisle, Guy de Maupassant, Sully-Prudhomme, Victorien Sardou, de l'archéologue Alexandre Lenoir, etc.]



La tour Eiffel, Notre-Dame et l'Arc de Triomphe (document d'époque).



La tour Eiffel vue par le photographe R. Doisneau

La réponse de Gustave Eiffel

La preuve éclatante des progrès réalisés en ce siècle

QUELS sont les motifs que donnent les artistes pour protester contre l'érection de la tour ? Qu'elle est inutile et monstrueuse ! Nous parlerons de l'inutilité tout à l'heure. Ne nous occupons pour le moment que du mérite esthétique sur lequel les artistes sont *plus particulièrement compétents.*

Je voudrais bien savoir sur quoi ils fondent leur jugement. Car, remarquez-le, monsieur, *cette tour,* personne *ne l'a vue et* personne, avant qu'elle ne soit construite, ne pourrait dire ce qu'elle sera. On ne la connaît jusqu'à présent que par un simple dessin géométral ; mais, quoiqu'il ait été tiré à des centaines de mille exemplaires, est-il permis d'apprécier avec compétence l'effet *général artistique* d'un monument d'après un simple dessin, quand ce monument sort tellement des dimensions déjà pratiquées et des formes *déjà connues ?*

Et, si la tour, quand elle sera construite, était regardée comme une chose *belle* et *intéressante,* les artistes ne regretteraient-ils pas d'être partis si vite et si légèrement en campagne ? Qu'ils attendent donc de l'avoir vue *pour s'en faire une juste idée et* pouvoir la juger.

Je vous dirai toute ma pensée et toutes mes espérances. Je crois, pour ma part, que la tour aura sa beauté propre. Parce que nous sommes des ingénieurs, croit-on donc que la beauté ne *nous préoccupe pas* dans nos constructions et qu'en même temps que nous faisons solide et durable nous ne nous efforçons pas de faire élégant ? Est-ce que les véritables conditions de la force ne sont pas toujours *conformes aux conditions* secrètes de l'harmonie ? Le premier principe de l'esthétique architecturale est que les lignes essentielles d'un monument *soient déterminées* par la parfaite appropriation à sa destination. Or, de quelle condition ai-je eu, avant tout, à tenir compte dans la tour ? De la résistance au vent. Eh bien ! je prétends que les courbes des quatre arêtes du *monument telles que* le calcul les a fournies, qui, partant d'un énorme et inusité empattement à la base, vont en s'effilant jusqu'au sommet, donneront une grande impression de force et de beauté ; car elles traduiront aux yeux la hardiesse de la conception dans son ensemble, de même que *les* nombreux vides ménagés dans les éléments mêmes de la construction accuseront fortement le constant souci de ne pas livrer inutilement aux violences des ouragans des surfaces dangereuses pour la *stabilité* de l'édifice.

La tour sera le plus haut édifice qu'aient jamais élevé les *hommes. Ne sera-t-elle donc pas* grandiose aussi à sa façon ? Et pourquoi ce qui est admirable en Egypte deviendrait-il hideux et ridicule à Paris ? Je cherche et j'avoue que je ne trouve pas.

La protestation dit que la tour va écraser de sa grosse masse barbare Notre-Dame, la Sainte-Chapelle, la tour Saint-Jacques, le Louvre, le dôme des Invalides, l'Arc de triomphe, tous nos monuments. Que de choses à la fois ! Cela fait sourire, vraiment. Quand on veut admirer Notre-Dame, on va la voir du parvis. En quoi du Champ-de-Mars la tour gênera-t-elle le curieux placé sur le parvis Notre-Dame, qui ne la verra pas ? C'est d'ailleurs une des idées les plus fausses, quoique des plus répandues, même parmi les artistes, que celle *qui* consiste à croire qu'un édifice élevé écrase les constructions environnantes. Regardez si l'Opéra ne paraît pas plus écrasé par les maisons du voisinage qu'il *ne les écrase* lui-même. Allez au rond-point de l'Etoile, et, parce que l'Arc de triomphe est grand, les maisons de la place ne vous en paraîtront *pas plus petites.* Au *contraire,* les maisons ont bien l'air d'avoir la hauteur qu'elles ont réellement, c'est-à-dire à peu près quinze mètres, et il faut un effort de l'esprit *pour se* persuader que l'Arc de triomphe en mesure quarante-cinq, c'est-à-dire trois fois plus.

Reste la question d'utilité. Ici, puisque nous quittons le domaine artistique, il me sera bien permis d'opposer à l'opinion des artistes celle du public.

Je ne crois point faire preuve *de vanité en disant que jamais* projet n'a *été* plus populaire ; j'ai tous les jours la preuve qu'il n'y a pas dans Paris de gens, si humbles qu'ils soient, qui ne le connaissent et ne s'y intéressent. A l'étranger même, quand il m'arrive de voyager, *je suis* étonné du retentissement qu'il a eu.

Quant aux savants, les vrais juges de la question d'utilité, je puis dire qu'ils sont unanimes.

Non seulement la tour promet d'intéressantes observations pour l'astronomie, la *météorologie* et la physique, non seulement elle permettra en temps de guerre de tenir Paris constamment relié au reste de la France, mais elle sera en même temps la preuve éclatante des progrès réalisés en ce *siècle par l'art* des *ingénieurs.*

Le pays des ingénieurs

C'est seulement à notre époque, en ces dernières années, que *l'on* pouvait dresser des calculs assez sûrs et travailler le fer avec assez de précision pour songer à une aussi gigantesque entreprise.

N'est-ce *rien pour* la *gloire* de Paris que ce résumé de la science contemporaine soit érigé dans ses murs ?

La protestation gratifie la tour d'« *odieuse colonne de tôle boulonnée* ». Je n'ai point vu ce ton de dédain *sans* une certaine impression irritante. Il y a parmi les signataires des hommes qui ont toute mon admiration ; mais il y en a beaucoup d'autres qui ne sont connus que par des productions de l'art le plus inférieur ou par celles d'une *littérature* qui ne profite pas beaucoup au bon renom de notre pays.

M. de Vogüé, dans un récent article de la *Revue des Deux Mondes,* après avoir *constaté* que dans n'importe quelle ville d'Europe où il passait il entendait répéter les plus ineptes chansons alors à la mode dans *nos cafés-concerts, se demandait* si nous étions en train de devenir les Græculi du monde contemporain. Il me semble que n'eût-elle pas d'autre raison d'être que de *montrer que nous ne sommes pas* simplement le pays des amuseurs, mais aussi celui des ingénieurs et des constructeurs qu'on appelle de toutes les régions du *monde pour édifier* les ponts, *les* viaducs, les gares et les grands monuments de l'industrie moderne, la tour Eiffel mériterait d'être traitée avec considération.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620.000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, *Le Monde*-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe 1986

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

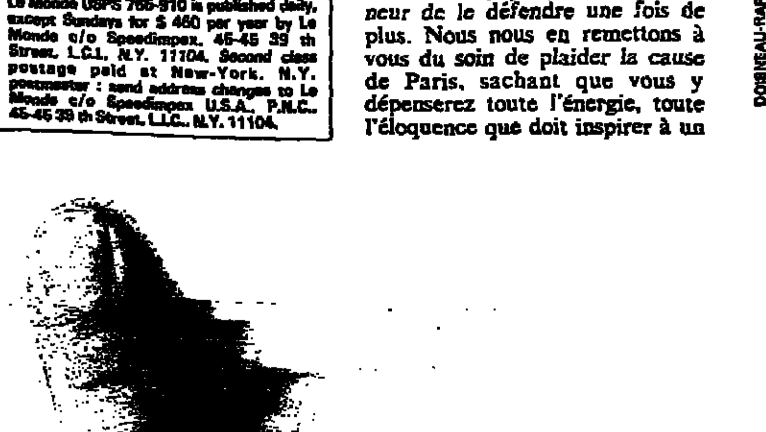
ABONNEMENTS
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th Street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th Street, L.I.C., N.Y. 11104.



Etranger

TCHAD : le redéploiement du dispositif « Epervier »

Dans le vieux fort de Biltine les « marsouins » veillent...

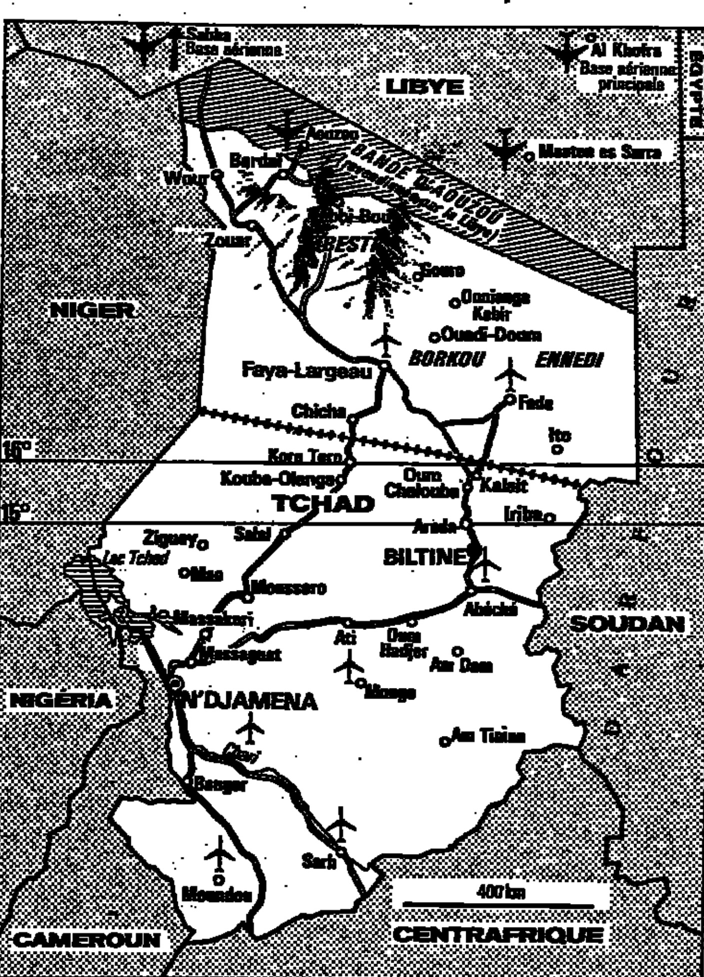
BILTINE
de notre envoyé spécial

Le piton Dominique domine l'horizon de sa masse imposante : c'est un tumulus fait d'énormes blocs de pierre dans le désert. L'œil s'efforce de vaincre la réverbération et les brumes de chaleur, en vain. *« Un doigt à gauche du dernier piton que vous voyez au loin, c'est la piste d'Arada. »* Nous sommes sur une sorte de col, au pied de *Dominique*, avec la dizaine d'hommes qui composent l'un des éléments avancés — une *« sonnette »*, disent les militaires — du groupement de Biltine. Jour et nuit, ils tentent de déceler tout mouvement suspect qui romprait l'harmonie désespérante et belle de ce désert de roches et d'épineux. Au nord-ouest, à 65 kilomètres, Arada ; au nord-est, la piste d'Iriba. Dix « marsouins » du 21e RIMa (régiment d'infanterie de marine), à qui, avant de quitter Bouar, en Centrafrique, où leur régiment était stationné, on a fait un « topo » sur la situation politique et militaire du Tchad, les conditions géographiques et climatiques du pays, la nature du combat qu'ils auront peut-être à mener contre les Libyens.

Equipés de moyens radio et de jumelles à visée nocturne, ils sont un maillon du système « Epervier ». En cas d'alerte, de doute, ils rendent compte au groupement de Biltine, à un quart d'heure de jeep par une piste de cailloux. Les vieux murs du fort se sont un peu écroulés depuis le départ des soldats de l'opération « Manta », en novembre 1984, mais des enfants passent toujours à l'ombre des murailles, conduisant à la badine des ânes dont les flancs sont battus d'outres d'eau. La ville, assoupie en cette heure caniculaire, offrira, plus avant dans la journée, le spectacle immuable de ces femmes accroupies devant des petits tas d'oignons et de piments.

Les « marsouins », bien sûr, ont placé en exergue, sur le fronton du fort, l'insigne de leur régiment. Sur l'une des terrasses, quelques-uns s'affairent autour d'une unité de missiles antichars Milan. Une demi-compagnie d'infanterie, assistée d'une section sol-air, soit actuellement cent trois hommes, est stationnée à Biltine, sous les ordres d'un capitaine. Sur l'axe est, ce groupement est le plus avancé pour faire face à une menace qui peut surgir du nord, mais aussi et surtout de l'est, c'est-à-dire du Soudan.

Comme à Abéché, où se trouvent le PC et le gros des troupes déployées en renfort dans l'est du Tchad, le détachement de Biltine a rapidement installé son système de défense autour du fort : un périmètre de *« sûreté immédiate »*, un autre de *« sûreté rapprochée »* avec des *« sonnettes »* dans un rayon de 10 kilomètres, enfin des patrouilles profondes qui pourront, en concertation avec les Forces armées nationales tchadiennes (FANT), effectuer des *« coups de sonde »* dans toute la région. Les « marsouins » doivent entretenir les meilleures relations possibles avec la population locale et les soldats tchadiens. De cette cohabitation harmonieuse dépend en partie leur sécurité. Comme partout en Afrique, il est



extrêmement difficile à un étranger — à plus forte raison pour des soldats libyens « infiltrés » — de se déplacer en se cachant des autochtones. Des renseignements, des observations, voire des rumeurs, « montent » du milieu africain, et les soldats français, pour peu qu'ils mettent les formes avec les autorités locales, peuvent en profiter. « Epervier » emploie ainsi de nombreux « boys », achète sur le marché local et transporte, dans les avions Transall qui descendent sur N'Djamena, des familles entières de Tchadiens encombrées de ballots informes et de poulets caquetants...

Avec le colonel Rey, qui commande de son PC d'Abéché tout l'axe est, il nous faudra deux heures de jeep pour atteindre la préfecture du Ouaddaï, située 94 kilomètres plus au sud. Comme des poissons-pilotes, des oiseaux volent à quelques mètres devant le véhicule, et s'éloignent quand celui-ci rebondit dans des cassis ou freine brusquement dans des fondrières de sable.

Ce désert-là est étrangement fréquenté. Parfois, on distingue les cases rondes d'un village en miniature, on croise plusieurs dizaines de dromadaires qui s'enfuient devant le ronflement de la jeep ; d'autres, montés par un homme enturbanné, s'écartent, et l'on se salue de la main.

Au camp Moll, qu'ils finissent de remettre en état, les « marsouins » montent la garde, en compagnie de quelques soldats tchadiens, *« Mieux vaut ne pas vous aventurer dehors la nuit : les Tchadiens tirent, et s'informent après »*... Le médecin-commandant, le capitaine « appro » (chargé de l'approvisionnement), l'aumônier d'origine polynésienne, le colonel, discutent, à bâtons rompus, sans jamais oublier pourtant que leurs deux hôtes sont des journalistes.

Ils veulent savoir pourquoi la presse s'évertue à parler d'*« alerte au Tchad »* depuis des semaines... Et pourquoi aussi les journaux présentent toujours comme des « paras » les soldats français envoyés outre-mer. *« Ici, on est « marsouins »*, et — faut-il le préciser ? — *« ce sont les meilleurs »*.

Au matin, alors que les Transall continuent leur noria pour décharger le ravitaillement, à deux reprises deux Jaguars vont fondre sur la ville. Leur passage permettra de « calibrer » les radars de visée des batteries de missiles sol-air Crotale qui protègent Abéché.

La crainte des infiltrations

La menace aérienne n'est pas la plus dangereuse, et personne ici ne croit vraiment à une grande guerre offensive terrestre. Le danger, en revanche, peut provenir des « infiltrations » ennemies, voire d'éventuelles actions de commandos pour détruire un radar, enlever ou tuer quelques soldats.

Le redéploiement sur l'axe est sera achevé prochainement. Déjà, les douze véhicules blindés Sagaie munis de canons de 90 mm *« dont les obus flèches peuvent percer n'importe quel blindage existant »* sont arrivés. Cet escadron, prélevé sur les effectifs du RICM (régiment d'infanterie et de chars de marine) de Vannes va, dans les jours qui viennent, patrouiller dans la région. Les effectifs français sur l'axe est sont actuellement d'environ six cents hommes. D'autres devraient arriver, en provenance de Bouar. Les troupes françaises basées en Centrafrique, les EFAO (éléments français d'assistance opérationnelle), soit près de mille cinq cents hommes, ont été désigné pour renforcer le dispositif *« Epervier »*. Depuis que la piste de l'aéroport de N'Djamena a été agrandie aux normes des Boeing-747, ce redéploiement peut s'effectuer plus rapidement. Le but de l'état-major est de disposer d'un dispositif extrêmement souple. L'important est que la Libye sache que, si la menace se précise, Paris « mettra le paquet » en un minimum de temps. De toute façon, disent, dans le vieux fort de Biltine, les *« marsouins », « on est prêts »*...

LAURENT ZECCHINI.

• Le président du Cameroun condamne l'ingérence de la Libye. — Après le président Houphouët-Boigny (*le Monde* du 21 février). M. Paul Biya, chef de l'Etat camerounais, a pris position sur le Tchad. Dans une interview à la télévision camerounaise, jeudi 19 février, il a demandé que *« cessent les ingérences étrangères »* en faisant clairement une distinction entre les troupes qui sont au Tchad *« à la demande du gouvernement légal »* et celles qui n'y ont pas été *« appelées »*. M. Biya estime que *« la réconciliation nationale au Tchad est aujourd'hui quasiment achevée autour du gouvernement que préside M. Hissène Habré »*. — *(AFP.)*

A l'ONU

Veto américain et britannique contre des sanctions à l'égard de Pretoria

New-York (Nations unies). — Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont mis en échec une résolution réclamant l'imposition de sanctions sélectives obligatoires contre le gouvernement de Pretoria, en recourant à leur droit de veto, vendredi 20 février, au Conseil de sécurité de l'ONU, au terme d'un débat de quatre jours sur la situation en Afrique du Sud.

Le désaccord régnant parmi les pays de la Communauté européenne sur l'opportunité de telles sanctions a été illustré lors du vote : l'Italie a voté en faveur de la résolution, la France s'est abstenue (comme le Japon) et l'Allemagne fédérale s'y est opposée, comme la Grande-Bretagne.

Les Occidentaux ne sont pas revenus sur leurs positions traditionnelles lors du scrutin, bien que certains aient durci le ton à l'égard de Pretoria (*le Monde* du 21 février).

A l'issue du vote, les milieux diplomatiques africains se déclaraient déçus par les veto américain et britannique. L'ambassadeur du Zimbabwe, M. Isack Mudenge, a accusé les Etats-Unis et la Grande-Bretagne d'avoir fait échouer le courant international en faveur des sanctions, pour des *« raisons égoïstes et nationalistes étroites »*.

• L'Afrique du Sud annonce l'arrestation de terroristes entraînés en Libye. — Le ministre sud-africain de la loi et de l'ordre, M. Adriaan Vlok, a annoncé vendredi 20 février l'arrestation de *« cinq terroristes ayant reçu un entraînement en Libye »*, ainsi que deux de leurs *« complices »*. Au nombre de personnes arrêtées figurent des membres du Qibla, une organisation extrémiste opérant sous la bannière du Congrès pan-africain (PAC), un mouvement anti-apartheid en exil, rival du Congrès national africain (ANC, également interdit). Le ministre a par ailleurs annoncé qu'il était désormais interdit de rapporter les propos de M. Tom Sebina, porte-parole de l'ANC, à Lusaka. — *(AFP.)*

• Conflit Ciskeï-Transkeï : un ressortissant français recherché. — Un citoyen français, M. Jean-Michel Desblé, soupçonné d'être mêlé au conflit qui oppose le Transkeï et le Ciskeï, deux bantoustans sud-africains (*le Monde* du 21 février), est recherché en Afrique du Sud, a annoncé le gouvernement du Ciskeï, le vendredi 20 février.

Un porte-parole de l'ambassade de France au Cap a cependant déclaré tout ignorer de la présence de M. Desblé en Afrique du Sud et, de source consulaire à Johannesburg, on indique qu'aucun Français de ce nom n'y a été enregistré. — *(AFP.)*

A la Conférence de Vienne

Nouvelles propositions occidentales sur la liberté de l'information

Vienne. — Deux propositions occidentales, l'une sur la liberté de l'information et l'autre sur le respect des accords postaux, ont été présentées vendredi 20 février à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), dont les travaux se poursuivent depuis le 4 novembre dernier à Vienne.

La proposition sur la liberté de l'information présentée par l'Espagne, le Royaume-Uni, l'Irlande et le Luxembourg demande aux trente-cinq Etats participants (toute l'Europe moins l'Albanie, plus les Etats-Unis et le Canada) de s'engager à encourager l'utilisation de systèmes modernes d'information comme le câble et les satellites, à ne pas entraver la libre réception d'émissions radiodiffusées et télévisées étrangères, à réduire à une durée maximale de deux mois le délai de délivrance des visas ou des accréditations aux journalistes, enfin à supprimer les restrictions à la possession ou à l'utilisation de machines à écrire ou de reproduction de livres, de films et bandes magnétoscopiques.

La deuxième proposition sur le respect des accords postaux internationaux, présentée par les Etats-Unis et le Royaume-Uni, demande que chaque citoyen des trente-cinq Etats membres jouisse de l'utilisation, sans restriction et sans coupure, du téléphone et puisse recevoir librement du courrier.

Par ailleurs, M. Zimmermann, chef de la délégation américaine à la CSCE, a déclaré vendredi en séance plénière que Moscou et certains de ses alliés continuaient d'enfreindre d'importants points des accords d'Helsinki sur les droits de l'homme et avaient même commis de nouvelles violations, mais il a admis qu'un *« vent nouveau »* a commencé à souffler en URSS et qu'il fallait reconnaître des progrès vers le respect accru des engagements pris à Helsinki.

Le délégué américain a cité parmi les *« actes positifs »* de l'URSS la libération de prison de la poétesse Irina Ratouchinskaïa et d'autres dissidents, la solution de nombreuses affaires de familles américaines divisées, l'autorisation donnée à près de cent anciens citoyens soviétiques de regagner l'URSS, la fin de l'exil à Gorki du dissident Andreï Sakharov et la cessation du brouillage des émissions en russe de la BBC. — *(AFP, Reuter.)*

Asie

CHINE

Le rédacteur en chef d'une revue littéraire est limogé

PÉKIN
de notre correspondant

Tous les journaux du samedi 21 février ont publié à la « une » une information et un commentaire du *Quotidien du peuple* concernant la *« révocation temporaire »* et *« l'ordre de faire* [son] *autoexamen »* intimé au romancier Liu Xinwu, rédacteur en chef de la revue de l'Union des écrivains *Littérature du peuple*. M. Liu est critiqué pour avoir publié un roman d'un auteur répondant au nom de Ma Jian, *Montre la couleur de ta langue ou rien*, *« diffamant et insultant le peuple tibétain »*, *« une œuvre dégoûtante, de bas étage et sensationnelle déformant l'image des Tibétains »* et nuisant à l'unité de la nation chinoise... la revue a été retirée des kiosques.

M. Liu est un protégé de l'actuel ministre de la culture, M. Wang Meng, qu'il a remplacé à la tête de *Littérature du peuple* il y a seulement quelques mois. M. Wang, dont le départ est évoqué depuis le durcissement de ces dernières semaines, passe pour un libéral. Il est même possible que M. Liu n'ait fait que publier une œuvre déjà sélectionnée par M. Warg. M. Liu, pour sa part, s'est fait connaître par un roman sur la vie quotidienne des Pékinois, *la Tour du tambour*, présenté à la télévision, puis par deux nouvelles sur les incidents xénophobes du stade des ouvriers à Pékin de mai 1985 et sur les difficultés des transports en commun dans la capitale.

La Commission des nationalités a organisé un forum pour le critiquer. Il a été publiquement dénoncé par son adjoint. *Le Quotidien du peuple* écrit qu'il faut étudier les prescriptions de M. Deng Xiaoping pour éviter que ne se reproduisent ces *« violations de la politique du parti et de l'Etat sur les nationalités, la religion, la littérature et l'art »*. Cette leçon doit s'appliquer également à toutes les maisons d'édition, les théâtres, les studios de film, la rédaction des publications afin qu'ils s'assurent de la *« pureté politique des œuvres littéraires selon les principes de servir le peuple et le socialisme, laisser cent fleurs s'épanouir. Ils doivent suivre fermement les instructions de M. Deng, considérer sérieusement l'effet social de leurs œuvres afin de fournir au peuple la meilleure nourriture pour l'esprit »*. Mais pour le moment, contrairement à ce s'est passé pendant la révolution culturelle, peu de gens ont été exclus du parti ou arrêtés.

PATRICE de BEER.

PHILIPPINES

Sept ministres candidats aux élections sénatoriales vont être remplacés

Manille. — La présidente Cory Aquino a choisi, vendredi, sept membres de son cabinet pour figurer parmi ses vingt-quatre candidats aux prochaines élections sénatoriales, rendant ainsi inévitable un large remaniement gouvernemental dans les prochaines semaines.

Les sept membres du cabinet qui devront renoncer à leurs fonctions pour se présenter aux élections, prévues le 11 mai en vertu de la nouvelle Constitution, sont les ministres de la justice, M. Neptali Gonzales, de la réforme agraire, M. Heherson Alvarez, du budget, M. Alberto Romulo, et de l'administration, M. Victor Ziga. MM. Jovito Salonga, président de la commission pour l'amélioration du fonctionnement du gouvernement, René Saguisag et Aquilino Pimentel, conseillers présidentiels, tous trois membres du cabinet, figurent également sur la liste.

En cas d'élection, M. Pimentel devra être remplacé à la tête de la délégation gouvernementale conduisant les négociations avec les autonomistes musulmans. Deux anciens ministres, remplacés lors d'un premier remaniement en décembre dernier, MM. Augusto Sanchez (travail) et Ernesto Maceda (ressources naturelles), font également partie des candidats de Mme Aquino, ainsi que les secrétaires d'Etat aux affaires étrangères, dont l'un est la sœur du chef d'état-major général.

Embuscade meurtrière

D'autre part, dix-neuf personnes au moins ont été tuées jeudi et vendredi au cours d'une embuscade tendue par des guérilleros de la Nouvelle armée du peuple (NAP, communiste) dans la province d'Isabela (nord du pays). Au moins sept soldats gouvernementaux et douze membres de la NAP ont été tués au cours de l'embuscade et des combats qui ont suivi.

Enfin, une grenade lancée, vendredi soir, dans une salle où s'entassaient cinq mille personnes, a fait neuf tués et cinquante-six blessés — pour la plupart, des femmes et des enfants, — à Morgosatubig, ville de l'île méridionale de Mindanao. — *(AFP, Reuter.)*

Europe

GRANDE-BRETAGNE

Emeutes dans une ville du centre après la mort d'un jeune Noir

Wolverhampton. — Des échauffourées ont opposé des groupes de jeunes aux forces de l'ordre à Wolverhampton dans le centre de l'Angleterre, vendredi 20 février, après la mort d'un jeune Noir alors que la police essayait de l'arrêter. Les vitrines des magasins du centre-ville ont été brisées et deux policiers ont été blessés au cours des incidents. Dix personnes ont été arrêtées.

Clinton Davis, vingt-trois ans, est mort pendant une lutte violente avec des policiers qui voulaient l'arrêter dans une boutique de vêtements pour utilisation d'une carte de crédit volée. Avant même que le corps ait été emmené de la boutique, un policier a été attaqué dans la rue, et l'agitation s'est rapidement propagée dans la ville. La police a estimé le nombre des émeutiers à une centaine.

En 1985, de violentes émeutes avaient éclaté à Brixton, quartier à majorité noire du sud de Londres, après qu'une mère de famille noire eut été grièvement blessée par la police pendant une perquisition. Les incidents avaient duré deux jours et fait cinquante blessés.

En septembre 1986, des événements similaires avaient fait quatorze blessés à Bristol, à la suite d'une rafle de la police dans les milieux de la drogue, du jeu et de la prostitution. — *(AFP, Reuter.)*

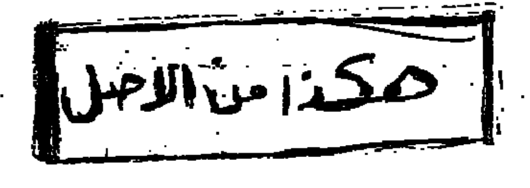
Visas français... et américains

La décision du gouvernement français d'instaurer des visas obligatoires pour tous les étrangers, à l'exception des ressortissants de la CEE de la Suisse et du Lichtenstein, prise le 15 septembre dernier pour une période de six mois, va être maintenue.

Un communiqué de l'hôtel Matignon, publié vendredi 20 février, estime que *« la situation* [rend] *nécessaire de maintenir jusqu'à nouvel ordre les dispositions mises en œuvre en matière de visas »*. Ces visas, délivrés par les consulats français, sont payants et accordés pour une durée de trois mois seulement, ce qui oblige les personnes désireuses de prolonger leurs séjours à refaire de nouvelles demandes en payant à chaque fois le prix du visa.

L'ambassade des Etats-Unis en France a indiqué, d'autre part, que Washington appliquera, à partir du 1er avril, une stricte réprocité quant au coût et à la durée des visas pour les Français désireux de se rendre aux Etats-Unis.

Les visas américains ne seront donc plus délivrés que pour une durée initiale de trois mois, pour une centaine de francs, jusqu'à ce que la pratique du visa d'entrée en France soit annulée.



هكذا من الاصل

Amériques

L'« Irangate » et le pouvoir présidentiel

Washington guetté par la paralysie

(Suite de la première page.)

Chacun des deux partis, en un mot, *hésite sur son identité et* a besoin de temps pour trouver son *équilibre. Aucun* des deux, de *surcroît*, ne pourrait souhaiter que le vice-président *George Bush* – au demeurant éclaboussé lui aussi – ait à prendre la *relève puisque* les républicains seraient alors obligés de se *rallier* à *lui en 1988* et que les démocrates seraient privés de deux années d'agonie républicaine.

A tous points de vue, l'intérêt de tous est que l'actuel mandat présidentiel dure jusqu'à son terme normal et, à moins que la santé de M. Reagan ne vienne à brutalement faiblir ou qu'il ne soit prouvé demain qu'il a délibérément et personnellement ordonné quelque chose d'illégal, il n'est pas parti pour être un deuxième Nixon. Il est bien en place, mais avec la perspective de devoir vivre, – en attendant que la campagne présidentielle ne batte son plein dès septembre prochain, – avec le *développement* des enquêtes de la presse, d'un procureur spécial, de la *Chambre des représentants*, du Sénat et de cette commission dite « Tower » (du nom de son président, l'ancien sénateur républicain John Tower) qui a mis la main, il y a une dizaine de jours, sur deux semaines de correspondance par messagerie électronique entre les principaux membres du Conseil national de sécurité.

Les pièges de l'informatique

Cette découverte est explosive car les *messages retrouvés ont été* enregistrés au milieu du mois de novembre – à *un moment* où le conseiller de M. Reagan pour les affaires de sécurité nationale, l'amiral Poindexter, son prédécesseur immédiat, M. McFarlane, ainsi que le lieutenant-colonel Oliver North (qui a été leur collaborateur à l'un et à l'autre) tentaient d'établir une version des faits qui mette M. Reagan à l'abri de toute accusation d'illégalité.

Les uns et les autres correspondaient sur ce système d'ordinateurs en totale confiance car ils étaient *fondés à croire* que ces échanges étaient plus sûrs que le téléphone et *seraient régulièrement détruits. Ils* auraient en effet dû l'être, routinièrement, de *quinzaine en quinzaine*, si un haut responsable de la Maison Blanche ne s'était alors avisé qu'une enquête étant ouverte, un feu vert à cette destruction de preuve pourrait être considéré comme une complicité d'obstruction à la justice et qu'il importait donc de l'empêcher.

Un de ces dialogues d'autant plus franc qu'il n'aurait jamais dû être entendu sera donc largement diffusé dans quelques jours, un peu comme l'avaient été, à l'époque du Water*gate*, les *enregistrements* magnétiques des conversations de M. Nixon *dans le bureau Ovale. L'histoire* se répète et se caricature, mais ce n'est plus le vocabulaire ordurier et cynique de M. Richard Nixon qui sera donné à entendre mais le détachement d'un président qui s'en tient à quelques idées générales mais qui n'est aucunement soucieux de savoir comment elles sont mises en pratique.

Que M. Reagan ait réellement su qu'il s'engageait dans l'illégalité ou qu'il l'ait seulement *laissé* se développer à partir de lignes directrices *n'aura* au bout du *compte* qu'une importance relative. Un fait va *s'imposer : il aura présidé, par passion* idéologique, à la transformation d'un simple *organisme* de coordination de la politique étrangère américaine – *le Conseil national de sécurité* – en un instrument de politique étrangère parallèle, permettant d'échapper au contrôle du Congrès, de circonvenir l'influence modératrice du département d'Etat et de promouvoir, à l'abri de toute réflexion, une politique d'opposition armée au terrorisme et au renforcement de mouvements ou de gouvernements soutenus, dans le tiers-monde, par l'Union soviétique.

« Révélations »

Vendredi, passant de la une d'un quotidien à l'autre, on avait ainsi l'impression que la presse américaine ne publiait plus que de *mauvais romans* d'espionnage. On pouvait lire, dans le *Washington Post, qu'il avait fallu, durant l'été 1985*, les énergies conjuguées de M. Shultz, du Pentagone et de l'ambassadeur américain au Caire pour dissuader les *« cinglés de la Maison Blanche »* (expression du département d'Etat) de travailler à une invasion américano-égyptienne de la Libye.

Le *Wall Street Journal* indiquait, lui, que malgré l'opposition du directeur du FBI mais avec, cette fois-ci, l'aval de M. Shultz, M. Reagan avait *autorisé, l'an dernier*, la CIA à enlever à l'étranger des présumés terroristes pour *les faire* juger aux Etats-Unis.

Le *Washington Post*, encore, racontait comment le lieutenant-colonel North avait pris sur lui de fournir personnellement aux Iraniens des informations secrètes classées « NOFORN », c'est-à-dire dont aucun étranger n'était censé connaître l'existence.

La moisson des quotidiens est plus ou moins riche suivant les jours, certaines « révélations » n'en étant pas ou ne révélant rien d'obligatoirement contestable, mais, dans ce déballage des tiroirs présidentiels, c'est tout le reaganisme qui est enterré à travers sa fascination pour la manière forte et les raisonnements simples. Symboliquement, la Maison Blanche vient d'ailleurs de céder aux pressions des personnalités les plus modérées de l'opposition armée au régime sandiniste en acceptant de *parrainer un remaniement* à la tête de la guérilla qui écarte ses dirigeants les plus à droite et les plus hostiles à un compromis politique avec le gouvernement de Managua.

Favorablement accueilli par le Congrès, ce mouvement ne garantit pas, loin de là, que les parlementaires renouvelleront l'aide militaire américaine aux « contras », mais on entre par là dans une ère nouvelle, celle de l'après-Reagan, d'un centrisme qui se cherche – à 1000 lieues de la rhétorique de l'autoglorification nationale dont le triomphalisme a déjà été bien mis à mal par la montée de la morosité économique.

Autre symbole de l'évolution : le *seul vrai lapin que* M. Reagan pourrait sortir de son chapeau pour faire *applaudir un « dernier acte » serait* la signature d'un accord de réduction des armements avec l'Union soviétique. L'hypothèse est plausible, puisque *M. Gorbatchev* ne demande que cela et que M. Shultz y travaille activement. Outre que *le* temps commence sérieusement à manquer et que M. Weinberger ne veut pas d'accord, M. Reagan devrait cependant, pour en arriver là, faire de grandes concessions sur son initiative de défense stratégique – c'est-à-dire se renier lui-même.

On n'en est pas encore là, et, en attendant, on commençait à se dire, à la veille du week-end, que ce ne serait *pas seulement* par ignorance que le président avait donné tant de *fausses explications sur* les tractations avec l'Iran au cours de sa *dernière conférence de presse, il y a* trois mois. Si cela se confirmait, la situation se dégraderait *encore* car *le* mensonge politique constitue, aux Etats-Unis, un crime beaucoup plus grave que la méconnaissance des dossiers.

Bref, rien ne va plus et la Maison Blanche, pour ne rien arranger, est en plein remue-ménage. Cédant apparemment, au bout de trois mois, aux pressions de sa femme et de ses vieux amis californiens qui veulent *donner un* coup de balai général, M. Reagan a marqué, mercredi *dernier, qu'il n'est maintenant plus aussi* déterminé qu'auparavant à conserver à *ses côtés M. Donald Regan* comme tout-puissant secrétaire général de la présidence.

Son maintien à ce poste dépend de lui, a-t-il déclaré, comme pour dire qu'il accepterait son départ sans chagrin excessif. D'autres auraient obtempéré, mais « Don » Regan a, lui, aussitôt rétorqué que c'était au seul président que la décision revenait. On en est aussi au *statu quo* avec Mme Reagan qui n'adresse plus la parole au secrétaire général de la Maison Blanche, qui lui a, pour sa part, raccroché au nez la semaine *dernière et ne trouve plus de candidats* pour remplacer les collaborateurs *de la présidence qui la quittent* comme des rats le navire.

La paralysie s'installe – au moment où M. Gorbatchev s'est lancé dans sa « reconstruction » de l'Union soviétique.

BERNARD GUETTA.

M. Mario Cuomo se retire de la course à l'investiture pour l'élection présidentielle

Le gouverneur de l'Etat de New-York, M. Mario Cuomo, a annoncé jeudi 19 février qu'il ne serait pas candidat à l'investiture démocrate pour la présidentielle de 1988. La classe politique américaine s'interrogeait vendredi sur les raisons et les conséquences de cette décision.

Brillamment réélu gouverneur en novembre 1986 (avec 66 % des suffrages), M. Cuomo avait multiplié depuis peu les voyages hors de son fief de New-York. Mais son image de libéral du Nord-Est n'aurait sans *doute pas été si* bien acceptée dans le Sud conservateur, notamment. L'accueil qui lui avait été récemment réservé en Californie, d'autre part, avait été *un peu froid*.

M. Cuomo n'a pas vraiment expliqué les raisons de son retrait de la compétition, se contentant de souligner que sa décision *« était la meilleure pour [son] Etat, [sa] famille et [son] parti »*. Cependant, le gouverneur de New-York n'a pas exclu de mener campagne pour d'autres candidats.

L'échiquier démocrate est donc *désormais* quelque peu bouleversé. M. Gary Hart, candidat malheureux à l'investiture en *1984, est toujours* le grand favori, mais les « petits candidats » espèrent tirer profit de cette nouvelle *donne. Ainsi M. Dukakis*, gouverneur du Massachusetts, serait susceptible de remplacer M. Cuomo comme *représentant de l'aile* gauche du parti et d'obtenir le précieux soutien des syndicats. – *(AFP, Reuter.)*

PÉROU

Une voiture piégée explose pendant la fête du parti au pouvoir

LIMA
de notre correspondante

Une voiture piégée a volé en éclats à quelque 300 mètres de l'estrade où étaient rassemblés, vendredi 20 février, le président Alan Garcia, les membres de l'APRA, le parti au pouvoir, et les délégués de trente partis présents au congrès de la COPPPAL (Conférence permanente des partis politiques de l'Amérique latine), qui célébraient la Fête apriste de la fraternité. Quatre personnes ont été grièvement blessées.

Peu après, la foule s'est mise à scander les vieux slogans apristes. Dans la tribune, les dirigeants de l'APRA, les délégués de la COPPPAL, et particulièrement le ministre de l'intérieur du Nicaragua, Tomas Borge, agitaient des mouchoirs blancs.

Le président Alan Garcia ne s'est guère attardé sur l'attentat. Il n'y a fait qu'une courte allusion : *« En cette nuit de commémoration, nos adversaires ont voulu se joindre à nous pour fêter l'anniversaire d'Haya de la Torre, mais ils savent bien que nous sommes ici présents pour prouver que l'APRA ne mourra jamais, parce qu'il s'alimente du peuple ; et si du sang fait défaut, nous sommes là pour donner le nôtre. »*

Une bombe avait déjà explosé le matin devant l'université dirigée par l'APRA, très près de l'endroit où se tient la conférence de la COPPPAL. Un autre grave attentat avait également eu lieu mercredi matin sur la base militaire de l'aviation de Las Palmas, où l'explosion a provoqué la mort d'un soldat et blessé plusieurs autres.

Le même jour, les guérilleros du mouvement Tupac Amaru ont pris *d'assaut une douzaine de radios pour* diffuser un communiqué dénonçant le régime apriste d'une part, et les guérilleros du Parti communiste Sentier lumineux de l'autre, car *« ils sont le prétexte d'une croissante militarisation du pays »*.

NICOLE BONNET.

● **CHILI : *sept mille arrestations en 1986.*** – Selon le rapport de la *commission des droits de* l'homme de l'ONU, rendu public à Genève, *lundi 16 février, soixante*-deux personnes ont péri de mort *violente et plus de sept mille* ont *été* arrêtées au Chili en 1986. D'autre part, *un enquêteur du FBI a déclaré*, lundi, au journal *Santiago Hoy*, que le département américain de la justice pourrait demander l'extradition du président Pinochet si la preuve de son implication dans l'assassinat du dirigeant de l'opposition, Orlando Letelier, à Washington en 1976, était établie. – *(AFP.)*

● **CANADA : nouvelle démission au sein du gouvernement.** – M. Mulroney, premier ministre canadien, a accepté, jeudi 19 février, la démission de M. Roch Lasalle, ministre d'Etat. *Seul député conservateur* québécois de 1980 à 1984 sous le *règne du libéral* Pierre Trudeau, M. LaSalle avait vu récemment son intégrité mise en cause. Sa démission, la septième d'un ministre de M. Mulroney en quelques mois, intervient à un moment où son gouvernement atteint un record d'impopularité. – *(AFP.)*

Proche-Orient

La guerre du Golfe

L'URSS et l'Irak se prononcent pour un « arrêt immédiat » des hostilités

*L'URSS et l'Irak se sont pro*noncés vendredi 20 février pour un arrêt *« dans les plus brefs délais »* des combats dans la guerre du Golfe et l'ouverture de négociations avec l'Iran. Recevant à Moscou le vice-premier ministre irakien, M. Tarek Aziz, le chef de l'Etat soviétique, M. Andreï Gromyko, a estimé qu'il ne fallait pas *« chercher les voies vers un règlement des différends entre l'Irak et l'Iran sur les champs de bataille, mais autour d'une table de négociations »*. Le chef du gouvernement soviétique, M. Nikolaï Ryjkov, qui a également reçu M. Aziz, a répété que l'URSS se *« prononçait fermement en faveur d'un arrêt immédiat du conflit »*. Arrivé jeudi en URSS pour une *« brève visite »*, M. Aziz a affirmé que son pays est prêt à *« contribuer à un arrêt immédiat de la guerre entre l'Irak et l'Iran ». « La balle est dans le camp de l'Iran, de sa direction politique »*, a-t-il dit, ajoutant que les Irakiens sont *« prêts à s'asseoir immédiatement à la table des négociations si les Iraniens manifestent la même attitude »*.

A Vienne, l'Iran a annoncé vendredi devant le conseil des gouverneurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) que des matières nucléaires se trouvaient depuis lundi dans la centrale iranien de Buchehr et que *« toute attaque militaire sur cette centrale pourrait provoquer une émission radioactive qui aurait des effets au-delà des frontières »*. La centrale de Buchehr a fait l'objet de quatre attaques aériennes irakiennes ces trois dernières années. Pour sa part, le délégué irakien a déclaré, toujours devant le conseil des gouverneurs, que l' *« Irak a toujours affirmé son adhésion à son engagement de ne pas attaquer d'installations nucléaires pacifiques, en particulier celles soumises aux garanties de l'Agence atomique »*. Les matières nucléaires que l'Iran a déclaré avoir placées à Buchehr sont soumises au système de garantie de l'Agence, car l'Iran a signé le traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

A Bonn, l'ambassadeur iranien en RFA, M. Mohamed Djavar Salari, a annoncé vendredi que Téhéran attendait des *« excuses formelles »* de Bonn pour l'émission satirique de la télévision ouest-allemande qui a ridiculisé l'imam Khomeiny. Le porte-parole du gouvernement ouest-allemand a rappelé que la RFA avait exprimé ses regrets pour cette affaire, *mais qu'il ne pouvait « s'excuser pour une émission dont il n'est pas responsable, la télévision n'étant pas, en RFA, une télévision d'Etat »*. – *(AFP.)*

Un Turc et un Allemand enlevés dans le Kurdistan irakien

Téhéran. – Deux ingénieurs, un Allemand de l'Ouest et un Turc, ont été enlevés il y a cinq jours dans le Kurdistan irakien par l'Union patriotique kurde.

L'UPK, dirigée par Jalal Talebani, a déclaré que les deux hommes étaient en bonne santé, sans préciser ni le lieu ni les circonstances de leur enlèvement.

Selon l'UPK, l'ingénieur turc serait M. Atalay Hlukn, quarante et un ans, *originaire* d'Istanbul. Il travaillait pour la compagnie turque Enka, spécialisée dans les travaux publics. L'ingénieur allemand, qui s'appellerait Manfred Burn, est âgée de trente et un ans.

L'UPK exige de la Turquie la *libération* de deux cents prisonniers politiques kurdes et turcs avant de libérer l'ingénieur turc. De l'Allemagne fédérale le mouvement exige qu'un diplomate ouest-allemand en poste à Téhéran ou à Bagdad se rende dans *« les zones libérées du Kurdistan »* irakien, avant de relâcher l'ingénieur allemand. Dans l'un et l'autre cas, aucun délai n'est fixé par l'UPK.

L'*Union patriotique* kurde, soutenue par l'Iran, agit essentiellement dans une région *située entre* Arbil et Soleymanieh. – *(AFP.)*

Nouvelle rencontre franco-iranienne sur la dette Eurodif

M. Navvab, vice-ministre iranien des affaires économiques, est attendu, mardi 24 *février*, à Paris où il reprendra avec *M. Trichet, directeur* du cabinet de M. Balladur, ministre des finances, la discussion du contentieux financier franco-iranien.

Ce contentieux porte essentiellement sur le remboursement du prêt de 1 *milliard de dollars*, consenti par l'Iran en 1974 au Commissariat de l'énergie atomique (CEA) – plus les intérêts, qui se montent, selon les Iraniens, à la même somme. Paris a récemment effectué un premier remboursement de 330 millions de dollars, et on *souhaite* à Téhéran que le reliquat de la dette soit réglé rapidement. Dans les milieux proches de l'ambassade iranienne à Paris, on précise que M. Navvab, qui est un technicien des finances, n'aura pas avec ses interlocuteurs français de discussions politiques et n'abordera pas le problème des otages.

Du côté français, on ne paraît pas nourrir de grands espoirs à la veille de cette réunion, à moins que d'importants développements politiques – tels que la libération de certains otages – n'interviennent rapidement, ce qui ne semble pas devoir être le cas.

Un tournant dans le conflit libanais

(Suite de la première page.)

La Syrie se présente, en tout cas, de façon musclée. Mais va-t-elle changer la nature du rôle qu'elle s'était attribué l'été dernier, lorsqu'elle avait déployé une troupe symbolique – moins de mille hommes dont à peine trois cents combattants – qui avait, d'ailleurs, octroyé deux à trois mois de tranquillité à la population de Beyrouth-Ouest ?

Le volume des troupes qui seront déployées et la nature des armes dont elles seront dotées constitueront une indication des intentions syriennes. Il est question de quatre *mille* hommes et de blindés.

En continuant, samedi matin, une bataille condamnée à s'achever, pour améliorer une position, en arracher *in extremis* une autre, les milices semblent croire, en tout cas, que la situation n'est pas appelée à se transformer radicalement et qu'après une éclipse elles réoccuperont le haut du pavé.

Quoi qu'il en soit, le présent et particulièrement sanglant épisode (près de deux cents morts et quatre *cents blessés, des destructions* qui n'ont été surpassées que lors de l'invasion israélienne) de la « guerre des alliés » de Beyrouth-Ouest tire à sa fin. Il est, en effet, impensable que la Syrie, ayant engagé son prestige au plus haut niveau, soit immédiatement défiée.

LUCIEN GEORGE.

Le retour progressif des forces de Damas

Beyrouth. – Les *forces* syriennes, dont des responsables *politiques* musulmans libanais ont demandé vendredi 20 février l'aide au *président* Hafez El Assad pour ramener l'ordre à Beyrouth-ouest, avaient dû quitter le secteur à *majorité* musulmane de la capitale libanaise à la *suite de l'invasion israélienne* de l'été 1982.

Elles ont timidement entamé *leur retour* le 17 juin 1985 à la suite d'un accord signé à Damas pour mettre fin à la *« guerre des camps »* de Beyrouth entre le Mouvement chiite Amal et les *organisations palestiniennes*. Deux officiers syriens étaient *alors venus dans la capitale* libanaise pour siéger à la commission chargée de la pacification des camps palestiniens.

Le 14 juillet de la même année, trente observateurs syriens étaient chargés de faire appliquer un plan de sécurité de Beyrouth-ouest, à la suite d'une réunion qui avait regroupé cinq jours plus tôt à Damas les principaux *dirigeants politiques et religieux* musulmans libanais.

Un an après, le 2 juillet 1986, quatre-vingts observateurs militaires syriens arrivaient à Beyrouth-Ouest, suivis, trois jours plus tard, de deux cents soldats d'élite des Forces spéciales de l'armée syrienne.

Ce samedi, trois mille soldats syriens doivent prendre le contrôle du secteur musulman de la capitale libanaise. – *(AFP.)*

EN BREF

● **Trois députés britanniques *ne peuvent se rendre en URSS.*** – Trois députés britanniques qui entendaient se rendre à *Moscou* pour rencontrer des dissidents juifs soviétiques se sont vu refuser leurs visas, a-t-on appris vendredi 20 février de source informée. L'un des parlementaires, M. Greville Jenner, a déploré ce qu'il a appelé *« le genre de décision stupide qui convertit des amis en ennemis »*. Le ministre adjoint au Foreign Office, M. Timothy Renton, a exprimé la « déception » des trois députés dans un message transmis à l'ambassade soviétique à Londres, a ajouté M. Jenner. – *(AFP.)*

● **ALBANIE : *réélection de M. Alia.*** – Le Conseil populaire albanais issu des élections du 1er février a réélu à l'unanimité, jeudi 19 février au cours de sa session constituante, M. Ramiz Alia, *secrétaire général du* PC, à la présidence du pays, a annoncé vendredi l'agence de presse ATA reçue à Vienne. M. Alia avait succédé à ce poste à M. Haxhi Lleshi en janvier 1982 *et était devenu*, à la suite de la mort de M. Enver Hodja, *chef du PC albanais* en avril 1985.

M. Adil Carcani a été réélu premier ministre sur la proposition de M. Alia. Les trois adjoints de M. Alia au présidium, M. Rita Marko, M. Xhafer Spahiu et Mme Emine Guri, garderont également leurs fonctions. – *(AFP.)*

Philippe Lorin pour MBF

“Le propre de la puissance est de protéger.”

Pascal

Voici que, soudain, on découvre que la citation de l'un des plus grands penseurs français est aussi l'un des principes essentiels d'une grande marque automobile.

En effet, Mercedes-Benz constitue le plus bel exemple d'équilibre entre puissance et protection.

De toute sa puissance, Mercedes-Benz reste à l'écoute de l'individu, de ses aspirations et de ses craintes, et lui offre sans cesse plus de plaisir en même temps que plus de sécurité.

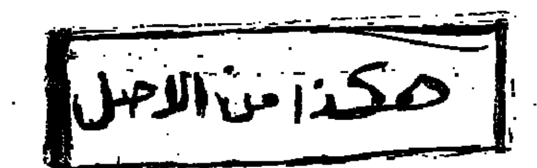
Depuis cent ans, l'histoire de l'automobile ne se fait pas sans Mercedes-Benz. Ses contributions sont toujours essentielles, ses découvertes toujours déterminantes.

Avec l'absence de compromis et la générosité qui caractérisent les vrais chercheurs, Mercedes-Benz œuvre surtout pour l'homme. Préserve sa vie. Assure sa sécurité. Améliore son confort.

ABS, ASD, ASR, 4Matic : Mercedes-Benz invente des réflexes qui vont plus vite que les réflexes humains. Rétracteur de ceinture, air bag : Mercedes-Benz optimise la sécurité par l'électronique. Véhicules industriels : l'EPS, commande électro-pneumatique de boîte, améliore confort et sécurité des chauffeurs.

Aujourd'hui comme hier, Mercedes-Benz construit l'avenir automobile. Un avenir où conduire comporte toujours moins de risques. Et toujours plus de plaisirs.





هكذا من الاصل

Politique

Le différend sur la Nouvelle-Calédonie devient polémique

M. Toubon accuse M. Mitterrand de « favoriser l'extrémisme »

La controverse sur la situation en Nouvelle-Calédonie, que MM. François Mitterrand et Jacques Chirac paraissaient vouloir gérer en douceur, a pris un tour polémique extrêmement vif avec les propos tenus vendredi après-midi 20 février par M. Jacques Toubon à l'égard du président de la République.

Au moment même où M. Chirac s'apprêtait, pour sa part, à faire une *« pause »* de trois jours pour *« prendre un peu de sommeil »* – selon l'expression de son entourage – au soleil du Maroc, le secrétaire général du RPR prononçait un véritable réquisitoire contre M. Mitterrand en s'employant à réfuter point par point, devant la presse, les arguments retenus mercredi par le chef de l'Etat pour exprimer son *« désaccord »* sur la politique conduite en Nouvelle-Calédonie depuis le 16 mars.

Selon M. Toubon, le président de la République est un faux démocrate : *« Il favorise,* dit-il, *comme avant mars 1986, la loi de la minorité et de la force par rapport à la loi démocratique, constitutionnelle, et notamment celle qui met en œuvre le principe sacré du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. »* Et, pis encore, un fauteur de trouble : *« Ce que je reproche directement au président de la République,* ajoute M. Toubon, *ce n'est pas du tout d'être en désaccord avec nous – le contraire eût été étonnant, – mais c'est que ses positions vont à l'encontre de l'apaisement, favorisent l'extrémisme et le jusqu'auboutisme, et ne peuvent qu'entraver les efforts du gouvernement pour que la Calédonie reste une terre française de liberté et de progrès ».*

Cet argument avait déjà été employé par le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, à la veille du conseil des ministres. Il vise à rejeter à l'avance sur l'attitude présidentielle la responsabilité des violences qui risqueraient de se produire à nouveau dans le territoire à l'initiative des indépendantistes, avant le référendum d'autodétermination prévu l'été prochain. Implicitement accusé par M. Mitterrand de mettre de l'huile sur le feu canaque, le RPR renvoie l'accusation à M. Mitterrand.

Par le hasard des circonstances, le président de la République avait décidé, de son côté, ce même vendredi après-midi, de participer, au siège de la Ligue des droits de l'homme, à une cérémonie commémorant la fondation, il y a quatre-vingt-neuf ans, en pleine affaire Dreyfus, de cette organisation humanitaire, qui prend une part active à la défense des droits de la communauté canaque. Dans sa réponse à l'allocution du président de la Ligue, Me Yves Jouffa, qui avait stigmatisé à la fois *« l'infâme projet de réforme du code de la nationalité »* et *« l'attitude gouvernementale sur le problème calédonien »*, M. Mitterrand a insisté sur la *« charge symbolique »* de sa présence en ces lieux, afin que nul ne se trompe sur la portée de ce qu'il allait dire ensuite. Et ce qu'il a dit ensuite faisait singulièrement écho aux commentaires du RPR : *« L'injustice, c'est l'injustice, qu'elle soit de type économique, social ou colonial. Les grands principes servent parfois d'alibi à ceux qui les desservent. Lorsque certains me disent qu'ils se battent pour que la Nouvelle-Calédonie demeure française, je les interroge : combien de médecins canaques, combien de sous-préfets canaques, combien de chefs d'entreprise canaques ? On habille de grands mots la défense d'intérêts particuliers. »*

Inquiétudes

Conversant ainsi avec des délégués de la Ligue des droits de l'homme revenant de Nouvelle-Calédonie, le chef de l'Etat a conclu : *« Je suis mêlé sans le vouloir à assez de polémiques pour vouloir en créer d'autres, mais j'agis selon mes convictions et selon le sentiment que j'ai de mon rôle. Je cherche à dire des choses raisonnables mais à les dire. Je respecte le gouvernement mais plus encore les grands principes. »*

La tonalité de cette polémique confirme que le « cactus » calédonien n'a pas fini de provoquer des démangeaisons politiques dans le fonctionnement cohabitationniste du tandem Mitterrand-Chirac. D'autant que les parlementaires socialistes ont évidemment emboîté le pas au chef de l'Etat : le porte-parole du PS, M. Jean-Jack Queyranne, a indiqué à son tour, vendredi, que la perspective d'une saisine du Conseil constitutionnel *« sera très sérieusement étudiée »* par ses amis, les changements en cours en Nouvelle-Calédonie paraissant contrevenir au principe fondamental d'égalité des citoyens inscrit dans la *Constitution.*

Comme aux plus sombres jours de l'hiver 1984-1985, alors que la Nouvelle-Calédonie subissait une situation insurrectionnelle de la part des Canaques des régions de brousse, le dossier calédonien va donc peser lourdement sur les autres débats de politique intérieure au cours des prochaines semaines, et cette perspective inquiète certains membres du gouvernement.

Outre les partisans de M. Raymond Barre, qui prennent ostensiblement leurs distances vis-à-vis des orientations du RPR, certaines voix se sont déjà élevées, parmi les proches du premier ministre, pour mettre en doute l'opportunité d'organiser une consultation référendaire dans des conditions aussi aléatoires que celles qui prévalent aujourd'hui. Le ministre de l'économie et des finances, M. Edouard Balladur lui-même, se serait inquiété des risques de dérapage et de leurs effets éventuels sur le climat « hexagonal ». Quant à ceux des experts chiraquiens qui se préoccupent surtout de la préparation de la compétition présidentielle, ils craignent aussi les lendemains d'un *référendum* boycotté par la majeure partie des Canaques, et dont le résultat ne résoudrait rien.

A tel point que dans certains cabinets ministériels autres que celui de, la rue Oudinot, où travaille M. Pons – dont l'alignement sur les thèses de M. Jacques Lafleur, député RPR, homme fort du territoire, est diversement commenté, – on gamberge allègrement sur des issues de rechange au cas où la voie *suivie actuellement par le ministre* des DOM-TOM n'aboutirait pas au succès escompté. On reparle de partition éventuelle du territoire et même d'un retour à un régime d'administration directe, dans l'hypothèse où toutes les tentatives de conciliation se révéleraient vaines.

Considérée dans ce contexte, l'agressivité manifestée par M. Toubon à l'encontre de M. Mitterrand est peut-être aussi le signe de ces inquiétudes.

ALAIN ROLLAT.

Entre la direction du PCF, les « rénovateurs » et le PS

Les électeurs et les élus communistes sont de plus en plus sollicités

L'électorat communiste est l'enjeu d'une rivalité entre trois *forces : la direction du PCF,* les opposants au sein de ce parti et le PS. Cet électorat est fragmenté. Il comprend, outre les électeurs qui avaient voté pour les listes du PCF aux dernières *élections législatives,* ceux qui s'étaient abstenus et ceux qui avaient opté pour d'autres partis, le PS *principalement.* Des différences étaient apparues en outre, marginalement, le 16 mars 1986, dans le vote communiste aux élections législatives et aux élections régionales. Les élections municipales de mars 1983 avaient montré, auparavant, que, dans certaines *villes administrées par le PCF,* le vote en faveur de la liste du maire sortant était supérieur aux suffrages recueillis par ce parti aux élections présidentielle et législatives de 1981.

Minoritaires dans les instances du parti, les opposants sont convaincus d'exprimer des préoccupations partagées par une large fraction des *électeurs restés fidèles au* PCF. Dans la mesure où elle souhaite éviter un résultat catastrophique à l'élection présidentielle de 1988, la direction a estimé nécessaire d'en finir sans tarder avec ces « rénovateurs », plutôt que de voir chaque étape de la préparation de cette élection et du congrès, prévu *en* décembre, se transformer en nouvel épisode d'un débat qu'elle considère *comme clos et auquel elle ne pour*rait mettre un terme, alors, que par des mesures disciplinaires, du plus mauvais effet à l'approche du scrutin.

Les réactions possibles des électeurs devant les propositions des minoritaires et les réponses que leur donne la direction préoccupent particulièrement les élus du parti. Aussi les opposants bénéficient-ils, dans plusieurs départements, de l'appui *de ces élus. Ceux d'entre eux qui ne* partagent pas les options des minoritaires sont, néanmoins, soucieux de ne pas être trop engagés dans un conflit qui pourrait avoir des conséquences négatives pour eux dans l'opinion de leurs électeurs directs ou des socialistes, dont les voix leur sont nécessaires.

Que ce soit par rapport à l'image du PCF ou à travers ses élus, les sentiments de l'électorat sont une donnée majeure du débat interne et un *atout pour les opposants* plutôt que pour la direction. Surtout lorsque les minoritaires en appellent aux électeurs perdus par le PCF et que celui-ci, officiellement, prétend reconquérir. *La direction fait état d'une* légère remontée dans les élections partielles, et en conclut que sa politique est *mieux comprise. Ses adversaires* observent que le retour de certains électeurs à un vote revendicatif *en faveur du PCF est ténu* et ne garantit pas que ce mouvement se confirmera lorsqu'il faudra émettre un vote plus politique.

Les minoritaires mettent l'accent, dans leur manifeste *(le Monde* du 20 février), sur la contradiction entre la bataille que le Parti communiste mène nationalement contre le Parti socialiste et le fait qu'il gère avec ce parti de nombreuses communes, des départements et deux régions. Cette contradiction a *été* relevée aussi, par M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, qui a mis en garde les dirigeants *communistes.* Ceux-ci ne pourront pas, a dit en substance M. Jospin, faire obstacle *au PS en 1988 et, l'année suivante,* compter sur les voix de ses électeurs pour conserver leurs municipalités. Le PCF a réagi dès le lendemain, par la plume de Mme Madeleine Vincent, membre du bureau politique, qui a dénoncé le « diktat » de M. Jospin et lui a renvoyé la question : s'ils rompent leurs alliances locales avec les communistes, avec qui les socialistes s'associeront-ils ?

La loi électorale, qui, dans les communes de 3 500 habitants *et* plus, ne permet le maintien, au second tour de scrutin, que des listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés au premier tour, limite la marge d'action des communistes. *Déjà en mars 1983,* les maires socialistes de deux villes de plus de 30 000 habitants, Amiens et Laval, avaient refusé de reconduire leur accord avec les communistes. Ceux-ci avaient donc présenté leurs propres *listes, qui n'avaient pas* atteint 10 % des voix. Le maire socialiste de Lens avait fait de *même, et les communistes avaient* obtenu 16,55 % des voix, mais la liste du PS l'avait emporté dès le premier tour avec *55 % des suf*frages. A Saint-Malo, en revanche, la rupture de l'accord avec les communistes *n'avait pas permis* au PS de conserver une mairie menacée par la droite.

Là où les socialistes avaient refusé de reconduire une liste commune derrière un maire sortant communiste, ces « primaires » avaient partout tourné à l'avantage du PCF, sauf à Reims. *Cette dernière* ville n'en était pas moins passée à droite au second tour, de même que Chelles, *Athis-Mons,* Gagny, Poissy, Franconville et Sète. Dans quatre autres villes, où le PS avait tenté de disputer au PCF la mairie, celle-ci était restée au maire communiste, avec, à chaque fois, une *déperdition* de voix socialistes dans le report des suffrages au second tour.

« Tant qu'il est encore temps »

« Quand les accords interviennent trop tard et apparaissent artificiels, la victoire déserte », écrit M. Georges Sarre, membre du secrétariat national du PS, chargé des relations extérieures, dans la lettre de son club, *Maintenant et demain.* Cet avertissement quant à des accords *« artificiels »* s'adresse aux dirigeants communistes pour 1989, et M. Sarre invite les élus du PCF à *« peser, tant qu'il est encore temps »,* pour amener plus de cohérence entre la politique nationale de leur parti *et* les accords qui le lient localement au PS.

Les socialistes estiment qu'ils auraient moins à perdre que le PCF à une mise en cause de ces accords. Ceux-ci n'ont *été* dénoncés nulle part jusqu'à maintenant, *sauf* à La Roche-sur-Yon, où le maire socialiste a retiré leurs délégations, puis leurs indemnités, *à trois élus* communistes, parce qu'il reproche au PCF de critiquer la gestion municipale à laquelle il était associé. Mme Vincent soulignait d'ailleurs, dans *l'Humanité* du 18 février, que, lorsque des problèmes apparaissent, *« les élus communistes s'emploient à les résoudre ».* Les communistes se montrent donc soucieux de préserver ces accords, mais à Marseille, où Gaston Defferre avait dû *se* résoudre à faire liste commune avec le PCF en 1983, c'est aux socialistes *que la rupture pourrait coûter cher.*

Il reste que la perte de nouvelles municipalités serait désastreuse pour le PCF, dont elles sont une des dernières bases d'implantation et auquel elles apportent, par le biais de *sociétés commerciales* qu'il contrôle, une ressource financière. En outre, en faisant pression sur les *élus communistes* au moment où ils mettent en place les conseils départementaux de la gauche, les socialistes invitent implicitement ces élus à s'engager dès maintenant sur la voie d'un soutien au candidat du PS lors de l'élection présidentielle.

PATRICK JARREAU.

A la Réunion

Les élections cantonales de Sainte-Suzanne sont annulées

SAINT-DENIS
de notre correspondant

Le Conseil d'Etat a annulé, vendredi 20 février, un jugement du tribunal administratif de Saint-Denis proclamant l'élection de M. Jacques de Châteauvieux (div. d.), dans le canton de Sainte-Suzanne, le 17 mars 1985, contre M. Lucel Langenier (*maire, conseiller sortant du* Parti communiste réunionais).

M. de Châteauvieux, devenu depuis porte-parole de l'Union départementaliste RPR-UDF au conseil régional, avait enlevé la victoire avec quatre-vingt-douze voix d'avance sur M. Langenier à l'issue d'un dépouillement controversé. Le soir du scrutin, le président du bureau centralisateur de la commune avait refusé de proclamer les résultats, qui le furent le lendemain devant le tribunal administratif de Saint-Denis. *Le candidat* communiste fit notamment valoir la présence dans l'urne d'une centaine de bulletins portant des *« signes de reconnaissance »,* en l'occurrence le *« d »* et le *« e »* de la particule de M. de Châteauvieux étaient reliés par un trait.

Dans ses considérations, le Conseil d'Etat estime que *« les résultats définitifs du scrutin ne peuvent établir avec certitude et que, eu égard à l'écart de quatre-vingt-douze voix séparant les deux candidats à la suite des opérations de dépouillement effectuées par le tribunal administratif de Saint-Denis, aucun candidat ne pouvait être proclamé élu ».*

De nouvelles élections cantonales partielles se tiendront donc dans le canton de Sainte-Suzanne prochainement. Après sa défaite de 1985 dans cette commune, le PCR a refait une partie de son retard puisque, aux dernières législatives, la liste *conduite* par M. Paul Vergès, député apparenté PC, a recueilli plus de la moitié des suffrages exprimés, loin devant celle de l'union RPR-UDF, conduite par M. Michel Debré (37,12 %).

A. D.

En visite dans les Bouches-du-Rhône

M. Barre prêche « l'union des Français de bonne volonté »

Après son passage à l'*Heure de vérité* d'Antenne 2, le 7 janvier, et son discours « présidentiel » de Bordeaux, à la fin du même mois, M. Raymond Barre avait donné l'impression d'un retour de plain-pied dans la vie politique nationale. En visite les jeudi 19 et vendredi 20 février dans le département des Bouches-du-Rhône, l'ancien premier ministre a renoué pourtant avec la règle de discrétion qu'il s'était imposée *au lendemain du* 16 mars. *Un déplacement qui aura* été presque de bout en bout *off the record* sans micro et sans caméra, jusqu'à l'intervention publique qui en a marqué le terme, à Marseille, devant un millier de sympathisants.

MARSEILLE
De notre correspondant régional

D'un débat très ouvert avec les étudiants de l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence à une visite d'entreprise et à des rencontres avec les élus locaux et les socio-professionnels, l'ancien premier ministre a pendant ces deux journées multiplié les contacts *« pour se rendre compte sur place des manifestations et des conditions du changement ».* L'intérêt de ces contacts ? *« Le dialogue, qui est la caractéristique du monde moderne »* et que M. Barre joue pleinement *« en s'efforçant d'endoctriner le moins possible ».*

L'ancien premier ministre a donc *« écouté ce qu'on lui a dit et répondu aux questions qu'on lui a posées ».* A ses interlocuteurs, M. Barre a rappelé *« certaines notions de base ».* Notamment à propos de l'emploi, *« lié à l'activité individuelle »,* et de la situation des jeunes, *« qu'il faut aider à retrouver un peu de chaleur humaine ».*

A la mairie de Salon-de-Provence, où le maire (CDS), M. Jean Francou, arrivait *« en ami ».* M. Barre a évoqué aussi *« les tortues qui avancent lentement mais qui vont toujours où elles veulent aller ».* Après avoir été accueilli à huis clos par l'état-major au grand complet de la chambre de commerce de Marseille et tenu une réunion de travail avec les clubs barristes régionaux, l'ancien premier ministre a présidé un banquet républicain, au cours duquel il a abordé la préparation de l'élection présidentielle. *« Nous sommes aujourd'hui au milieu du gué,* a-t-il déclaré. *Il nous faut faire en sorte que la bataille gagnée en 1986 puisse être couronnée par une vraie victoire décisive en 1988 (...). Il y a, j'en suis persuadé, un grand nombre de Français de bonne volonté qui n'appartiennent à aucun courant, à aucune formation, mais qui sont bien conscients qu'il y a une partie nationale à jouer. Un moment viendra où ce qui comptera avant tout, au-delà de l'union de la majorité, c'est l'union des Français de bonne volonté (...). Ce n'est pas par un coup de baguette magique que nous allons transformer la situation économique et sociale du pays. J'ai toujours dit que ce serait très difficile d'en sortir. Comment voulez-vous qu'en l'espace de dix-huit mois il soit possible de remettre en ordre une situation comme celle que les socialistes nous ont laissée ? Il faut éviter aussi bien l'optimisme de commande que le scepticisme systématique. Pour obtenir des résultats satisfaisants, il faut du temps. Laisser croire qu'en l'espace de dix-huit mois il serait possible d'obtenir des résultats merveilleux, que la population serait capable de percevoir, est extrêmement dangereux. Il vaut mieux connaître les faits tels qu'ils sont et ne pas cacher qu'il y a des difficultés durables (...). Ce que nous devons pratiquer, c'est la lucidité. C'est pour cela qu'il faut une politique qui s'inscrive dans la durée et qui puisse être menée dans des conditions de cohésion institutionnelle. »*

M. Barre avait été accompagné tout au long de son voyage par M. Jean-Claude Gaudin. Le député (PR) des Bouches-du-Rhône, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, a appelé de ses vœux, de façon transparente, une candidature de l'ancien premier ministre en 1988.

GUY PORTE.

A Paris

Un « cactus » autrichien au menu de l'Internationale libérale

Un « cactus » autrichien figure à l'ordre du jour des travaux du comité directeur de l'Internationale libérale, qui devait se réunir à huis clos, ce week-end à Paris, avec la participation des délégués des partis libéraux et réformateurs des quelque quarante pays membres. Au nombre de ceux-ci figurent pour la France le Parti radical et, depuis le mois de novembre dernier, le Parti républicain, dont le ralliement a provoqué le retrait des Radicaux de gauche regroupés dans l'association Liberté et démocratie, présidée par *M. Jacques Pelletier, leader* du groupe de la Gauche démocratique au Sénat.

Cette instance doit se prononcer, en principe, sur une demande d'exclusion formulée à l'encontre du Parti libéral *autrichien,* le FPOe. Cette exigence est présentée par plusieurs membres de l'Internationale, notamment le parti hollandais VVD, qui menace même de faire scission si le FPOe, qu'il désigne comme *« presque fasciste »,* n'est pas exclu.

En effet, le FPOe vit actuellement, en même temps qu'un fulgurant regain de popularité en Autriche, un certain retour aux sources, qui n'est pas sans rappeler le climat des années d'avant son adhésion à *l'Internationale* libérale en *1979.* Issu notamment d'un regroupement d'anciens nazis après la guerre, le FPOe joua pendant longtemps un rôle équivoque à la charnière de l'échiquier politique autrichien, cultivant un pangermanisme discret et des échanges avec l'extrême droite non parlementaire, tout en se coulant dans le moule des institutions démocratiques de la nouvelle Autriche.

Dans les années 70, le PFOe opéra un *réel recentrage.* Processus encouragé par l'ancien chancelier socialiste M. Bruno Kreisky, qui préparait une coalition entre son propre parti et le PFOe. Ce projet se *réalisa entre* 1983 *et* 1986. Fait significatif : le leader historique du FPOe, le Dr Friedrich Peter, abondamment décoré par les SS durant la guerre, et qui encore au début de sa *présidence avait insulté* les résistants autrichiens au nazisme, les désignant comme « traîtres », accompagna en 1973 le chancelier Kreisky lors d'un voyage de recueillement à Auschwitz. Finalement, un groupe de jeunes intellectuels fit adopter au FPOe un programme qui évinçait les derniers vestiges d'un passé encombrant.

Ce *programme* est toujours *en* vigueur, mais le successeur du Dr Peter à la tête du parti, M. Norbert Steger, qui était en même temps vice-chancelier dans le *gouvernement de coalition avec les* socialistes, fut renversé lors du dernier congrès du FPOe, en septembre 1986. C'est le leader de la fraction musclée du parti, M. Jörg Haider, *qui évinça M. Steger lors de débats* houleux où fusèrent des insultes *nazies* contre les tenants de l'orientation libérale.

Agé de trente-six ans, mais encore plus jeune d'apparence, M. *Haider* s'est taillé un franc succès en dénonçant la dérive des deux grands courants autrichiens rassemblant les socialistes et les populistes, empêtrés dans une suite de *scandales* financiers et d'abus clientélistes. De même M. *Haider* a su profiter de la vague nationaliste qui a porté M. Kurt Waldheim à la présidence de l'Autriche, en faisant du *« respect pour la génération des soldats »,* c'est-à-dire les combattants des armées nazies, un cheval de bataille.

Toutefois, comme l'ont noté les enquêteurs de l'Internationale libérale, *ces attitudes équivoques* par rapport au passé nazi en Autriche ne se limitent pas au seul Parti libéral. En Carinthie notamment, le chef du gouvernement régional, qui est l'un des dirigeants *les plus* influents du Parti socialiste autrichien, M. Leopold Wagner, s'est flatté publiquement d'avoir été un *membre* important des jeunesses hitlériennes.

Ces spécificités autrichiennes rendront le choix de l'Internationale libérale d'autant plus délicat.

DANNY LEDER.

● *RECTIFICATIF.* – Plusieurs coquilles ont altéré, dans nos éditions du 19 février, la publication des pourcentages *relatifs à l'augmenta*tion de la fiscalité dans le cadre du budget de la région Franche-Comté, adopté par une *majorité* RPR-UDF-FN. Si le projet initial prévoyait une *hausse* de cet impôt de 67 % (et non de 17 %), les élus du Front national se sont finalement satisfaits d'une augmentation de 55 %, *et non de* 5 %, comme nous l'indiquions.

Un colloque organisé par Socialisme et République

« L'Europe face aux empires »

STRASBOURG
de notre correspondant

« J'ai, parmi les hommes politiques français, la réputation, bonne ou mauvaise, je ne sais, de cultiver un patriotisme intransigeant. (...) Et, pourtant, en même temps, je suis passionnément européen. » Cette profession de foi a été formulée à Strasbourg par M. Jean-Pierre Chevènement, lors du colloque « l'Europe face aux empires », que Socialisme et République a organisé, le jeudi 19 février, dans l'immeuble du Parlement européen. L'ancien ministre y a plaidé pour *« une confédération européenne (...) qui ne chercherait pas dans la fuite en avant institutionnelle un alibi au défaut de volonté politique chez les Etats membres, mais s'attaquerait de manière pragmatique, et, le cas échéant, en utilisant des formules à géométrie variable, aux grands enjeux de notre époque ».*

Plusieurs exemples ont été exposés par les intervenants. *Ainsi* M. Max Gallo a proposé des projets pour un « Eurêka culturel », entre autres dans le domaine de la *télévision* et de l'enseignement des langues, tandis que le député socialiste du Haut-Rhin, M. Jean-Marie Bockel, a jugé que ce colloque démontrait que la pensée européenne de Socialisme et République est *« au cœur de la réflexion du PS, et non à la marge ».*

J. F.

Le ministère de la santé arrête la diffusion d'une brochure sur les MST

Le tabou de la vulgarité

La diffusion d'une brochure d'information sur les maladies sexuellement transmissibles (MST) par les directions départementales de l'action sanitaire et sociale d'Ille-et-Vilaine, du Val-d'Oise et du Bas-Rhin, vient d'être arrêtée par la direction générale de la santé à la suite de plaintes émanant des milieux catholiques. Trente mille exemplaires de cette bande dessinée, intitulée *le Dernier des tabous* et éditée par la Fédération mutualiste, qui dépend de la Mutuelle de France, avaient été achetés par le ministère de la santé pour alimenter, avec d'autres documents, une campagne d'information expérimentale organisée par la direction générale de la santé et l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) dans les trois départements cités.

Mais, tout en indiquant, vendredi 20 février, au ministère de la santé, que la diffusion n'en avait pas été approuvée par Mme Michèle Barzach, on précise qu'il n'est pas question d'empêcher la mutualité française de distribuer sa BD sous sa propre responsabilité. L'agitation autour de cette brochure, distribuée depuis le début du mois de février à des médecins, des pharmaciens, des responsables de centres sociaux et des lycéens, a commencé en Ille-et-Vilaine, où des associations familiales et des directeurs de lycées privés ont protesté auprès du préfet et de l'archevêché.

Mgr Jacques Jullien, archevêque de Rennes et président de la commission familiale de l'épiscopat, a publié, le 10 février, dans *Ouest-France* une tribune mettant en cause la brochure de la mutualité française dont, écrit-il, *« la vulgarité des dessins frise la provocation (...) »*.

Si l'archevêque ne nie pas la nécessité d'une information sur les MST et le SIDA, même humoristique, il souligne que *« l'homme est gravement menacé physiquement et moralement sur d'autres terrains »*, comme le racisme et la violence.

La mutualité française, de son côté, se déclare étonnée par la publicité donnée par les autorités religieuses à sa bande dessinée : *« Pour toucher les jeunes, il faut parler leur langage »*, précise-t-on.

De fait, *le Dernier des tabous*, dont le texte a été rédigé par le docteur Louis-Dominique Lachiver, attaché de consultation à l'hôpital Saint-Louis de Paris, et les dessins réalisés par Moloch, présente les MST à la manière crue d'une bande dessinée pour adultes. On y voit un sexe masculin coiffé d'un béret basque se détourner de ses homologues africains, toxicomanes et homosexuels, pour figurer le danger de certains rapports, ou une femme tricotant avec ses pieds tout en faisant l'amour.

Le caractère très cru du graphisme affaiblit sans doute la démonstration, mais la brochure a le mérite d'aborder de front ces questions d'une manière sans doute plus percutante que des planches anatomiques.

Quant à l'émoi des milieux catholiques, rapidement suivi de la décision du ministre de retirer la brochure, il constitue le premier accroc dans les campagnes de prévention tant publiques que privées menées depuis peu en France sur les MST et le SIDA et confirme que *« le dernier des tabous »* n'est pas mort.

PHILIPPE BERNARD.

La publicité sur les alcools à la télévision

Le ministère de la culture invoque le « principe d'égalité »

Après la démission du professeur Claude Got, jeudi 19 février, du haut comité d'étude et d'information de l'alcoolisme (*le Monde* du 21 février), pour protester contre l'autorisation accordée aux télévisions privées de diffuser des publicités sur les boissons alcooliques de moins de 9 degrés, le ministère de la culture précise :

« La publicité télévisée pour les boissons alcooliques (bière, cidre et poiré) de moins de 9 degrés a été autorisée en janvier 1986 sur la cinquième chaîne, en février sur la sixième chaîne et en mars 1986 sur Canal Plus. Le principe d'égalité interdit le maintien d'une discrimination en matière de publicité entre les chaînes du secteur privé : il était donc impossible d'interdire à TF 1, après sa privatisation, de diffuser ce type de publicité. »

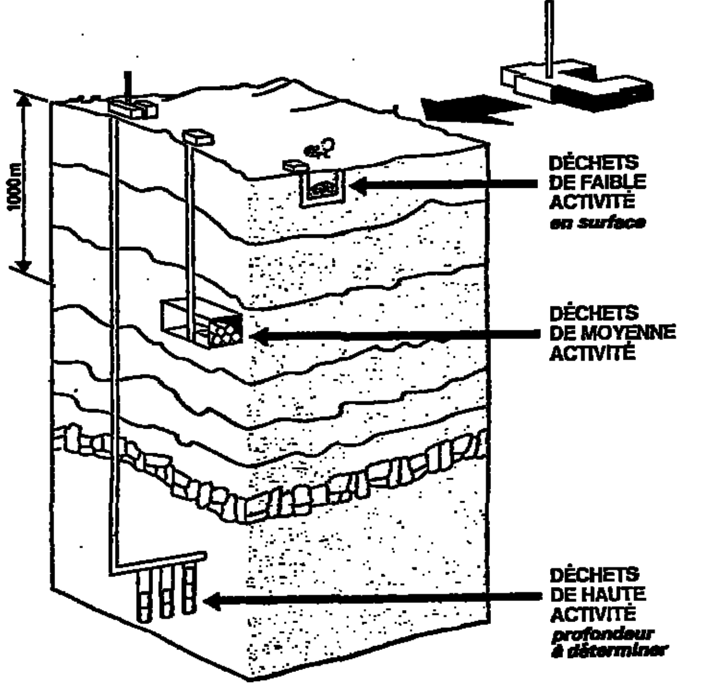
« La France dispose en ce domaine d'un des régimes les plus sévères de publicité pour les boissons alcooliques », rappelle le ministre.

« D'autre part, cette réglementation s'accompagne de la diffusion périodique à la radio et à la télévision de campagnes de lutte contre l'alcoolisme et les excès de boissons alcooliques. »

Prospection dans les Deux-Sèvres pour le stockage des déchets nucléaires

L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA), filiale du Commissariat à l'énergie atomique, vient d'annoncer qu'elle avait décidé d'entreprendre une campagne de prospection géologique dans la région de Neuvy-Bouin (Deux-Sèvres) pour déterminer si le sous-sol était en mesure d'accueillir, en toute sécurité, un centre de stockage de déchets radioactifs souterrain. Comme l'a précisé le préfet du département qui a annoncé, vendredi 20 février à Parthenay, la nouvelle aux élus, il n'est question pour le moment que d'effectuer des forages, des mesures sismiques et des analyses hydrogéologiques pour mieux connaître la nature réelle de ce terrain.

Il n'est pas certain cependant que le site de Neuvy-Bouin soit retenu par les experts. Comme tous les pays du monde qui travaillent sur le sujet, la France avance avec prudence dans ce domaine. Pas question de se tromper et de choisir à la hâte un site de stockage profond dont on s'apercevra dix ou vingt ans plus tard qu'il ne convient pas pour toute une série de raisons : eaux de ruissellement, fissures, manque de stabilité, etc. Aussi, est-il envisagé d'effectuer des recherches sur des terrains de nature différentes : argile, schistes, domes de sel. Dans les semaines à venir, les noms de ces trois sites complémentaires devraient être connus. Cette phase de sélection entraînera la présence d'une vingtaine de personnes en moyenne par site. Elle devrait coûter quelque 70 millions de francs.



Pendant trois ans, les géologues vont étudier cette région, située à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Parthenay et à une cinquantine de kilomètres au nord de Niort, où existe une énorme bulle de granit d'environ trois kilomètres d'épaisseur s'étendant sur près de 250 kilomètres carrés. C'est là, dans une petite zone, peu perméable et peu fracturée, située entre les communes de La Chapelle-Séquin, Vernoux-en-Gâtine et Neuvy-Bouin, que pourrait être construit, si le terrain donne satisfaction, le centre de stockage souterrain de déchets radioactifs à vie longue dont la France a besoin.

Ce n'est qu'au terme de cette longue étude sur les quatre terrains sélectionnés que sera choisi, au début des années 90, celui sur lequel sera construit, par au moins 1000 mètres de fond, un laboratoire souterrain expérimental. Sa construction demandera deux à trois ans. Dans cette installation, constituée d'un puits de descente d'environ cinq mètres de diamètre d'où partiront quelques centaines de mètres de galeries souterraines donnant accès à des chambres, les spécialistes procéderont pendant deux à trois ans à tout une campagne de mesures destinée à s'assurer que le site offre toujours toutes les garanties de sûreté nécessaires à l'entreposage de déchets radioactifs pendant plusieurs centaines d'années. Alors seulement, on pourra envisager, si les pouvoirs publics donnent leur accord, utiliser le site à des fins de stockage et accueillir enfin les premiers fûts de déchets (1).

30 000 mètres cubes de déchets

Pour l'heure, il n'y a pas d'urgence. Mais il est clair qu'il ne faut pas tarder car chaque année, les industries, les hôpitaux, les centres d'études nucléaires et les réacteurs du parc électronucléaire français produisent leur lot de déchets radioactifs. Bien sûr les centrales d'EDF fournissent, indirectement, la plus grande part de ces déchets par le biais des opérations de retraitement des combustibles irradiés. A titre d'exemple, il faut compter de l'ordre de cinq cents mètres cubes de déchets de radioactivité faible et moyenne et quatre mètres cubes de déchets fortement radioactifs par réacteur et par an.

A telle enseigne que l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs estime, qu'à la fin de ce siècle, le volume cumulé des déchets nucléaires de faible et de moyenne activité sera de l'ordre d'un million de mètres cubes et de deux à trois mille mètres cubes au plus pour ceux de très haute activité que l'on noie aujourd'hui à Marcoule (Gard) et demain à la Hague (Manche) dans des pâtes de verre très résistantes (2). Naturellement, il n'est pas question d'abriter dans le centre de stockage souterrain dont se dotera l'ANDRA l'ensemble de ces ordures un peu particulières.

En effet, tous ne sont pas également dangereux et tous ne le sont pas pendant le même temps. C'est pourquoi la majeure partie d'entre eux — ceux qui ont une radioactivité faible ou moyenne disparaissent après quelques dizaines d'années (au maximum trois siècles) — sont entreposés en surface comme cela se fait à proximité du centre de retraitement de la Hague (Manche) et comme cela se fera à Soulaines-Dhuys dans l'Aube où l'on s'apprête à ouvrir un nouveau site de stockage.

Seuls les plus dangereux et ceux dont la vie s'étend sur des centaines, voire des dizaines de milliers d'années seront stockés sous terre. A savoir les déchets « alpha » dont les quantités cumulés devraient être, à la fin du siècle, de l'ordre de 30 000 mètres cubes et qui seront peut-être stockés un jour à Neuvy-Bouin et les déchets de très haute activité qui, à la même époque, représenteront un volume d'environ 2 000 à 3 000 mètres cubes mais dont les caractéristiques particulières — fort dégagement de chaleur — nécessite la construction d'une installation pilote préalable.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Il n'y aura pas de déchets étrangers dans ce centre de stockage.

(2) A titre de comparaison la quantité de déchets engendrés par le nucléaire est d'environ 1 kilo par habitant et par an contre 5 000 kilos pour les déchets domestiques et industriels.

Les laboratoires souterrains dans le monde

La France n'est évidemment pas le seul pays à travailler sur le problème du stockage des déchets radioactifs. Indépendamment des structures géologiques repérées dans les autres pays — elles sont généralement de même nature que celles envisagées par l'ANDRA — on peut classer les laboratoires souterrains, déjà existants ou en projets dans le monde, en deux catégories :

— Les laboratoires de première génération. Ce sont les premières installations réalisées pour étudier des phénomènes de base (effets thermiques, comportement mécanique, migrations, hydraulique, perméabilité de la roche) et mettre au point des méthodes de mesure : Hanford (basalte) et Nevada (granite) aux Etats-Unis ; Asse (sel) en Allemagne fédérale ; Stripa (granite) en Suède ; Mol (argile) en Belgique ; Grimsel (granite) en Suisse.

— Les laboratoires de deuxième génération. Ce sont des installations destinées à obtenir des informations plus détaillées. Plusieurs laboratoires de ce type sont en projet : un aux Etats-Unis, pour les déchets nucléaires civils, en un lieu non encore choisi (Hanford, Nevada Test Site ou autre) ; un en Allemagne fédérale, à Gorleben, et un en France. Un autre, à vocation militaire, est en cours de réalisation à Carlsbad (Nouveau-Mexique) aux Etats-Unis (projet Wipp).

JUSTICE

Avant le procès de Georges Abdallah

M. Albin Chalandon n'a pas l'intention d'adresser des réquisitions au parquet

Interrogé, vendredi 20 février, à Lyon, sur le procès de Georges Ibrahim Abdallah, M. Albin Chalandon, ministre de la justice a déclaré : *« Le procès a lieu à la date que j'avais souhaitée. Nous sommes tous habitués à ses menaces. Elles ne m'impressionnent pas. Nous n'aurons pas avec des magistrats professionnels d'incidents comme ceux qui ont émaillé le procès Schleicher. »* Enfin, le ministre a précisé qu'il n'était pas dans ses intentions d'envoyer des réquisitions écrites particulières à l'avocat général chargé de soutenir l'accusation.

LYON
de notre correspondant régional

Le ministre, qui a passé la journée de vendredi à Lyon, a successivement rencontré — à huis clos — le personnel et quelques détenus des prisons Saint-Paul et Saint-Joseph, des responsables politiques à la préfecture du Rhône, les principaux magistrats du ressort de la cour d'appel du Rhône et des représentants du barreau.

Point fort de la journée : la rencontre du garde des sceaux et du cardinal Albert Decourtray, qui était attendue en raison des sérieuses réserves que le primat des Gaules avait formulées, en son temps, contre certains aspects de la politique gouvernementale. Une polémique publique avait notamment opposé Mgr Decourtray à M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, sur le code de la nationalité.

Selon M. Chalandon, l'entretien s'est déroulé dans une atmosphère confiante (*« Nous avons pu constater une grande communauté de vue sur ce sujet »*), et l'échange a été *« fructueux »*. Le retrait — confirmé en raison de son caractère *« sans doute trop hâtif »* du projet de loi sur le code de la nationalité — n'est sans doute pas étranger à cette décrispation. M. Albin Chalandon a indiqué au cours d'une conférence de presse qu'il avait fait part à son interlocuteur du souhait de son ministère de voir l'Eglise s'impliquer dans l'accueil des drogués.

« Nous manquons de communautés thérapeutiques », a indiqué le ministre, soucieux de voir abordées les questions du soin *« humain, moral et psychologique »* des drogués et, notamment, des jeunes. Mgr Decourtray n'a pas commenté cet entretien.

L'affaire Apap

Interrogé sur l'affaire Apap, le ministre de la justice a estimé que cette affaire avait été *« rendue compliquée par l'intervention du président de la République »*. Sur le fond, il a souligné : *« Le procureur de la République de Valence a tenu des propos que l'on peut considérer comme incompatibles avec l'exercice de sa fonction. En faisant d'une certaine façon l'apologie de la drogue, en suggérant qu'elle puisse être placée en vente libre, il n'est pas aujourd'hui le mieux placé pour faire appliquer la loi. »*

Cependant, M. Chalandon n'a pas encore décidé entre une nouvelle proposition de mutation et une procédure disciplinaire. *« L'essentiel est qu'il quitte Valence et qu'il quitte sa fonction de procureur »*, a-t-il conclu.

Le garde des sceaux — qui a annoncé le déménagement, *« dans quelques années »*, des prisons vétustes situées dans le centre de Lyon, — a estimé d'autre part que le procès de l'ancien chef de la gestapo de Lyon, Klaus Barbie, devrait bien se tenir — *« sauf procédures juridiques dilatoires, notamment de la défense »* — à la fin du mois de mai prochain.

CLAUDE RÉGENT.

Une lettre de Mme Martine Toulotte

Mme Martine Toulotte, que nous avions citée dans l'article publié à propos de l'affaire Abdallah (*le Monde* du 21 février), et qui, selon l'accusation, aurait reçu d'Abdallah un communiqué de revendication d'un des attentats reprochés, nous écrit :

« 1) Cela est totalement faux. Vous reprenez, sans l'annoncer à vos lecteurs, une thèse qui n'est pas nouvelle et qui est celle avancée par la DST depuis deux ans.

» 2) Deux juges d'instruction m'ont entendue sur cette affaire pendant une quinzaine d'heures, ont fait procéder à des vérifications exhaustives à ce propos, qui les ont conduits à ne pas retenir ces accusations policières.

» 3) Mon dossier fait aujourd'hui l'objet d'une ordonnance de disjonction de l'affaire Abdallah. »

Aux assises de Paris

Soigner ou punir ?

Gérard Alzy, vingt-trois ans, a été condamné, vendredi 20 février, à cinq ans de réclusion criminelle par la cour d'assises de Paris, pour avoir, le 21 septembre 1984, étranglé son amie, âgée de seize ans (*le Monde* du 21 février).

Crime passionnel ou geste d'un dément ? Les experts n'avaient pas tranché, se bornant à décrire le jeune homme comme *« un cas limite »*, à la jonction de la névrose et de la *« psychose de type schizophrénique »*. A l'audience, les psychiatres sont même allés jusqu'à estimer qu'il ne pouvait être traité qu'en dehors du milieu carcéral par une équipe comportant nécessairement plusieurs spécialistes et lors d'une prise en charge *« de très longue durée »*.

Mais ces experts n'avaient pas conclu aussi clairement, lors de l'instruction, hésitant à faire bénéficier Gérard Alzy de l'article 64 du code pénal, qui interdit de juger un dément.

La cour d'assises devait donc se prononcer à leur place, mais, si certaines juridictions européennes ont la possibilité d'ordonner un traitement, les jurés parisiens ne pouvaient que répondre à ces deux questions : l'accusé est-il coupable ? A-t-il des circonstances atténuantes ?

M. P.

M. Michel Spaeth n'est pas en fuite

M. Michel Spaeth *« n'est pas en fuite »*. Cet ami et associé de M. Michel Vinciguerra, président du Parti des forces nouvelles, inculpé, lui, de banqueroute et abus de biens sociaux (*le Monde* du 17 février) et écroué, a tenu à le dire à quelques journalistes, au cours d'une réunion — jeudi 19 février — dans le cabinet de son avocat strasbourgeois, Me Jocelyne Klopfenstein.

M. Spaeth, que les gendarmes avaient en vain cherché à son domicile quelques jours plus tôt, a assuré qu'il attendait toujours la convocation d'un juge d'instruction et qu'il se tenait à la disposition de la justice. Salarié depuis trois mois d'une entreprise, il se trouvait, explique-t-il, en déplacement professionnel lorsqu'il a appris l'arrestation de M. Vinciguerra.

Depuis, le jeune homme attend toujours qu'on lui signifie son inculpation. Le mandat d'amener délivré à son encontre par le juge d'instruction de Saint-Dié, Mlle Mottes, n'avait pas encore été exécuté lorsque M. Spaeth a reçu la presse. L'affaire serait, affirme-t-il, d'ordre purement économique, et mêler le Parti des forces nouvelles aux sociétés qu'il gérait aux côtés de M. Vinciguerra, s'apparente à un *« cocktail politico-financier particulièrement ridicule »*.

Le dossier n'est désormais plus entre les mains de Mlle Mottes, qui a été dessaisie à sa demande, mais de M. Jean Giacomini, juge d'instruction à Nancy.

Ag. L.

L'honneur de l'ONASEC

Précisions

A la suite des relations publiées dans *le Monde* des 18 et 19 février du procès intenté au *Figaro* et à M. Suffert par MM. Roland Dumas et Georges Morin, ce dernier, ancien président de l'ONASEC, nous demande d'apporter les précisions ou rectifications suivantes :

1) *« L'orientation générale que le conseil d'administration de l'ONASEC a constamment suivie, sur ma suggestion, n'était pas d'apporter un concours direct à des immigrés : ce n'était pas la vocation de l'ONASEC et nous nous serions substitués à d'autres organismes dont c'était le rôle. Il s'agissait, lorsque nous menions des actions envers des familles de rapatriés d'origine algérienne, dans les nombreuses cités où ils se trouvent avec des immigrés, de concevoir des actions communes aux deux ministères en charge des immigrés (les affaires sociales) et des rapatriés (le secrétariat d'Etat). »*

2) M. Raymond Courrière, ancien secrétaire aux rapatriés, quand il a parlé de lits mis à la disposition de cette population avec le concours de l'ONASEC, parlait de vacances de neige offertes à des enfants d'anciens harkis.

3) M. Leroy, ancien préfet de Lot-et-Garonne, n'a pas parlé de *« logements préfabriqués »* mais de vingt-sept villas en dur dont l'ONASEC a financé la construction en septembre 1985 et que M. André Santini, actuel secrétaire d'Etat aux rapatriés, vient d'inaugurer.

● **La cour de cassation rejette le pourvoi de M. Bernard Patault, ancien préfet de police à Marseille.** — La chambre criminelle de la cour de cassation vient de rejeter le pourvoi formé par M. Bernard Patault, ancien préfet de police à Marseille, condamné le 26 février 1985 à 10 000 F d'amende pour avoir *« par de fausses nouvelles, surpris ou détourné des suffrages »* entre les deux tours de l'élection municipale de 1983. M. Patault avait été condamné par la cour d'Aix-en-Provence à 10 000 F d'amende et à des dommages et intérêts.

M. Patault a été nommé préfet hors cadre le 6 mars 1985 et admis sur sa demande, le 23 décembre suivant, à bénéficier d'un congé spécial.

● **Peine réduite à vingt ans de réclusion criminelle pour Marc Béani.** — La cour d'assises de la Haute-Garonne a condamné, vendredi 20 février, à vingt ans de réclusion criminelle Marc Béani, vingt-trois ans, accusé d'être l'un des meurtriers d'Habib Grimzi, tué dans le train Bordeaux-Vintimille le 14 novembre 1983.

Cet arrêt atténue celui de la cour d'assises du Tarn-et-Garonne qui avait condamné Marc Béani, le 25 janvier 1985, à la réclusion criminelle à perpétuité, peine qu'avait d'ailleurs requise, vendredi, le procureur de la République à Toulouse.

● **Un Basque espagnol expulsé *de France vers l'Espagne.*** — Miguel Angel Goycoechea Fradua, dit « Txo », un Basque espagnol expulsé vendredi 20 février, vers l'Espagne selon la procédure d'urgence absolue, faisait courir des *« risques graves pour l'ordre public »*, a indiqué un communiqué de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques publié après l'expulsion. « Txo » est considéré par la police espagnole comme un membre actif d'ETA-militaire. Il avait été interpellé vendredi en fin de matinée à Saint-Jean-de-Luz.

« Txo », qui ne bénéficiait pas du *statut de réfugié politique et ne faisait* pas l'objet d'un mandat d'arrêt international, selon la préfecture, est le trente et unième Basque espagnol expulsé de France depuis le 19 juillet 1986, le vingt-neuvième selon la *« procédure d'urgence absolue »*.

Société

DÉFENSE

Treize années de sondages réguliers

L'armée face à l'opinion

Plus on est jeune (entre dix-huit et vingt-quatre ans) et plus on est diplômé (c'est-à-dire que l'on est issu de l'enseignement supérieur), moins on a des opinions favorables à l'armée. Ce diagnostic relève du sondage que, chaque année depuis 1973, le ministère de la défense demande à la SOFRES pour tenter d'évaluer l'état de l'opinion française sur l'institution militaire. Si l'opinion varie beaucoup en fonction de l'âge et du niveau d'instruction, en revanche, le dernier sondage, en 1986, apporte une indication nouvelle par rapport aux enquêtes précédentes : les femmes, habituellement plus réservées que les hommes à l'encontre de l'armée, avancent des jugements plus favorables dès lors qu'il s'agit d'analyser les appréciations des Français sur l'emploi des militaires, notamment, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.

Ces précisions sont données dans le dernier numéro de la revue *Armées d'aujourd'hui* qui vient d'être publié, selon une formule radicalement différente, par le Service d'information et de relations publiques des armées (SIRPA) du ministère de la défense.

L'enquête, réalisée en septembre 1986, immédiatement après la série d'attentats terroristes à Paris, montre que le terrorisme est précisément devenu la préoccupation majeure des Français. Alors que l'Union soviétique était, en 1983, considérée comme le pays le plus menaçant pour la paix du monde par 57 % des Français, les Etats soupçonnés de soutenir le terrorisme (l'Iran, la Libye et la Syrie) sont devenus, en 1986, les puissances à risques. Dans ces circonstances, rien d'étonnant si 89 % des Français interrogés approuvent le spectacle des armées gardant les frontières ou les aéroports. En outre, 73 % des Français jugent cette mesure efficace.

« *Finalement*, note le lieutenant-colonel Jean-Paul Le Bourg qui commente ce sondage dans *Armées d'aujourd'hui, les actions terroristes, peu dangereuses pour la sécurité globale du pays, mais meurtrières et spectaculaires, tendent à masquer la menace militaire potentielle que constitue l'URSS pour la sécurité de l'Europe, alors même que ce pays est majoritairement considéré comme partiellement responsable du terrorisme.* » Le SIRPA envisage une action d'information en 1987 sur la menace soviétique.

Le sondage de 1986 apporte une autre nouveauté : le fossé se creuse entre l'armée et les hommes qui n'ont pas effectué leur service national. Déjà nettement en retrait depuis plusieurs années, les hommes qui n'ont pas fait leur service national (ils sont en moyenne 30 % de la classe d'âge) ont accentué, en 1986, leurs jugements défavorables sur le service militaire et sur la volonté de défense. Ils sont de plus en plus anti*militaristes*.

En revanche, l'alternance politique instaurée en 1981 et la période de cohabitation instituée depuis 1986 n'ont pas sensiblement modifié, ou altéré, l'opinion des Français sur la nécessité et l'efficacité supposée de la dissuasion nucléaire. Ainsi, 56 % des « sondés » considèrent que la dissuasion protège la France contre une agression et 59 % sont prêts à accepter que le chef de l'Etat use de la menace de recourir aux armes nucléaires en cas d'une attaque de même nature sur les intérêts vitaux du pays.

★ Sondage effectué du 27 septembre au 1er octobre 1986, par la SOFRES, sur un échantillon national de mille personnes représentatif de l'ensemble de la population âgée de plus de dix-huit ans.

La France doit avoir une capacité de dissuasion dans le domaine chimique

déclare M. Jean-Bernard Raimond

Genève, 19 février (*Reuter*). – La France entend se doter d'armes chimiques afin de pouvoir exercer une dissuasion dans ce domaine, a confirmé, jeudi 19 février à Genève, M. Jean-Bernard Raimond, ministre français des affaires étrangères.

Le gouvernement français « *a décidé de se doter d'une capacité dissuasive en matière chimique, de manière qu'en attendant l'accomplissement d'un processus de désarmement chimique, elle ne soit pas démunie du point de vue de la dissuasion* », a-t-il expliqué dans une conférence de presse, après avoi pris la parole devant la conférence sur le désarmement (*le Monde* du 20 février).

« *Nous n'avons pas de stocks au-delà de la recherche, et c'est la différence avec ce qui a été inscrit dans la loi de programmation militaire. Nous allons aller plus loin et avoir une capacité de dissuasion* », a-t-il précisé.

POLICE

Après la mise à l'écart de M. Pierre Quilici

Malaise dans la police marseillaise

La mise à l'écart par M. Robert Pandraud du directeur départemental des polices urbaines des Bouches-du-Rhône, le contrôleur général Pierre Quilici, continue de susciter d'âpres commentaires dans la police marseillaise (*le Monde* du 20 février).

La section locale du Syndicat national des policiers en tenue (SNPT-FASP) a déclaré ne pas être surprise de la position de M. Quilici, qu'elle « *tient en grande estime* » et qu'elle qualifie de « *père de la police nationale* ».

De son côté, le Syndicat national des commissaires (membre de la FASP) « *déplore qu'une fois de plus un haut fonctionnaire de police dont les mérites professionnels, le courage et les qualités sont reconnus de tous soit relevé de ses fonctions* ». La section départementale de la CFDT-Police parle de « *valse des chefs* » qui constitue « *une véritable maladie* ».

L'échec de la Caisse d'épargne

Vendredi 20 février, dans les colonnes du *Provençal*, M. Quilici revient lui-même à la charge en déclarant que « *certains fonctionnaires ont un cœur gros comme ça. Il n'aurait pas fallu grand-chose pour qu'il y ait une parfaite entente entre les polices urbaines et le SRPJ, mais les nouveaux responsables de celui-ci ont dressé des barrières entre les services. Ils ont profité du travail des autres. La PJ se targue d'enregistrer plus de 52 % de bons résultats en matière de hold-up, mais qui a arrêté le plus grand nombre de braqueurs ? Les polices urbaines* ».

La réorganisation de la police marseillaise en cours depuis plusieurs mois est au centre de la polémique. Dès son arrivée place Beauvau, M. Robert Pandraud avait annoncé qu'il conduirait dans les Bouches-du-Rhône une expérience de départementalisation de la police nationale. Une enquête, confiée à M. Marcel Leclerc, chef de l'inspection générale de la police nationale (IGPN), devait, l'été dernier, en tracer les grands traits. Il s'agissait de confier au service régional de la police judiciaire les tâches de police judiciaire habituellement traitées par la sûreté urbaine.

Cette organisation, analogue à celle que connaît la capitale, revient à marginaliser les services de la sûreté urbaine, qui ne s'occupe plus que d'ordre public.

A l'évidence, la réforme, qui tarde à se mettre en place, a bousculé des habitudes et menacé des fiefs. Le dernier « ratage » du hold-up de la Caisse d'épargne, au cours duquel sept « casseurs » ont réussi à échapper à la police malgré un impressionnant dispositif déployé pour les intercepter, a ravivé les rancœurs, chacun rejetant sur l'autre la responsabilité de l'échec.

C'est dans ce cadre que sont à nouveau évoquées plusieurs affaires dans lesquelles sont impliqués quelques hauts policiers de la sûreté urbaine. L'une vise les commissaires Gentet et Ghenassia, respectivement chef et ancien chef de la brigade mondaine marseillaise. Ces deux policiers, sur la foi du témoignage d'une prostituée, sont inculpés de proxénétisme aggravé.

Une confrontation entre ces fonctionnaires, vigoureusement défendus par leur organisation syndicale, le Syndicat des commissaires et des hauts fonctionnaires de la police nationale, et l'accusation est prévue, pour le début du mois de mars. Les collègues des deux policiers affirment qu'elle tournera à l'avantage des inculpés.

Mais M. Ghenassia est également inculpé après la disparition de logiciels de machines à sous saisis et entreposés dans les locaux de la police marseillaise. Il est, de plus, inculpé après la disparition d'une importante somme d'argent trouvée sur un truand blessé par des concurrents. Ces affaires, et quelques autres, connues de toute la hiérarchie policière, ont provoqué des frictions avec le parquet général.

G. M.

Directeur des Renseignements généraux

M. Philippe Massoni quitte le cabinet du ministre chargé de la sécurité

Par arrêté paru au *Journal officiel* du 20 février, M. Robert Pandraud, ministre délégué auprès du ministre de l'intérieur, a mis fin, « *sur sa demande* », aux fonctions de directeur adjoint de cabinet qu'exerçait auprès de lui, depuis près d'un an, M. Philippe Massoni. Ce dernier reste directeur central des Renseignements généraux, poste qu'il cumulait jusque-là avec celui de directeur adjoint du cabinet du ministre.

La nouvelle situation administrative de M. Massoni n'est que l'officialisation d'un état de fait. Depuis plus d'un mois (*le Monde* du 16 janvier), M. Massoni se consacrait exclusivement à la direction des Renseignements généraux.

Un autre arrêté, publié le même jour, nomme M. Raymond Sasia inspecteur général de la police nationale, chargé de mission auprès de M. Pandraud.

M. Sasia, qui s'occupe de la sécurité du ministère de l'intérieur, n'avait, jusqu'à présent, pas d'affectation officielle. Auteur d'un projet de réforme au service des Voyages officiels, dont il devait prendre la direction, M. Sasia a vu sa nomination refusée par l'Elysée.

ÉDUCATION

La mort de James Marangé

Un symbole de « la laïque »

James Marangé, ancien secrétaire général de la FEN, est mort vendredi 20 février (*notre dernière édition du 21 février*). Instituteur de village devenu syndicaliste, il symbolisait le militant laïque de l'après-guerre marqué toute sa vie par la formation rigoureuse qu'il avait reçue à l'école normale de Chaumont. James Marangé avait raconté son itinéraire en 1976 dans un livre intitulé *De Jules Ferry à Ivan Illich* (Stock).

[Né le 27 mai 1920 à Soncourt-sur-Marne (*Haute-Marne*), James Marangé était fils de boulanger. Orienté vers l'école normale pour des raisons financières, il devient instituteur dans l'école de son village en 1939. Dès la Libération, sa vie se confond avec le syndicalisme. Il adhère au SNI et est élu au bureau de sa section de la Haute-Marne dont il devient secrétaire général en 1947. Animateur de mouvements de jeunesse, il est aussi responsable départemental de la fédération des œuvres laïques. En 1952, il devient membre du bureau national du SNI puis, deux ans plus tard, secrétaire national permanent chargé des questions de la jeunesse et de la formation syndicale ; il dirige ensuite l'*Ecole libératrice*, journal du SNI, et devient, en 1962, secrétaire général adjoint de ce syndicat. En 1966, James Marangé succède à Georges Lauré au poste de secrétaire général de la FEN où le poids du SNI est déterminant. En mai 1968, il joue un rôle d'intermédiaire actif entre ministère et manifestants et participe aux accords de Grenelle.

Agé de cinquante-cinq ans, l'âge de la retraite des instituteurs, il cède la barre de la FEN en 1974 à M. André Henry, prédécesseur de l'actuel secrétaire général M. Jacques Pommatau. James Marangé, depuis sa retraite, a été conseiller techique auprès du Conseil économique et social et, depuis 1978, conseiller d'Etat en service extraordinaire. Entré en 1937 aux jeunesses socialistes, James Marangé cotisait à la SFIO depuis 1945. Membre du Parti socialiste, il a siégé au comité directeur de 1975 à 1977.]

Communication

Havas détient plus du tiers du capital de CEP Communication

L'agence Havas a pris, vendredi 20 février, le contrôle direct de 35,45 % du capital de CEP Communication en absorbant sa filiale Interinvestissements; détentrice d'une participation dans le groupe.

CEP Communication, dont le PDG est M. Christian Brégou, est le premier groupe français d'information économique et professionnelle (notamment avec *l'Usine nouvelle*, *le Moniteur des travaux publics et du bâtiment*, les titres du groupe de presse informatique Tests, sa filiale Larousse-Nathan, etc). Son chiffre d'affaires en 1986 est supérieur à 3 milliards de francs, soit dix fois plus que lors de la création du groupe en 1976.

Introduit au second marché boursier en novembre dernier, le capital de CEP Communication est donc désormais détenu par Havas (35,45 %), par les banques CCF, Suez, Barclays (*à hauteur de 10 %*), la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (8,5 %), *Ouest-France* (5,5 %) et par les cadres dirigeants du groupe (12,5 %).

Europe 1 cède à RMC sa participation dans Télé-Monte-Carlo

Après plusieurs mois de négociations, le groupe Europe 1 Communication a cédé à Radio-Monte-Carlo sa participation de 30 % dans la société Télé-Monte-Carlo. La radio monégasque, qui devient actionnaire à 60 % de TMC, a ainsi repris l'ensemble des créances et engagements relatifs à TMC, ainsi que les participations qu'Europe 1 et Régie nº 1 détenaient dans la régie de TMC, Régie Soleil.

« *Il s'agit d'un apurement financier entre les deux actionnaires* », dit-on à la SOFIRAD, la holding d'Etat qui détient 83 % des parts de RMC, tandis qu'Europe 1 se félicite de la cession de sa participation dans une société dont le déficit l'an passé était de 55 millions de francs. L'appréciation semblait la même, vendredi 20 février, à la Bourse de Paris, où l'action Europe 1, cotée à 830 F à l'ouverture, atteignait 900 F un peu plus tard.

Voilà donc amorcée la première étape du plan de M. Schwarz, PDG de la SOFIRAD, visant à rattacher RMC et TMC et à doter le repreneur de RMC – en voie de privatisation – d'atouts importants pour exploiter une synergie entre les deux médias. L'audit permettant de calculer le prix de vente de RMC-TMC ayant déjà été réalisé par le Crédit lyonnais, la procédure de vente pourrait donc être enclenchée à la fin du mois de mars.

L'affaire suscite déjà nombre de convoitises : la station RMC est une entreprise rentable; quant à TMC, qui souhaite élargir sa zone de diffusion dans tout le sud de la France, elle dispose d'une série de fréquences précieuses dans la région du Midi et d'avantages divers liés à son appartenance à l'UER (Union européenne de radiodiffusion), notamment des droits en matière de retransmissions sportives et l'accès aux images d'actualité provenant des échanges européens.

Autant d'éléments intéressants pour les candidats à la reprise de RMC (Jean-Claude Decaux, la famille Douce...), mais aussi et surtout pour les repreneurs de la cinquième et de la sixième chaînes. Des contacts et négociations ont déjà eu lieu entre les propriétaires de TMC et les candidats repreneurs, lesquels souhaiteraient transformer TMC en une station régionale affiliée à leur réseau, c'est-à-dire associée aux recettes publicitaires mais n'émettant – en décrochages – que quelques heures par jour.

A. Co.

Après les artistes du show-business

Les musiciens classiques réclament une chaîne musicale

Après Johnny Hallyday, Lorin Maazel ; après Isabelle Adjani, Christiane Eda-Pierre ; après Jean-Jacques Goldman, Isaac Stern, Alexis Weissenberg, Daniel Barenboïm, Pierre Boulez... Après les vedettes du show-business et de la chanson, voici donc les grands noms de la musique classique ou contemporaine, du lyrique et du jazz qui se mobilisent et s'expriment en faveur d'une chaîne musicale.

L'initiative, coordonnée par la SACEM et signée par le BLIM (Bureau de liaison interprofessionnel de la musique), a, en effet, regroupé – « *en une journée* », précise un communiqué – plus de deux cents musiciens et bénéficie du soutien d'une vingtaine d'associations musicales. Elle s'est traduite par la publication, dans la presse, d'un texte intitulé « Pour une chaîne de toutes les musiques ». Les artistes y affirment « *que seule une chaîne non généraliste (...) pourra rendre à toutes les musiques les services que le public et les professionnels en attendent : concerts, spectacles musicaux, opéras, clips, films, etc., etc.* ».

Un appel direct à la CNCL, laquelle, après les auditions des candidats, fera connaître en début de semaine sa décision concernant l'attribution de la sixième chaîne. Le choix oppose en effet trois candidats sur deux concepts différents de télévision : la CLT alliée à la Lyonnaise des eaux (sur un projet de chaîne plutôt généraliste), TV 6 et TFM (pour une chaîne thématique fiction et musique).

C'est d'ailleurs l'un d'eux, TV 6, qui s'est vu reprocher par plusieurs membres de la CNCL le comportement de son actionnaire, la radio NRJ, accusée de dépasser « *230 fois les normes autorisées sur la bande FM en matière de puissance* ». Dans un communiqué, publié le vendredi 20 février, le président et fondateur de NRJ, M. Jean-Paul Baudecroux, a tenu à se justifier et à prendre des engagements. « *La législation de 1982 en matière de radio privée a été fondée sur l'idée de radios associatives*, écrit-il. *Elle est peu adaptée au développement des radios commerciales et n'a donc permis à aucun des opérateurs importants de fonctionner avec des règles du jeu claires.* »

Evoquant le cas d'autres radios « *dont les actionnaires sont candidats à des autorisations de télévision* » et qui « *ne sont pas plus en mesure que les autres de respecter les règles de puissance en vigueur jusqu'à présent* » – Hit FM (liée à UGC), Europe 1, Skyrock (liée à Filipacchi donc à Hachette) et Chic FM (le réseau du groupe Hersant), – M. Baudecroux « *souhaite que des règles claires et réalistes soient établies dans ce domaine par la CNCL et s'engage solennellement à respecter scrupuleusement la réglementation qui sera promulguée par la commission* ».

Notons que l'appel des candidatures pour les autorisations de radios sur la région parisienne a été différé par la CNCL et n'aura lieu qu'au mois de mars, la remise en ordre de la bande FM apparaissant comme un dossier prioritaire de la commission... après l'attribution des grandes chaînes de télévision.

A. CO.

La mort de Sir Hugh C. Greene, ancien directeur général de la BBC

L'ancien directeur général de la BBC, Sir Hugh Carleton Greene, frère de l'écrivain Graham Greene, est décédé jeudi 19 février à l'âge de soixante-seize ans.

[*Entré à la BBC en 1940* pour y diriger les émissions à destination de l'Allemagne nazie, après avoir été correspondant à l'étranger du *Daily Telegraph*, M. Greene avait été nommé directeur général de la société nationale en 1960. *C'est sous sa direction – qui a duré* jusqu'en 1969 – qu'avaient été lancées toute une série de nouvelles émissions *satiriques, et que l'image de la BBC* s'est considérablement modernisée.]

● **Déception de la chaîne ABC à propos de l'audience d'« Amerika ».** – Les taux d'écoute de la série télévisée « Amerika » (*le Monde* daté 15-16 février) se sont révélés inférieurs aux espoirs de la chaîne ABC et pourraient donner lieu à des compensations aux annonceurs. Cette série qui raconte la vie aux *Etats-Unis sous l'occupation soviétique* a attiré, le premier soir 38 % des téléspectateurs américains, et les jours suivants 31 %, 26 % et 28 %. Des taux décevants même si, à l'exception de mardi, la série a été l'émission la plus regardée de la soirée, la chaîne ayant, semble-t-il, garanti aux annonceurs un taux d'écoute de 35 %.

SPORTS

● **SKI : Catherine Quittet accidentée.** – Mauvaise journée pour Catherine Quittet vendredi 20 février. Alors que la jeune skieuse de 23 ans amorçait la descente, première épreuve des championnats de France de ski alpin, qui ont lieu jusqu'à dimanche, elle a fait une chute provoquant une rupture des ligaments au niveau du genou. Hospitalisée à Lyon, Catherine Quittet doit être opérée samedi et risque de ne plus *pouvoir skier jusq'à la fin de la saison*.

Un week-end d'attente pour les candidats à la reprise des chaînes.

Les représentants des projets « Capital TV » et « Canal Plus Junior », les deux derniers candidats à la reprise de la sixième chaîne, ont été reçus, vendredi 20 février, par la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL), qui a ainsi clos sa série d'audiences pour la réattribution de la « 5 » et de la « 6 ». Les résultats sont attendus normalement pour le mardi 24 février, mais la CNCL n'exclut pas de les faire connaître dès lundi prochain, avant l'expiration du délai pour le dépôt des candidatures à la Une.

La CNCL a d'ores et déjà fait savoir que la candidature de Canal Plus Junior – chaîne cryptée destinée aux enfants – « *n'entrait pas dans le cadre de l'appel d'offres qu'elle avait lancé et qui portait sur l'exploitation de services privés de télévision à vocation nationale, diffusée en clair par voie hertzienne terrestre* ». Elle a par conséquent déclaré « *ne pas être en mesure de se prononcer pour l'instant sur ce projet* ».

De son côté, la SET-Presse (regroupement d'une trentaine de publications) a confirmé sa « *volonté de voir les entreprises de presse participer collectivement au groupe d'acquéreurs animé par Hachette si celle-ci confirme son intention de se porter acquéreur de TF 1* ».

Une réunion des actionnaires de la SET-Presse a eu lieu vendredi en présence de M. Yves Sabouret, vice-président-directeur général d'Hachette, lequel – indique un communiqué – « *a affirmé, conformément au protocole d'accord signé le 31 décembre, son soutien à la SET-Presse, pour que celle-ci soit une structure de rassemblement pour la presse française, afin d'en assurer la représentation la plus large, la plus efficace possible au sein du groupe des repreneurs* ». Probables depuis déjà quelques jours, les candidatures d'Hachette et de Bouygues ne devraient être annoncées officiellement qu'au dernier moment.

Après la mutation du rédacteur en chef de FR 3-Corse

Conflit entre le personnel de la station et la direction de la chaîne

L'annonce de la mutation de M. Sampiero Sanguinetti, chef du service régional et rédacteur en chef de FR 3-Corse depuis six ans, a provoqué un regain de tension à l'intérieur de la chaîne (*le Monde* des 20 et 21 février). Les syndicats de journalistes CFDT, CGT et SNJ (autonome) de la société ont dénoncé, vendredi 20 février, « *l'irresponsabilité* » du président de FR 3, M. René Han, et les « *pressions* » du ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua.

Soixante-sept membres du personnel de FR3-Corse sur un total de soixante-treize ont signé un télex envoyé au PDG lui demandant de revenir sur cette décision. Des mots d'ordre de grève ont été lancés pour mardi par les personnels de FR 3-Corse (vingt-quatre heures reconductibles) et de Radio-Corse FM (vingt-quatre heures), lesquels seronts rejoints dans leur mouvement par les salariés de trois des radios locales (RCI, Studio 20 et Alta Frequenza). Plusieurs autres actions ont été décidées sur place, telles qu'une opération portes ouvertes à FR 3-Corse, samedi 21 et mardi 24 février, la circulation d'une pétition et une campagne d'affiches.

De son côté, le quatrième syndicat de journalistes de FR 3 – Force ouvrière – a publié un communiqué dans lequel il « *réprouvre le fait que la direction se sépare de journalistes confirmés au moment où FR 3 se trouve confrontée à une concurrence accrue.* »

Bien décidée à ne pas revenir sur cette décision, la direction de la chaîne a annoncé, par la voix de M. Claude Marchand, directeur régional, la nomination de deux nouveaux responsables : MM. Michel Satti, comme chef de service, et Gérard Pinson, comme rédacteur en chef. M. Sampiero Sanguinetti s'est, quant à lui, vu proposer d'intégrer l'équipe de Soir 3 à Paris.

« *Cela correspondrait à une bonne trajectoire journalistique* », explique M. René Han, qui estime impossible, dans le cadre du fonctionnement actuel de la chaîne, de laisser plus de six ans un même responsable au même poste. M. Sanguinetti a réservé sa décision.

MUSIQUES

L'Orchestre national de jazz 1987

Nouvelle génération

Antoine Hervé, directeur pour cette année, tire l'ONJ vers le pop-jazz culturel.

Antoine Hervé incarne hyperboliquement la nouvelle génération des jazzmen français : grand, plaisant, sûr de lui sans arrogance, juvénile, détendu, impeccable instrumentiste, orchestrateur savant et cultivé, décidé à gagner sur au moins deux tableaux, celui de la culture subventionnée et celui du succès public. Ce double choix était bien illustré par le programme qu'il a présenté avec une simplicité charmante et dirigé avec un métier imparable, mardi, au Théâtre musical de Paris, devant un auditoire formé de presque autant de notables et de professionnels de la musique que d'amateurs, sourcilleux ou non.

Sous les lofts de Paris, la première composition, due au chef, introduisait, grâce à l'accordéon, ce qu'il faut de clin d'œil à la francité dans une pièce orchestrale qui emprunte, en l'assagissant, le modalisme et la houleuse mesure à six temps de Coltrane, comme tout le monde le fait depuis bientôt trente ans – l'âge même d'Hervé. C'est *Africa* récrit *Sous le ciel de Paris*, et il n'y a rien là pour choquer ou surprendre. On jouit simplement du beau son d'orchestre, de cet équilibre contrasté entre les sections acérées de souffleurs comme les veut le jazz et une rythmique électroniquement gonflée, ronde et musclée comme la veut la pop ou le jazz-rock.

Suivait une composition neuve de Louis Sclavis, à l'écriture extrêmement percussive, toujours modale, où l'improvisation « free » du soliste mettait d'autant mieux en valeur l'irréprochable mise en place de l'orchestre dans les passages difficiles joués à l'unisson en tutti, qui tendent à la pure et simple performance. Cette impression que donne l'ONJ de fonctionner selon un point d'honneur technique beaucoup plus qu'esthétique – comme s'il s'agissait d'abord de convaincre on ne sait quels juges vétilleux de son hyperprofessionnalisme, – fut encore accentuée par un « medley » des thèmes de *West Side Story*, très allusivement enchaînés, mais où l'on était heureux d'entendre soudain une suite d'accords sous une mélodie, *There's a place for us*, jouée avec cœur par le tromboniste Glenn Ferris. Trop longtemps cantonné dans les studios, André Ceccarelli, fameux « requin », trouve dans ce morceau de bravoure l'occasion d'un solo où démontrer tout ce qu'il sait faire, mais peut-être n'en fallait-il pas tant.

Du coup, le réarrangement en jazz de thèmes du *Sacre du printemps* de Stravinski tourne lui aussi à la *bravura* (habileté) orchestrale, et la question s'insinue : A quoi bon ? Pour obtenir un « plus » culturel, aussi disgracieux que le « mieux-disant » du même acabit ? On s'est retenu de tourner la tête vers la loge du ministre.

Chacun s'est retrouvé à l'aise, dans la commémoration de la ballade pour soliste et grand orchestre, avec celle, classiquement jazz, pour laquelle était invité Johnny Griffin, toujours volubile et fouaillant dans la fourrure. Très divertissant fut le lâcher de volutes vaporeuses dans les jambes des musiciens durant un morceau d'ambiance lyrico-mystérieuse, dont on comprit à temps qu'il n'était ni une faute de goût ni une preuve de ringardise, mais une nécessité, celle d'humidifier les plantes vertes du décor. Le concert faillit se terminer en queue de poisson sur une coda ratée du saxophoniste Francis Bourrec. Un rappel a permis à Antoine Hervé d'envoyer un bref morceau franchement binaire, ne cherchant pas midi à quatorze heures et indiquant sans ambiguïté une direction de l'orchestre : le pop-jazz-rock.

Entre le jazz considéré comme un art et celui conçu comme un divertissement, l'ONJ va donc essayer, semble-t-il, de ne pas choisir. Ainsi reflète-t-il parfaitement la crise qui affecte cette musique et qu'exprime le critique Michel-Claude Jalard dans son livre *Le jazz est-il encore possible ?*, qui vient de paraître (1) et qui conclut ainsi : « *Le temps des créateurs est à jamais clos* ».

MICHEL CONTAT.

(1) Editions Parenthèses, coll. Epistrophy. Préface d'Alain Gerber.

L'Orchestre de San-Francisco au Châtelet

Une grande tradition

Pour fêter son soixante-quinzième anniversaire, l'Orchestre symphonique de San-Francisco accomplit une longue tournée européenne, et un public nombreux a chaleureusement accueilli, au TNP-Châtelet, cet ensemble excellent dont Pierre Monteux fut le chef pendant près de vingt ans avant de céder la baguette à Josef Krips, puis à Seiji Ozawa.

Son chef actuel, Herbert Blomstedt, qui a succédé depuis un an et demi à Edo de Waart, tout en restant directeur musical de la prestigieuse Staatskapelle de Dresde, est un Suédois de haute taille, sec et vigoureux, brillant technicien. Mais ses interprétations du *Carnaval romain*, de Berlioz, et de la *Première symphonie*, de Brahms, malgré leur richesse instrumentale, paraissaient un peu raides et dépourvues de sentiment personnel, fidèles comme une photographie mais sans la moindre inspiration.

Entre ces œuvres, Isaac Stern jouait d'abord un adagio et un rondo pour violon et orchestre de Mozart avec une curieuse négligence ou plutôt, sans doute, une certaine distraction ; sinon, comment expliquer ces phrasés étriqués, ces notes à la limite de la justesse ?

Mais le grand orchestre, enfin éveillé, prenait sa revanche dans le premier concerto de Prokofiev, réinventant, comme venu de son tréfonds, son poème qui émerge du rêve, variant avec un arc-en-ciel de sonorités merveilleuses les épisodes drus, populaires, voire agressifs et goguenards, sans jamais perdre le style de ce lyrisme très pur.

JACQUES LONCHAMPT.

FESTIVAL

Le 750e anniversaire de Berlin

Festivités en tous genres

En prologue du Festival du film de Berlin, on a annoncé une série de manifestations pour célébrer le 750e anniversaire de la ville. Un programme énorme.

A Berlin, tout au long de l'année, les festivals se succèdent. En 1987, plus encore que d'habitude, puisque c'est le 750e anniversaire de la ville. Le Dr Ulrich Eckhardt, qui dirige l'ensemble, a donné le jeudi 19 une conférence de presse et annoncé le programme : énorme. Il s'étale du 30 avril au 15 novembre, le reste du temps étant pris par le Festival du film, les rencontres théâtrales, le jazz, les enfants...

Il y aura de grandes manifestations populaires, comme ce feu d'artifice japonais (le 30 août) ou ce concert géant en trois parties, sur l'histoire de Berlin; des centaines de musiciens seront regroupés sur une estrade élevée autour de la colonne de la Victoire – au milieu d'une large avenue, face à l'Est – pour plus de cent mille spectateurs, avec un aménagement technique très poussé.

Il y aura évidemment beaucoup de concerts pendant le temps des fêtes, des expositions, des présentations d'architecture, des opéras – une participation internationale : Milan, Kiev, Vienne, Bruxelles... – de la danse, du théâtre, entre autres un « portrait de Patrice Chéreau ». Très célèbre dans toute l'Allemagne, il n'est pas venu à Berlin depuis *la Dispute*, en 1976. Il présentera, fin octobre-début novembre, *Dans la solitude des champs de coton*, de Bernard-Marie Koltes, et des vidéos de spectacles, ses films, dont le dernier, tourné avec ses élèves d'après *Platonov*, de Tchekhov.

Côté théâtre étranger, il y aura encore *Elvire/Jouvet, la Grande magie* par Strehler, le théâtre Habimah de Tel-Aviv, qui n'est pas venu à Berlin depuis soixante ans et présentera une pièce contemporaine mise en scène par Lioubimov, *les Trois Sœurs* par le théâtre de Budapest, le *No* de Ennasuke, etc. En plus, du 16 au 23 août, sera créé un spectacle tout à fait particulier, qui ne peut être fait que là où il sera fait : l'adaptation de *Nathan le Sage* par Hansgunther Heyme. C'est la pièce de Lessing, mais jouée par étapes, sur les lieux mêmes parcourus par le personnage qui a inspiré Lessing, un juif nommé Mendelssohn. Non seulement le parcours longe le mur, mais il traverse, en somme, des moments du génie berlinois, passe notamment par le bosquet où, abîmée, solitaire, s'élève la statue de Lessing. L'endroit est magique, le spectacle ne peut pas ne pas l'être.

A l'Est aussi, Berlin a sept cent-cinquante ans, et les festivals réguliers y étant plus nombreux, la célébration a déjà commencé : la compagnie Martha Graham est là pour la première fois, Pina Bausch y sera, également pour la première fois, les 27 et 28 mai. La participation internationale est très importante. Du côté de la France, puisque Roberto Benzi est classé parmi les Italiens et Nana Mouskouri parmi les Grecs, les accords se sont faits sur Mireille Mathieu, Gilbert Bécaud, le mime Marceau, les marionnettes d'André Tahon, etc. En hommage à la légende, on annonce une revue, *Hallo Paris*, entre Folies-Bergère et Lido, si on se fie au programme.

Plusieurs manifestations, notamment concerts et récitals, auront lieu dans l'un et l'autre Berlins, mais le rêve d'une opération commune « au-dessus du mur » a dû être abandonnée.

COLETTE GODARD.

Les trois coups

Le Festival international du film de Berlin a été inauguré le vendredi 20 avec *The Colour of Money*, de Martin Scorsese. Paul Newman *plus beau que jamais* y reprend son personnage de l'arnaqueur, vingt-cinq ans après. Il ne gagne plus sa vie en jouant au billard, il vend du whisky, a une maîtresse qui rêve d'aller en Floride et une belle voiture blanche. Mais il rencontre un jeune garçon génial, Tom Cruise, qu'il veut éduquer, à qui il tente d'enseigner ses stratégies vicieuses... Ce n'est pas *Karate Kid version billard*...

Traditionnellement, la direction du Festival offre une soirée dans un cadre qui évoque le film d'ouverture. Les salons de l'Hôtel Intercontinental ruisselaient de panneaux dorés, de fines chaînettes pendant du plafond, on était loin des casinos d'Atlantic-City tels qu'on les voit dans le film, malgré la table de billard trônant sur une estrade. *La foule était chic avec prédominance* des lamés argent, de paillettes noires et blanches, de gris velouté et, quand même, quelques coiffures excentriques, juste pour les photographes et la télévision, qui d'ailleurs ne s'intéressaient qu'à Klaus Maria Brandauer, président du jury.

En fait, le Festival commence réellement ce samedi 21 avec la compétition, le forum, les nouveaux films allemands, etc., et, en marge, les programmes internationaux de la production « gay » qui se donnent chaque soir à partir de 1 heure du matin, entrée libre.

C. G.

NOTES

Théâtre-Ouvert met la clé sous la porte

Des lettres et des télégrammes de soutien, venus de tous les horizons, s'empilent sur le bureau de Lucien Attoun depuis qu'il a annoncé, non sans avoir maintes fois tiré la sonnette d'alarme, la cessation des activités publiques du Théâtre-Ouvert : un théâtre d'essai et de création, consacré à l'écriture théâtrale d'aujourd'hui.

C'est au Jardin d'hiver, ouvert en 1981, à deux pas du Moulin-Rouge, que, pour cette seule saison, ont été créés *les Voisins*, de Michel Vinaver, et *Arromanches*, de Dominique Besnehard. « *Une vraie dynamique s'était enclenchée au Jardin d'hiver*, regrette Lucien Attoun, *mais, sur le plan économique, ce n'est plus possible.* » La Ville de Paris vient de ramener sa subvention à 200 000 F, soit deux fois moins qu'en 1986 et cinq fois moins qu'en 1981, tandis que les subsides apportés par l'Etat sont en stagnation depuis 1982.

Lucien Attoun a donc décidé de ne pas faire de miracle avec des bouts de ficelles et de cesser les activités publiques du Théâtre-Ouvert (créations, mises en espace), tout en poursuivant le travail souterrain entrepris depuis plus de dix ans avec sa femme Micheline : la lecture et la diffusion de pièces inédites. Avant d'être joués sur nos grandes scènes nationales, c'est au Théâtre-Ouvert que des auteurs comme Koltès ou Wenzel ont été découverts. « *Défendre le patrimoine d'aujourd'hui, d'accord ; mais celui de demain ?* », s'interroge Lucien Attoun.

O. Ot.

Planète Newton

Coktail d'artifices, de fantasmes et de mauvais goût, mais aussi d'humour et de professionalisme, une photographie signée Helmut Newton se reconnaît au premier coup d'œil. De Venise à Beverly Hills, des femmes élégantes et élancées, riches bourgeoises vêtues de noir, très déshabillées ou nues sur haut talon, charment, choquent, amusent ou font rêver par l'audace suggestive et la décontraction de la pose, mais aussi par l'ambiguïté des situations dans lesquelles l'auteur, avec un érotisme acide, excelle à les placer.

Né à Berlin en 1920, arrivé en 1956 à Paris en Porsche blanche, après un long exode australien où il rencontre sa femme June (devenue Alice Springs), Newton, qui se déclare paresseux mais discipliné, et qui travail uniquement à la commande, est avec Penn, Avedon et Bourdin, un de ceux qui ont rénové la mode. Conçue tel un plan cinématographique, entièrement « écrite » avant d'être réalisée, mettant en scène des personnages et non plus des mannequins, chacune de ses images, y compris les plus vulgaires, respire une joie nonchalante, un plaisir perpétuellement attisé de photographier.

Exempt de romantisme et de sentimentalité, porté par le faux chic, l'abus du luxe et une fascination de la *nuit héritée de Brassaï*, tout en regrettant la faible place accordée aux portraits, on retrouve l'ambiance aux tonalités glacées de son univers sulfureux dans le vingt-sixième volume de la collection « Photo-Poche », que présente avec une distinction froide l'inévitable et dérangeant Karl Lagerfeld.

P. R.

★ *Helmut Newton*, introduction par Karl Lagerfeld, suivi d'*Helmut Newton* par Helmut Newton, 61 photographies, Coll. « Photo-Poche », CNP, 34 F.

★ Et aussi la réédition de la très remarquable *Histoire de la photographie de mode*, de Nancy Hall-Duncan, préface de Yves Saint Laurent. Editions du Chêne, 240 p., 375 F.

« Le Monde » et ses invités sur le Vieux-Port de Marseille

Le jeudi 19 février jour de parution de son dossier spécial « Marseille ville au futur », le Monde a proposé, à ses lecteurs marseillais et aux habitants de la ville une soirée inhabituelle, sur le Vieux-Port, dans les murs du théâtre de la Criée.

Etaient présents, pour s'entretenir de choses et d'autres avec les invités, les actrices Catherine Sellers, Francine Berger, Martine Pascal, et les acteurs Pierre Arditi, Michel Robin, – tous bien connus du public marseillais pour avoir interprété plusieurs pièces, ces dernières années, à la Criée. Etaient là aussi les auteurs dramatiques Michel Vinaver, Pierre Laville, et, bien sûr, le maître de maison, à la fois acteur, auteur, et metteur en scène, Marcel Maréchal.

Comme la rencontre, très informelle, avait lieu dans l'une des salles de théâtre de la Criée où venaient d'être jouées *Fin de partie* de Samuel Beckett et *Vera Baxter* de Marguerite Duras, le dialogue fut « lancé » par la projection d'une belle œuvre qui a pour propos la vie du théâtre et des comédiens, un film d'un jeune réalisateur soviétique, *le Succès* de Constantin Khoudiakov.

Ce film raconte l'histoire d'un garçon d'une trentaine d'années, metteur en scène de théâtre à Moscou, qui vient d'éprouver des échecs dans sa vie de famille et son travail, et qui, afin de changer d'air, s'en va, dans une grande ville loin de Moscou, mettre en scène *la Mouette* de Tchekhov.

Dans ce théâtre, il y a une troupe régulière d'acteurs, qui accepte assez mal l'arrivée de ce metteur en scène de la capitale, qui d'ailleurs manque de souplesse, est assez brusque. Et cette situation de demi-conflit nous permet de découvrir, de manière aiguë, brûlante, la plupart des habitudes, des difficultés de l'art des comédiens, qui sont pour une grande part les mêmes en URSS et en France.

Le public de cette soirée découvrait ainsi, par l'entremise du film, bien des choses de la vie des acteurs qui ne lui étaient pas connues, et, comme il avait là, « sous la main » pourrait-on dire, une équipe de comédiennes et comédiens remarquables, il put confronter ses impressions du film avec les propos, les souvenirs, le « vécu », de ces artistes ici présents.

M. C.

هكذا من الأصل

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

CABARET, Théâtre Mogador (42-85-28-80), 20 h 30.

NOS HOMMAGES MISS EMILY, Théâtre Les Déchargeurs (en anglais le 24) (42-36-00-02), 20 h.

OPÉRATION FU, Café de la danse (43-57-05-35), 20 h 30.

HORS PARIS

VAL-DE-REUIL, Vincent au Théâtre des Chalands, 20 h 30.

MARSEILLE, Fin de partie au Théâtre national « La Criée » (91-54-74-54), 20 h 30.

Les salles subventionnées

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

OPÉRA (47-42-57-50), dim. à *15 h* : l'Elixir d'amour; sam. à 14 h 30 : + 20 h 30.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), dim., à 14 h 30 : Turcaret; sam., à 20 h 30 : le Songe d'une nuit d'été ; dim. à 20 h 30 : Ester.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre : sam., à 20 h + dim. à 15 h : le Mariage de Figaro; Théâtre Gémier : *sam. à 20 h 30 + dim. à 15 h* : les Désossés.

ODÉON (43-25-70-32), dim. à 20 h 30 : Mathieu Carrière lit Kleist/Musil.

PETIT ODÉON (43-25-70-32) sam., dim., mar. à 18 h 30 : Paysages humains, de Nazim Hikmet.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), sam. à 20 h 30 : Intégrale des airs de concert de Mozart.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77), sam., à 18 h 30 : Camerata Academica de Salzbourg; sam. à 20 h 45 : Le *Régent*.

Les autres salles

AMANDIERS (43-66-42-17), sam. 20 h 30 : la Divine Clownerie.

ANTOINE (42-08-77-71), sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Harold et Maude.

ARCANE (43-38-19-70), sam. 20 h 30 : Contes de Maupassant.

ARLEQUIN (45-89-43-22), sam. 20 h 30 : Th. de Chambre.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (*43-55-27-10*), sam. 17 h et 21 h, dim. 17 h : Circuits clandestins.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23), sam. 21 h, dim. 15 h et 18 h 30 : Adorable Julia.

ASIEM (40-02-49-39), sam., dim. 15 h : les Vignes du Seigneur.

ATELIER (46-06-49-24), sam. 18 h, 21 hdim. 15 h 30 : Adriana Monti.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 20 h 30 : Opération Fu.

CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (43-28-36-36), sam. 21 h, dim. 16 h 30 : la Dernière Bande; Aquarium (43-74-99-61), sam. 20 h 30 : le Procès de Jeanne d'Arc, veuve de Mao Tsé-toung; Épée de Bois (48-08-39-74), sam. 20 h, dim. 15 h 30 : Caligula.

CINQ DIAMANTS (45-80-18-62), sam. 21 h : le Journal d'un fou.

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Galerie, sam. 20 h 30 : la Religieuse.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30 : Clérambard.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Orlando Furioso.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), sam. 19 h : Mam'zelle Julie ; sam. 21 h, dim. 15 h 30 et 18 h 30 : la Leçon des Aloes.

DAUNOU (42-61-69-14), sam. 20 h 30, dim. à 15 h 30 : Y a-t-il un otage dans l'immeuble ?

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Nos hommages Miss Emily.

DIX HEURES (42-64-35-90), sam. et dim. 20 h 30 : la Magie d'Abdul Alafrez.

DUNOIS (45-84-72-00), *sam. 15 h* : *le* Chat qui s'en va tout seul.

EDOUARD VII (47-42-57-49), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : les Clients.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), sam. 20 h 30, dim. 15 h : l'Île des esclaves.

ESSAION (42-78-46-42), sam. et dim. 17 h : Papiers d'arménie ; sam. 21 h, dim. 15 h : les Contrejours d'une contrebasse.

FONTAINE (48-74-74-40), *sam. 17 h et* 20 h 30, dim. 15 h 30 : Un beau salaud.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-20-60-56), sam. 21 h, dim. 15 h : Bonsoir maman.

GALERIE 55 (43-26-63-51), sam. 19 h : Sir Gawain and the Green Knight ; 21 h : Master Harold and the boys.

GRAND EDGAR (43-20-90-09), sam. 20 h 15 : la Drague.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), sam. 19 h : le Guichet; 20 h 30 : Naître ou ne pas naître.

HUCHETTE (43-26-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Sports et divertissements.

JARDIN D'HIVER (42-55-74-40), *sam.* 21 h ; dim. 16 h : Arromanches.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99), sam. 21 h, dim. 15 h : la Femme sauvage.

LIERRE THÉATRE (45-85-55-83), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Electre.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), sam. : I : 19 h 30 : Baudelaire; 21 h 15 : Kou par Kou. – II : 20 h : Thérèse Desqueyroux ; 21 h 45 : On répète Bagatelle.

MADELEINE (42-65-07-09), sam. 16 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30 : Deux sur la balançoire.

MARAIS (42-78-03-53), sam. *20 h 30* : *la* Comédie sans titre.

MARIE-STUART (45-08-17-80), *sam. 20 h 15, dim. 15 h 30* : *Interview de* Miss Morte Schmitt par ses fantômes ; 22 h : Mosus de mosus.

MARIGNY (42-56-04-41), sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h : la Galipette.

MATHURINS (42-65-90-00), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : l'Idiot.

MICHEL (42-65-35-02), sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), sam. 20 h 30, dim. 15 h, sam. 18 h 30 et 21 h : Double mixte.

MODERNE (48-74-10-75), sam. 21 h, dim. 15 h : l'Effet Glapion.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Grande salle : sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : *Ce sacré bonheur. Petite salle :* sam. 21 h, dim. 16 h : Conférence au sommet.

NOUVEAUTÉS (*47-70-52-76*), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Mais qui est qui ?

ŒUVRE (48-74-42-52), sam. 20 h 45, dim. 15 h : Léopold le bien-aimé.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), sam. 21 h : Une mouche dans la tête ; II : sam. 20 h 20, dim. 15 h : S. Joly.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), sam. 20 h 45 : l'Amuse-gueule.

PLAINE (42-50-15-65), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Images de Mussolini en hiver.

POCHE (45-48-92-97), sam. 21 h, dim. 17 h 15 : Amédée ou comment s'en débarrasser ; sam. 18 h 30, dim. 17 h 15 : Dernières lettres d'une mère juive à son fils.

POTINIÈRE (42-61-44-16), sam. le 21 à 18 h et 21 h, le 22 à 15 h : Chat en poche.

RENAISSANCE (42-08-18-50), sam. et dim. 20 h 30 : Y'a pas qu'Agatha.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), sam. 19 h et 21 h 30, dim. 15 h : les Seins de Lola.

Samedi 21 - Dimanche 22 février

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Voyage au bout de la nuit.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), sam. 20 h 30 ; dim. 15 h : Antigone ; sam. 22 h, dim. 17 h : l'Écume des jours; sam. 20 h 30, dim. 17 h : Huis clos.

TH. DE L'EURE (45-41-46-54), sam. 20 h 30 : *Visites à la jeune veuve.*

TH. D'EDGAR (43-22-11-02), sam. 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, + sam. *23 h 30* : *Nous on fait où on nous dit de* faire.

TH. 13 (45-88-16-30), sam. 20 h 45, dim. *15 h* : *Derniers masques.*

TH. DES 50 (43-55-33-88), sam. 20 h 30 : Parle pas comme ça, tu t'fais du mal (dern. le 21).

TH. DU LIERRE (45-86-55-83), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Électre.

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39), sam. 20 h 30 : dim. 14 h 30 et 18 h 30 : les Brumes de Manchester.

TH. PARIS-VILLETTE (42-02-02-68), sam. 21 h, dim. 16 h 30 : Conversations après un enterrement.

THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88), sam. 20 h 30 : Antigone.

TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70), Grande salle, le 21 à 20 h 30 : Mon Faust ; Petite salle, MIT, dim. 21 h, dim. 15 h : le Ramayana.

TOURTOUR (48-87-82-48), sam. 20 h 30 : Babiboum ; 18 h 45 : la Fête à E. Guillevic.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), sam. *17 h 15* et 21 h, dim. 15 h 30 : C'est encore mieux l'après-midi.

La danse

(Voir théâtres subventionnés.)

BASTILLE (43-57-42-14), sam., 21 h, dim. 17 h : Chii Sako; II, 19 h 30 : la Symphonie de la vie (dern. le 22).

18-TH. (42-26-47-47), le 21 à 21 h 30; le 22 à 16 h : la P'tite Cie.

Opérettes, comédies musicales

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (42-52-25-15), sam. 14 h 30 et 20 h 30, dim. 14 h et 17 h 30 : Fandango.

MOGADOR (42-85-28-80), sam., 20 h 30, dim. 15 h : Kabaret.

TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30, sam. 18 h et 21 h : la Petite Boutique des horreurs.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI 21 FÉVRIER

15 h, Le Mystère Saint-Val, de R. Le Hénaff ; 17 h, Le Défi, de F. Rosi ; 19 h, Le Phénix du coin, de P. Patzak ; 21 h, Le Dernier Round, de P. Patzak.

DIMANCHE 22 FÉVRIER

15 h, Les Eaux troubles, de H. Calef ; 17 h, Les Grandes Restaurations : Les Misérables (3e partie) : Liberté, Liberté chérie, de R. Bernard ; *19 h, Profession :* Magliari, de F. Rosi ; 21 h, Le Fils du forestier, de P. Patzak.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

SAMEDI 21 FÉVRIER

15 h, Lhassa, Rodamorfosis, Visages perdus ; 17 h, *Rome ville ouverte*, de R. Rossellini ; 19 h, No Man's Land, de N. Leonard, Shell Shock Rock, de J. Davies ; 21 h 30, Christmas Morning, de T. MacBride, Eat the Peach, de P. Ormrod.

DIMANCHE 22 FÉVRIER

15 h, La Fin de Saint-Pétersbourg, de V. Poudovkine ; 17 h 15, Un bourgeois tout petit... petit, de M. Monicelli ; 19 h 30, Self Portrait with Red Car, de B. Quinn ; 21 h 30, Poitin, de B. Quinn, Ballroom of Romance, de P. O'Connor.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Cinéma et littérature au Japon

SAMEDI 21 FÉVRIER

14 h 30, Le Tumulte des flots, de S. Taniguchi ; 17 h 30, Le Sabre, de K. Misumi ; *20 h 30, (Une) Soif d'amour, de K. Kurahara.*

DIMANCHE 22 FÉVRIER

14 h 30, Nous t'attendons Akira, de K. Fujii ; 17 h 30, Le Brasier, de K. Ichikawa ; 20 h 30, Le Pavillon d'or, de Y. Takabayashi.

Les exclusivités

LES ADIEUX A MATIORA (Sov., v.o.) : Épée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : *Républic* Cinéma, 11e (48-05-51-33).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-33-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (53-59-92-82) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; *Fauvette, 13e (43-31-56-86)* ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wepler, 18e (45-22-46-01).

ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BLUE VELVET (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escu*rial Panorama, 13e (47-07-28-04)* ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

BONS BAISERS DE LIVERPOOL (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (43-32-91-68).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambas*sade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e* (43-27-52-37) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

CROCODILE DUNDEE (Aust., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; *Marignan, 8e* (43-59-92-82) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; *Mayfair, 16e* (45-25-27-06). – V.f. : *Impérial*, 2e (47-42-72-52) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; *Mistral*, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-06-10-96).

CROSS (*) : *George-V, 8e (45-62-41-46)* ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; *UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44)* ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; *14-Juillet-Beaugrenelle*, 15e (45-75-79-79) ; Images, 18e (45-22-47-94).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

EMMANUELLE V (Fr.) (**) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

L'ÉTAT DE GRACE (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

FAUBOURG SAINT-MARTIN (Fr.) : *Utopia, 5e (43-26-84-65).*

LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : UCG Normandie, 8e (45-63-16-16).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59 ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-20-89-52) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; *Secrétan, 19e (42-06-79-79).*

LES FUGITIFS (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

GOTHIC (Brit*, v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; (v.f.) : *UGC Montparnasse, 6e* (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HIGHLANDER (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Templiers, 3e (42-72-94-56).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

JUMPING JACK FLASH (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC Boulevard, *9e (45-49-95-40)*.

LABYRINTHE (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-52-43) ; 14-Juillet Odéon, *6e* (43-25-59-83) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Mercury, 8e (45-62-96-82) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LA LÉGENDE DE LA FORTERESSE DE SOURAM (Sov., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LÉVY ET GOLIATH (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (43-36-23-44) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; *Nation, 12e (43-43-04-67)* ; *Fauvette, 13e* (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, *15e* (48-28-42-27).

MASQUES (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet Odéon, *6e* (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-*19-08) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40)* ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; *Gaumont-Parnasse, 14e* (43-35-30-40) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

MÉLO (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MISSION (A. v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34). *George-V, 8e* (45-62-41-46) – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

MISS MONA (*) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19)

LA MOUCHE (A. v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-46) ; UGC Danton, 6e *(42-25-10-30)* ; *Marignan, 8e* (43-59-92-82) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). (V.f.) Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; *Pathé Clichy*, 18e (45-22-46-01).

LES MURS DE VERRE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NOIR ET BLANC (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE NOM DE LA ROSE (Fr., v.a.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; V.f. : Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; *Gaumont Alésia*, 14e (43-27-84-50).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

LE PASSAGE (Fr.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

PEGGY SUE S'EST MARIÉE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

QUATRE AVENTURES *DE* RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Germain des Prés, 6e (42-22-87-23) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE RAYON VERT (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83).

SABINE KLEIST, SEPT ANS (All., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-*51-33*).

LE SACRIFICE (Franco-Suéd., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

TAI-PAN (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LE TEMPLE D'OR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-31-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

TETE DE TURC (All., v.o.) : St-André des Arts, 6e (43-26-48-18).

THÉRÈSE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, *1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e* (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

TOP GUN (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

27 HORAS (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LA VIE DISSOLUE DE GÉRARD FLOQUE (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; *Français, 9e* (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

WANDA'S CAFE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (43-66-97-77).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

LES FILMS NOUVEAUX

LE CŒUR MUSICIEN Film français de F. Rossif ; Forum Arc-en-Ciel, *1er (42-97-53-74).*

L'ENJEU Film turc de Y. Ozkan. V.o. : Forum, 1er (42-33-42-26) ; Reflet-Logos, 5e (43-54-42-34) ; Reflet-Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE MIRACULÉ Film français de J.-P. Mocky. Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (45-57-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

PROMESSE Film japonais de Y. Yoshida, V.o. Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA RUMBA Film français de R. Hanin. Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PARIS EN VISITES

MARDI 24 FÉVRIER

« Histoire du vieux Paris souterrain » (pour enfants accompagnés), 14 h 30, Notre-Dame, portail central (C. Bésinet).

« Versailles : les salons Napoléon III de la préfecture », 14 h 30, grilles préfecture, avenue de Paris (F. Roidot).

« L'hôtel de Bourrienne », 15 heures. S'inscrire : 42-60-71-62 (sauf lundi matin) ; après 18 heures : 45-48-26-17 (A. Ferrand).

« L'Opéra et son sous-sol », 14 heures, devant l'entrée (Ch. Merle).

« Cryptes et souterrains de l'église Saint-Sulpice », 15 heures, devant le parvis (lampes *de poche*) *(M.-Ch. Lasnier).*

« L'hôtel de Vigny au Marais et ses alentours », *14 h 30, 10*, rue du Parc-Royal.

« L'église néo-gothique Saint-Eugène », 15 heures, angle rues Sainte-Cécile et Conservatoire.

« L'hôtel Royal des Invalides », 15 heures, cour d'honneur, statue Napoléon, et « La vie et l'œuvre de Victor Hugo », 15 heures, 6, place des Vosges (Caisse nationale des monuments historiques et des sites).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (arts et curiosités de Paris).

« *L'Opéra et ses sous-sols* », 15 heures, hall d'entrée (M. Ragueneau).

« Notre-Dame de Paris : naissance de l'architecture gothique », 14 h 30, portail central (P.-Y. Jaslet).

« Un cimetière et ses mystères », 14 h 30, sortie escalator métro Père-Lachaise (V. de Langlade).

« Le musée d'Orsay », *13 h 30, 1, rue* de Bellechasse (la France et son passé).

« Les salons de l'Arsenal », 15 heures, 3, rue de Sully (Paris et son histoire).

« Le siège central du PC », 15 heures, métro Colonel-Fabien ; s'inscrire : 42-96-00-08 (M. Pohyer).

« Le Louvre des Antiquaires : mobilier, miniatures », 15 heures, 2, place du Palais-Royal » (AITC).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul ou Pont-Marie.

« La Madeleine », *15 heures*, métro sortie Trois-Quartiers.

CONFÉRENCES

Mairie du premier arrondissement, 4, place du Louvre : 17 h 30, « Les deux voyages de Napoléon III en Algérie (1860 et 1865) », conférence-projection par M. René Pillorget.

APLI, 33, place Maubert, 20 heures : « Quelle est la différence entre le protestantisme et le catholicisme » (Pasteur Vassaux).

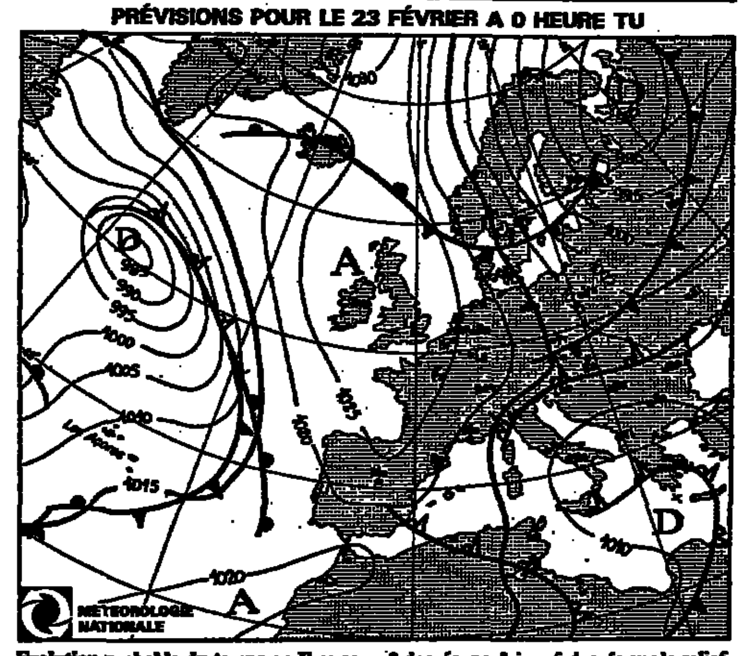
Salle Chaillot Galliera, 28, avenue George-V, 15 heures : « Tchaïkovski : un désenchanté sur les routes d'Europe » (M. Meunier-Thouret).

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 21 FÉVRIER 1987 A 0 HEURE TU

PRÉVISIONS POUR LE 23 FÉVRIER A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le samedi 21 février à 0 heure et le dimanche 22 février à 24 heures.

Les retours d'est générés par la dépression d'origine méditerranéenne située samedi matin sur l'Autriche, sont en lente atténuation. L'anticyclone d'Irlande va étendre son influence par l'ouest et le nord à notre pays, apportant un temps plus stable.

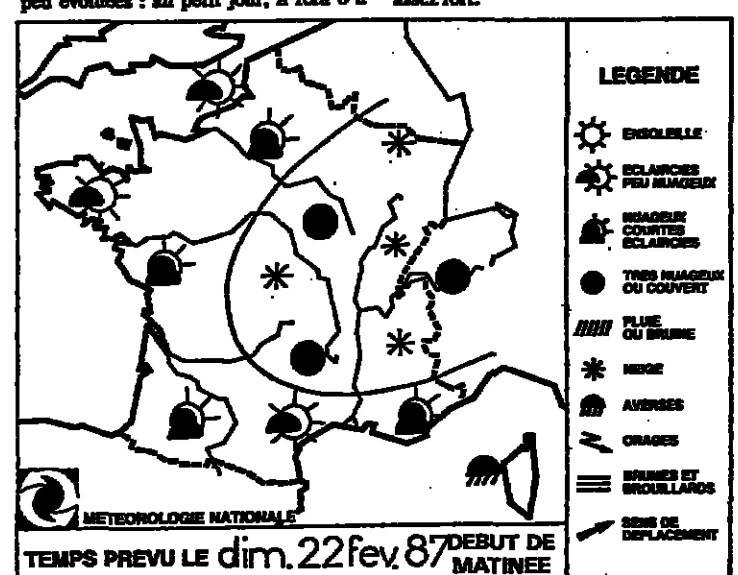
Dimanche : le matin, le temps sera généralement très nuageux, gris, humide et brumeux. Il neigera encore sur la moitié est : en Champagne, Lorraine, Alsace, Franche-Comté, Bourgogne, dans le Massif Central, le Centre-Est, et les Alpes. Il neigera également sur les Pyrénées. Pas de précipitations sur les autres régions. En Bretagne, Normandie, et dans le Nord, on aura même des éclaircies dès le matin. Près de la Méditerranée, les éclaircies seront plus timides.

Les températures minimales auront peu évoluées : au petit jour, il fera 0 à 3 degrés, parfois – 5 degrés sur le relief. Des températures légèrement positives, 1 à 3 degrés sur les côtes seules.

Au cours de la journée, les chutes de neige s'éloigneront lentement vers l'est, et ne toucheront plus le soir que les Alpes et le Jura. Les nuages resteront abondants de la Franche-Comté à l'est du Massif Central et à l'extrême Sud-Est, et en Corse où ils pourront donner des ondées l'après-midi.

Sur toutes les autres régions, malgré les nuages bas souvent très présents encore, des éclaircies apparaîtront au cours de la journée. Les températures maximales : 1 à 3 degrés sur la moitié est, mais 10 degrés environ près de la Méditerranée. Plus à l'Ouest : 3 à 6 degrés, 7 à 8 degrés près de l'Atlantique.

Le vent sera généralement faible à modéré de nord. Mistral et tramontane se renforceront l'après-midi. Près de la Manche : vent de nord-est, modéré à assez fort.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 20-2 à 6 h TU et le 21-2-1987 à 6 h TU — le 21-2-1987

FRANCE			
AJACCIO	9	0	O
BIARRITZ	4	1	*
BORDEAUX	2	– 1	C
BOURGES	– 1	– 2	*
BREST	3	1	C
CAEN	1	0	*
CHERBOURG	1	1	*
CLERMONT-FERR.	– 2	– 3	*
DIJON	0	– 1	*
GRENOBLE St-M-H	1	0	*
LILLE	– 1	– 2	C
LIMOGES	3	– 4	C
LYON	0	0	*
MARSEILLE-MAR.	0	– 1	*
NANCY	1	– 1	*
NANTES	1	– 1	*
NICE	7	0	B
PARIS-MONTS.	– 1	– 1	C
PAU	1	– 1	C
PERPIGNAN	4	1	C
RENNES	2	0	*
ST-ÉTIENNE	– 2	– 2	*
STRASBOURG	1	– 1	*
TOURS	– 1	– 3	*
TOULOUSE	1	– 2	C
POINTE-A-P.	30	20	A

ETRANGER			
ALGER	10	3	C
AMSTERDAM	0	– 2	D
ATHÈNES	18	14	C
BANGKOK	34	25	C
BARCELONE	8	– 1	D
BELGRADE	11	2	N
BERLIN	– 1	– 3	N
BRUXELLES	– 1	– 3	C
LE CAIRE	22	9	D
COPENHAGUE	3	– 8	N
DAKAR	23	18	D
DELHI	27	14	D
DJERBA	13	6	N
GENÈVE	1	– 1	*
HONGKONG	20	18	C
ISTANBUL	16	10	C
JÉRUSALEM	15	4	D
LISBONNE	10	3	P
LONDRES	4	– 1	D
LOS ANGELES	23	11	D
LUXEMBOURG	– 1	– 3	*
MADRID	5	– 5	N
MARRAKECH	12	9	N
MEXICO	26	10	B
MILAN	5	2	P
MONTRÉAL	– 5	– 18	D
MOSCOU	1	– 10	N
NAIROBI	29	10	C
NEW-YORK	4	– 3	D
OSLO	– 3	– 13	B
PALMA-DE-MAL.	8	– 3	P
PÉKIN	2	– 5	D
RIO-DE-JANEIRO	31	24	D
ROME	11	4	C
SINGAPOUR	37	24	D
STOCKHOLM	0	– 3	C
SYDNEY	26	20	P
TOKYO	7	1	C
TUNIS	13	5	N
VARSOVIE	2	1	C
VENISE	10	3	C
VIENNE	6	3	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4426

HORIZONTALEMENT

I. Nuit à la qualité d'un moyen de communication. Il n'est pas rare qu'il ait des boutons. – II. Accélère la propagation du venin. Ceux qui les ont en main s'intéressent à ce qu'ils ont à leurs pieds. – III. Bien connu de celui qui a de l'étoffe. Point de départ. Moyen de transport. – IV. Effectuer une action qui peut faire courir le risque d'être dégradé. Fait le grand écart. – V. Est beaucoup trop terne pour briller. Fis ébranler le train. – VI. Conjonction. Un grand homme. Coule en France. – VII. En liesse. Quand on y met les pieds, c'est pour en venir aux mains. Emportée à La Clusaz. – VIII. Rien ne l'empêche d'avoir la folie des grandeurs. – IX. Il ne vaut mieux pas être vidé pour le remplir. Susceptible d'intéresser celui qui ne cherche qu'à faire plaisir. N'est pas sans suite. – X. Peut faire regretter d'avoir passé la main. Est en mesure d'attirer l'attention de celui qui reconnaît le terrain. Cité africaine. – XI. Préparé pour appareiller. Maîtrise facilement la situation. Est blanc comme neige. – XII. Pousse à s'occuper de ses affaires. Donnés pour délivrer. – XIII. Idéal pour celui qui veut jeter la pierre. Son gibier est infect. – XIV. On lui a fait perdre ce qu'il avait de plus précieux. N'ont pas de durée bien définie. Pièce montée. Cause des déceptions. – XV. Présentes à la fin d'une « tournée ». Variétés d'huîtres.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I											■				
II										■					
III			■		■				■						
IV							■	■					■	■	
V									■						
VI			■									■			
VII				■							■				
VIII		■	■										■		■
IX					■								■		
X						■	■					■			
XI	■							■			■	■			
XII	■							■		■					
XIII		■				■								■	
XIV				■					■			■			
XV										■					

VERTICALEMENT

1. Reçoit ceux qui ne craignent pas de s'attaquer à un gros morceau. Délaissé par celui qui a une poche bien remplie. – 2. Nécessaire pour se débarrasser de la cosse. Avec lequel on peut être sûr qu'il va y avoir du sport ! Sont mis en bataille. – 3. Porteur de casque. Pierre ou Paul. Pour bien vivre la nuit. – 4. On l'emploie pour l'empois. Moment où l'on rassemble les moutons. – 5. Quitta la ville pour s'installer à la campagne. Raffolait de ce qui était rempli de vers. Grâce à eux, il est possible de louer à toute époque de l'année. – 6. Ceux qui en étaient les victimes redoutaient qu'on les laisse tomber. Scellait une union. Les grains le font grossir. – 7. Morceau de flûte. S'intéresser au cas de ceux qui ont subi une épreuve. Avait la bosse des maths. – 8. Propice aux caprices. Etait malheureux quand il n'y voyait goutte. Trop *épicé* au goût de certains. – 9. N'est donc plus à l'abri des regards. Va se trouver dans un nouvel état. – 10. Qui ne sentent donc plus l'essence. Préposition. – 11. Variété de choléra. Fait grand bruit. Spécialiste de la recherche. – 12. Pas forcément entre les mains de celui qui a plus d'une carte dans son jeu. A connu le meilleur avant le pire. Réchauffait le cœur des prétendants. – 13. Elément d'un cercle. A les bras en croix. Respirent l'air du large. – 14. Etique ou squelettique. Fait des opérations qui sont souvent des soustractions. Quelque chose d'écœurant. – 15. Est vraiment « empoisonnante ». Résultent d'une maladresse.

Solution du problème n° 4425

Horizontalement

I. Fromage. – II. Ruse. N.R.F. (« Nouvelle revue française »). – III. Omelettes. – IV. Ne. Pluie. – V. Tu. Mère. – VI. Ramper. – VII. Têtue. – VIII. Ou. Normal. – IX. Fesser. – X. Tsu. Nil. – XI. Auto. Etai.

Verticalement

1. Front. Volta. – 2. Rumeur. Su. – 3. Osé. AT. Fût. – 4. Melpomène. – 5. EL. Ptose. – 6. Tumeurs. – 7. Entièrement. – 8. Réer. Aria. – 9. Ifs. Etal. Li.

GUY BROUTY.

Le Carnet du Monde

Décès

– Nous apprenons le décès, survenu le jeudi 19 février 1987 à Paris, du

général François BOQUET,
compagnon de la Libération,

dont les obsèques seront célébrées le mercredi 25 février, à 10 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, à Paris.

[Né le 30 janvier 1913 à Nancy (Meurthe-et-Moselle) et ancien saint-cyrien, François Boquet, fait prisonnier par les Allemands en mai 1940, s'évade de captivité et rejoint les Forces françaises libres (FFL) à Londres, où, dès 1941, il entre au Bureau central de renseignement et d'action (BCRA), les services secrets gaullistes. En mai 1943, il est arrêté au cours d'une mission en France et est déporté au camp de Buchenwald jusqu'à la fin de la guerre. Le 26 septembre 1945, il est fait compagnon de la Libération, comme capitaine à la Direction générale des études et de la recherche (DGER), qui devait donner naissance aux services de renseignements.

Après plusieurs postes d'état-major à Paris et en Algérie, François Boquet commande, comme colonel, le 3e régiment de chasseurs d'Afrique en 1957. En 1962, il commande la 5e brigade blindée à Tübingen, en Allemagne fédérale, et il est en 1965, avec le grade de général de brigade, nommé adjoint au général commandant la 3e division d'infanterie à Fribourg. En 1968, il commande la 1re division à Trèves avant d'être élevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée en 1971, pour occuper le poste d'inspecteur de l'arme blindée et de la cavalerie. Il est admis dans le cadre de réserve en 1974.

Le général François Boquet est titulaire de nombreuses décorations, dont le King Cross Medal, et il était grand officier de la Légion d'honneur.]

– Mme Stanislawa Deleris,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice DELERIS,

survenu le 17 février 1987, dans sa soixante-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 23 février, à 10 h 30, en l'église Sainte-Marie des Batignolles, 77, place du Docteur-Félix-Lobligeois, à Paris-17e.

– On nous prie d'annoncer le décès, survenu à Paris le 10 février 1987, de

M. Francis DUPONNOIS,
ancien délégué général
du Comité français de service social.

Les obsèques religieuses ont eu lieu, à Royan, dans l'intimité.

Une messe sera célébrée à son intention, le mardi 3 mars 1987, à 18 heures, en la chapelle des catéchismes de la basilique Sainte-Clotilde, 29, rue Las-Cases, à Paris-7e.

– Mme Jean-Pierre Huet,
Laurence, Yannick, Pierre, Michel,
Laura et Marion,
ses petites-filles,
Annie et Robert Haillet
et leurs enfants,
René et Jacques Huet
et leurs familles,
La famille Martel,

font part du décès du

docteur Jean-Pierre HUET,

survenu à Grasse, le 13 février 1987.

Selon ses désirs, il a été incinéré dans la plus stricte intimité.

– Mme Jean Mennessier-Nodier,
M. et Mme Dominique Chatillon,
M. et Mme Philippe Lacarrière,
M. et Mme Philippe Mennessier-Nodier,
M. et Mme Jean-Pierre Bied,
Le comte et la comtesse Louis de Chanaleilles-Malmusse,
M. et Mme Pierre Mennessier-Nodier,

son épouse, ses enfants, ses petits-enfants, ses onze arrière-petits-enfants, son frère et sa belle-sœur,

font part du rappel à Dieu de

Jean MENNESSIER-NODIER,
président honoraire
du tribunal de commerce de Paris,
président d'honneur de l'Association
des anciens élèves de HEC,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
du Mérite,

décédé le 19 février 1987, dans sa quatre-vingtième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 23 février, à 15 h 45, en l'église Saint-Honoré d'Eylau.

Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

14, rue de la Faisanderie,
75116 Paris.

– Clermont-Ferrand. Meudon.

Mme Roger Valeyre,
son épouse,
M. et Mme Jean-François Cousin
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Valeyre
et leur fils,
M. et Mme Bernard Valeyre,
M. et Mme André Valeyre,
leurs enfants et petits-enfants,
Et toute sa famille,

font part du décès de

M. Roger VALEYRE,
croix de guerre 1939-1940.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame-de-la-Route, le lundi 23 février 1987, à 10 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

73, avenue Raymond-Bergougnan.
63100 Clermont-Ferrand.

Anniversaires

– La famille de

Raymond COGNIAT,

rappelle son souvenir à ses amis en ce dixième anniversaire de sa mort.

– Pour le dixième anniversaire de la disparition de

Irène JIBERT,
née Trysk,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

Edition

La mort de E. P. Jacobs

Un maître de la BD

Le dessinateur belge Edgar Pierre Jacobs est mort vendredi 20 février à Bruxelles. Il était âgé de quatre-vingt-deux ans.

Avec l'inventeur de *Blake et Mortimer*, qui s'est éteint chez lui, la bande dessinée vient de perdre l'un de ses plus grands classiques. *« Je suis né le 30 mars 1904, à l'époque des fiacres, des lampes à pétrole et des poêles à charbon... »* C'est sur ces mots que s'ouvre *Un opéra de papier*, le livre de souvenirs publié par Edgar Pierre Jacobs chez Gallimard en 1981.

Le dessinateur belge y relatait un parcours pour le moins singulier, qui l'avait mené des planches du Théâtre de la Monnaie (où il fut engagé comme baryton dès 1921) à ces autres planches qu'il allait livrer après la guerre au journal *Tintin*. Jacobs vint à la BD par accident en



1942 : la rédaction de l'hebdomadaire *Bravo* le chargea de poursuivre, au pied levé, un épisode des aventures de *Gordon l'Intrépide* (héros américain plus connu en France, comme *Guy l'Eclair*), dont les dernières pages n'avaient pu traverser l'Atlantique.

Non seulement il s'acquitta de cette mission impossible, mais il dessina aussitôt après une œuvre originale, *le Rayon U*, remarquée par Hergé. Engagé par ce dernier au 1er janvier 1944, Jacobs fut étroitement associé à la refonte des premières aventures de Tintin et à l'élaboration de nouveaux épisodes comptant parmi les meilleurs de la série : *le Trésor de Rackham le Rouge, les Sept Boules de cristal* et *le Temple du soleil*.

Mais ses propres personnages (le capitaine Francis Blake, des services secrets britanniques, et le professeur Philip Mortimer, homme de sciences au tempérament impulsif) l'absorbèrent tout entier.

En l'espace de vingt ans, il allait donner sept grands récits parmi lesquels plusieurs chefs-d'œuvre : *le Mystère de la Grande Pyramide* (1950-1952), *la Marque jaune* (1953-1954), *SOS météores* (1958-1959) et *le Piège diabolique* (1960-1961). Fortement teintés de science-fiction et de fantastique, ces récits d'aventures enflammèrent toute une génération de lecteurs par leur densité épique, leur force de persuasion et leur philosophie humaniste. Nombreux sont les dessinateurs actuels qui se réclament de la rigueur jacobsienne.

Celle-ci devait malheureusement l'amener à réduire toujours davantage son rythme de travail. Dernière aventure de Blake et Mortimer, *les Trois Formules du professeur Sato* restent inachevées... depuis vingt ans ! Des crayonnés de la fin existent pourtant, qui connaîtront peut-être le sort éditorial réservé à *Tintin et l'Alpha art*. Le tournage de *la Marque jaune* par le réalisateur Lam Lê n'est pas moins attendu. Dans l'attente de ce double événement, on peut toujours se passionner pour les nouvelles fouilles entreprises dans la Grande Pyramide... et relire les fabuleux albums d'Edgar Pierre Jacobs.

THIERRY GROENSTEEN.

Onze albums

Comme en 1943, l'œuvre d'Edgar Pierre Jacobs comprend peu de titres : onze albums seulement et un livre de souvenirs.

Voici sa bibliographie :

Parus aux éditions du Lombard : *le Rayon U* (première version en 1943, seconde version en 1974) ; *le Secret de l'Espadon* (deux tomes, 1950 et 1953) ; *le Mystère de la Grande Pyramide* (deux tomes, 1954 et 1955) ; *la Marque jaune* (1956) ; *l'Enigme de l'Atlantide* (1957) ; *SOS Météores* (1959) ; *le Piège diabolique* (1962) ; *l'Affaire du collier* (1967) ; *les Trois Formules du professeur Sato* (tome 1, 1977).

Edgar P. Jacobs avait récemment créé sa propre maison d'édition, Blake et Mortimer, qui ressortait progressivement ces titres avec un nouveau coloriage et de nouvelles couvertures. En France, ces albums sont publiées par Dargaud.

Paru chez Gallimard : *l'Opéra de papier*, souvenirs d'E.P. Jacobs (1982).

ÉCHECS

A Linares (Espagne)

Karpov affronte Sokolov

Le lundi 23 février, à Linares, en Espagne, doit débuter le match Karpov-Sokolov. Le vainqueur affrontera, vraisemblablement en septembre en un lieu qui n'est pas encore désigné, Gavry Kasparov, qui mettra sa couronne mondiale en jeu.

Qui, à part Kasparov, peut battre Anatoli Karpov dans un match en quatorze parties ? Qui peut l'empêcher de se retrouver pour la quatrième fois face à celui qui l'a privé du titre de champion du monde que lui-même ne pense qu'à récupérer ? Le sort des armes a désigné Andreï Sokolov alors que le monde des échecs attendait plutôt Timman ou Nunn ou encore Beliavsky.

Sokolov n'a que vingt-trois ans. Champion d'URSS en 1984, il se qualifie pour le Tournoi des prétendants au championnat du monde, qui a eu lieu en octobre-novembre 1985 à Montpellier. Il n'est pas, et de loin, favori, n'étant classé que trente-troisième joueur *mondial*. Et pourtant, il termine premier ex-aequo avec Vaganian et Youssoupov devant Timman. Il bat ensuite Vaganian et rencontre en octobre 1986 Youssopov, qui a éliminé Timman. Le match, en quatorze parties comme celui qu'il va disputer contre Karpov, commence très mal pour lui. A la dixième partie, il est mené 6-4. Autant dire qu'il est éliminé. C'est alors – à Karpov si l'on peut dire – qu'il aligne trois victoires de rang et annule la dernière partie.

Il faut une force de caractère et les nerfs peu communs pour réussir un tel exploit, qui lui vaut aujourd'hui d'être classé troisième joueur mondial (Elo 2645) et de pouvoir rencontrer le vice-champion du monde qui, tout de même, a, lui, un Elo de 2710 points. La différence est énorme. Si on ajoute à cale l'expérience de Karpov, son obsession de retrouver Kasparov et, tout simplement, son talent, on peut en déduire sans grand risque que, dans quelques mois, lui et Kasparov entameront leur quatre-vingt-dix-septième partie de championnat du monde.

B. de C.

Le Monde

REGIONS

ALSACE

Une taxe de luxe sur la chasse

Le conseil régional d'Alsace voudrait récupérer une taxe supplémentaire : il a adopté à l'unanimité une motion demandant que les droits d'enregistrements perçus sur les baux de chasse soient reversés à la région. La chasse en Alsace, comme en Moselle d'ailleurs, est en effet réglementée par le droit local issu de la loi du 7 février 1881. Les locataires des chasses, choisis par adjudication, paient un droit d'enregistrement de 18 % pour les chasses communales, et de 19 % pour les chasses domaniales. Au total, cette « taxe de luxe » a rapporté, en 1986, 6 700 000 francs au Trésor public.

M. Xavier Muller, maire de Marlenheim (Bas-Rhin), auteur de cette motion, a expliqué que, puisque cette loi n'avait pas d'équivalent dans le reste de l'Hexagone, cet argent devrait logiquement revenir aux deux régions concernées (Alsace et Lorraine). On pourrait ainsi, a-t-il suggéré, favoriser l'équilibre du gibier, alimenter des actions pour l'environnement. Tous les élus régionaux ont soutenu cette idée.

HAUTE-NORMANDIE

Le bon grain de Rouen

Par rapport à celui du Havre, qui d'une année sur l'autre a baissé de 3 %, le trafic du port de Rouen l'an dernier n'a enregistré qu'une chute de 0,9 %. Mais avec 21,89 millions de tonnes, il reste toutefois très inférieur à celui de son puissant voisin et concurrent (48 millions de tonnes).

Les exportations représentent 60 % du trafic total de Rouen et même si les expéditions de céréales ont accusé un recul de 13 %, le port normand reste le numéro un européen du grain – malgré la concurrence de Gand notamment – et voit passer dans ses silos 7 % du marché mondial du blé.

Rouen a bénéficié d'une croissance spectaculaire des entrées et sorties de pétrole brut (il existe trois raffineries dans la circonscription du port) et de produits raffinés. Autre succès : le rapatriement d'un trafic de papier canadien au détriment du redoutable concurrent... Anvers.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

MONTPELLIER. – Le premier numéro de *Méridien*, magazine trimestriel traitant de l'actualité économique du Languedoc-Roussillon, vient de paraître.

Réalisé par l'équipe de la *Lettre M*, bulletin confidentiel diffusé par abonnement à partir de Montpellier sur l'ensemble de la région, ce premier numéro, vendu 20 F, a été tiré à 6 000 exemplaires. Il comprend notamment une enquête intitulée : « Les Languedociens sont-ils fainéants ? » Une vingtaine de chefs d'entreprise de la région ont été invités à répondre à cette question.

« LE RHONE QUI BOUGE »

Valence et ses bus-TV

UN Valentinois vient d'inventer le journal le plus populaire à lire en public : le « visiobus ». Des écrans, aux dimensions d'un poste de télévision, installés dans les cinquante-six bus de Valence, chef-lieu de la Drôme, diffusent en couleur et en silence un « journal cyclique » d'une dizaine de minutes : informations pratiques entrecoupées de messages publicitaires. Dans une quarantaine de commerces de la ville, des écrans identiques diffusent les mêmes informations. Ils sont reliés par téléphone au centre serveur de la société SVD (Service de vidéographie diffusée), qui exploite l'ensemble du réseau. Particularités du visiobus : il fonctionne sans fil, il est téléchargé à distance et l'on peut à tout moment « réactualiser » l'information.

« C'est une première européenne », fait remarquer Rodolphe Pesce, député PS et maire de la ville, qui vient d'inaugurer le visiobus. Il y a un an, Joël Tatier, fondateur et PDG de SVD, tentait le pari du visiobus. Il vient de faire un « miracle », qu'on lui demande déjà de renouveler à Grenoble, Nice, Montpellier et peut-être Paris. Rodolphe Pesce voit dans ce jeune patron le digne représentant d'une *« nouvelle race d'entrepreneurs »* dont sa municipalité a besoin pour faire de Valence *« la capitale du Rhône qui bouge »*.

« Valence a trop longtemps manqué d'ambitions », avoue-t-il. Pour beaucoup, la préfecture de la Drôme (68 000 habitants, 120 000 avec l'agglomération) reste une ville coincée entre deux bretelles d'autoroute, ou ne laisse le souvenir que de « deux minutes d'arrêt » à la gare sur le chemin des vacances.

Dans quelques semaines, la mairie engagera 600 000 F dans une campagne publicitaire destinée à *inviter les industriels à « entreprendre à Valence »*. Avec un secteur tertiaire très développé (60 % de la population active), la ville espère attirer surtout de petites unités dont les dernières-nées étonnent déjà : IMAJE, leader de la fabrication d'imprimantes à jet d'encre, que l'on vient visiter des Etats-Unis, est passé de sept salariés à cent quatre-vingts en cinq ans ; IC-ACBF, fabrique moribonde de machines textiles, a racheté une partie des ARCT de Roanne ; ou encore LPG : Louis-Paul Guittay inventeur d'un appareil de massage à « palper-rouler ».

Pour inciter à la création d'activités nouvelles, la mairie de Valence offre un « paquet-cadeau » : exonération de la taxe professionnelle, *« conduite assistée » de la nouvelle entreprise par* les conseillers de la *« maison du créateur »*, mise à disposition de locaux à loyer modérés. Quant à l'argent ? *« Il ne manque pas »*, assurent en chœur les huit banquiers qui viennent de cofinancer avec la mairie une plaquette pour la promotion de leur ville. Ce sont *plutôt les hommes qui manquent :* la formation est l'un des points faibles des Valentinois *dans leurs* tentatives de relever le défi économique. L'Institut supérieur d'automatique et de robotique (ISAR) parfait la formation des jeunes ingénieurs. Mais cela ne suffit pas, même avec un IUT, une faculté de droit (limitée au DEUG) et une classe de mathématiques supérieures, à faire de Valence une ville universitaire.

Pour attirer les « têtes », Valence utilise donc ses « jokers » : *sa situation privilégiée et son art de* bien vivre. La liaison aérienne Valence-Paris *n'offre* que deux aller et retour quotidiens avec la capitale, mais la nouvelle ligne TGV prévue pour le début des années 90 mettra Paris à deux heures vingt-cinq minutes de Valence (actuellement deux heures cinquante-huit minutes). L'autoroute A49, pour laquelle l'enquête d'utilité publique vient d'être ouverte, améliorera les échanges avec *Grenoble*, les Alpes et la neige. Enfin, avec l'autoroute du Soleil, Valence *n'est qu'à* une heure trente minutes de la mer. Autant d'arguments dont on dit, à la mairie de Valence, qu'ils peuvent conduire les indécis attirés en outre par les programmes des deux festivals de cinéma (Cinéma et Histoire et Cinéma et Littérature) organisés tous les ans par le Centre de recherches et d'actions culturelles, et les menus du restaurant Pic, à *s'arrêter* à Valence *« ville étape sur la route des Jeux olympiques, entre Albertville et Barcelone »*.

GÉRARD MÉJEAN.



LIMOUSIN

L'accordéon au Conservatoire

Le Conservatoire national de région de Limoges offre un nouvel enseignement : un département de musique traditionnelle française ; y sont programmés l'accordéon diatonique, la vielle à roue, la chabrette (cornemuse à soufflet), le violon. Cet enseignement sera complété par une activité de recherche et de collecte, par des cours de danse et des *conférences-débats sur l'ethnographie* musicale française, et plus précisément celle du Massif Central.

Ce nouveau département du Conservatoire de Limoges sera cofinancé par le ministère de la culture, la région, le conseil général de la Haute-Vienne et la municipalité de la capitale limousine.

ILE-DE-FRANCE

Trop de bureaux, trop peu de logements

Comment trouver des terrains à bâtir en Ile-de-France (surtout dans la zone dense, c'est-à-dire Paris et la proche banlieue) et relancer la construction de logements ? Tel *était le thème du colloque organisé* le 2 décembre à Paris et qui a réuni près de sept cents élus, promoteurs et fonctionnaires spécialisés dans l'urbanisme et la construction.

Depuis dix ans, la chute des mises en chantier de logements s'est accélérée : cent quinze mille en 1975, quarante mille l'an dernier. *A contrario*, depuis qu'il y a deux ans le gouvernement a considérablement libéré les règles (redevances et agrément) de construction en Ile-de-France – ce que réclamaient à cor et à cri les élus de la région, – on *assiste à une prolifération des programmes* de bureaux, notamment *dans l'ouest de la région* et *surtout* dans les Hauts-de-Seine. Conséquence : une accentuation du déséquilibre Est-Ouest et un risque d'engorgement des moyens de transports (RER, autoroutes). Dans un souci de gonfler leurs recettes fiscales (par le biais de la taxe professionnelle) et d'offrir des emplois à leurs habitants, les maires sont souvent tentés de donner le feu vert à des immeubles de bureaux plutôt qu'à des programmes de logement. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, de l'aménagement du territoire et du logement, et Michel Giraud, président (RPR) du conseil régional, ont annoncé qu'ils s'étaient fixé l'objectif, sur les trois ans qui viennent, de cinquante mille logements par an, ce qui provoquera la création de quinze mille emplois nouveaux dans le bâtiment et les travaux publics. Mais l'accroissement de l'offre de terrains relève davantage des maires eux-mêmes que du gouvernement.

PROVENCE ALPES-COTE D'AZUR

L'argent du tourisme

La dépense moyenne par personne et par jour (hors voyage) du touriste étranger qui séjourne en Provence-Alpes-Côte d'Azur est d'environ 120 francs. Un tiers de cette dépense est consacré à l'alimentation et un peu moins à l'hébergement. Elle varie en fonction du mode d'hébergement choisi : de 233 francs à l'hôtel à 85 francs chez des parents ou amis. On peut estimer à 17,9 milliards de francs le chiffre d'affaires directement lié aux dépenses des touristes venus de l'extérieur de la région en juillet et août.

Les étrangers dépensent plus que les Français, même avec une durée moyenne de séjour plus courte ; leur budget moyen par personne et par séjour atteint 2 020 francs pour 1 866 francs chez les Français. Cela est dû en grande partie au fait que les étrangers fréquentent plus les hébergements payants (hôtels, campings) et moins les hébergements gratuits (parents ou amis, résidence secondaire personnelle).

Ces indications sont données par la direction régionale de l'INSEE dans une enquête sur le tourisme d'été en 1985.

RHONE-ALPES

C'était la « Manu »...

Le site « historique » de Manufrance va accueillir un centre d'affaires moderne, des logements de standing et des installations de haute technologie.

Les premiers coups de pioche sont prévus avant la fin de 1987. Le groupe immobilier SARI-SEERI, qui a été chargé de l'aménagement du quartier de la Défense à Paris, sera le maître d'œuvre du projet. Les 5 hectares de terrain en plein centre de la ville devraient être vendus prochainement aux alentours de 20 millions de francs.

Ce projet prévoit qu'une partie des bâtiments, construits au dix-neuvième siècle et désertés depuis le départ des derniers piquets de grève cégétistes en 1985, seront détruits ou aménagés. Une galerie commerciale serait installée sous les verrières des ateliers, tandis que d'autres bâtiments seront aménagés en bureaux et appartements.

Le site accueillera aussi un planétarium, un Palais des congrès et un Centre régional de l'image de synthèse. *« Thomson et IBM sont déjà intéressés par ce projet »*, confie François Dubanchet, maire (UDF) de la ville. Près d'un millier d'emplois devraient ainsi être créés dans la région stéphanoise.

La façade de l'usine, cours Fauriel, imposant monument d'architecture industrielle du dix-neuvième siècle, sera conservée, ainsi que la centrale électrique, avec ses énormes turbines.

PAYS DE LA LOIRE

Gourmandise régionale

Les services de la région des Pays de la Loire et la fédération régionale des chocolatiers ont décidé de créer un chocolat régional : le quintefeuille.

Emballé dans une boîte cubique couleur ocre rouge dont le couvercle est gauffré d'un dessin de l'Hôtel de la région, il a le bon goût du chocolat noir enrobant une pâte crème-chocolat imprégnée de framboise, *fruit cultivé presque partout* en Pays de la Loire. Pour l'anecdote : quintefeuille au féminin est le nom de la potentille, petite fleur à cinq pétales dont les vertus médicinales sont connues depuis longtemps. On retrouve le nom de quintefeuille en héraldique : c'est une pièce figurant une fleur à cinq pétales. Quintefeuille au masculin est un terme d'architecture : on rencontre dans grand nombre de monuments du Moyen Age cette rosace géométrique formée de cinq lobes arrondis qui remplit les œils supérieurs des fenêtres à meneaux ou encore décore les murs.

Le quintefeuille-chocolat sera vendu par la plupart des chocolatiers des cinq départements des Pays de la Loire, qui auront l'exclusivité de sa fabrication. La liste de ceux-ci est disponible au 40.20.14.20.

Cette page a été réalisée par nos correspondants : Etienne Banzet, Georges Chatain, Jacques Fortier, Guy Porte. Coordination : Jacques-François Simon.

Un concours pour les usines à la campagne

GEORGES CHAVANES, ministre du commerce, de l'artisanat et des services, et Jacques Sallois, délégué à l'aménagement du territoire, ont lancé un concours sur le thème « Créez votre entreprise à la campagne ». Ses résultats seront proclamés lors de la conférence nationale d'aménagement rural, les 24 et 25 juin à Besançon.

Créé avec l'appui de la DATAR, de la Caisse nationale de crédit agricole, du Comité pour l'aménagement des Vosges, du conseil général du Doubs, de l'Association nationale pour la création d'entreprises et de FR3, ce concours est doté d'un premier prix de 100 000 francs.

Les zones rurales les plus fragiles, affectées par la baisse démographique et la léthargie économique, se trouvent en Corse, dans les massifs montagneux, le Morvan, les Landes, le nord des Ardennes et de la Meuse, certaines zones de Basse-Normandie et de Bretagne centrale.

POINT DE VUE

Toulouse et les autres

par PIERRE MADAULE

Après la visite à Toulouse, les 13 et 14 *février derniers*, du premier ministre, Pierre Madaule, *président* du Comité économique et social de Midi-Pyrénées, rappelle quels sont, au-delà de ceux de sa capitale, les besoins de la région.

C'est à Toulouse, d'autre part, que se réunira les 5 et 6 mars le congrès du Conseil national des économies régionales et de la productivité (NERP).

UNE étude récente de l'INSEE, commentée dans ces colonnes sous le titre : « La France riche et la France pauvre » (*le Monde* des 14 et 15 janvier) notait une amélioration relative de la situation des régions du Sud-Ouest parmi lesquelles Midi-Pyrénées.

Effectivement, d'après cette étude, notre région passe de la quinzième place sur vingt-deux en 1982 à la douzième en 1984 pour le produit intérieur brut par habitant.

Cela traduit bien un dynamisme certain de Midi-Pyrénées, dont la capitale, Toulouse, est de plus en plus souvent citée par les médias à propos de l'aéronautique, de l'espace ou des technologies de pointe élaborées dans ses nombreux laboratoires publics et privés, pour s'en tenir à la technique.

Mais ce dynamisme n'est-il pas, avant tout, celui de la *métropole* régionale et ne serait-il pas comme l'arbre majestueux qui cache une forêt affaiblie et malade ? Il ne faudrait pas que la réussite, réelle, de Toulouse et de ses environs, qui est une grande chance pour notre région, occulte les faiblesses de la plus vaste région de France avec ses huit départements et 4,3 % de la *population* pour 8,3 % du territoire *métropolitain*.

Car la réalité de Midi-Pyrénées c'est aussi le dépeuplement de vastes zones rurales offrant des conditions de vie de plus en plus difficiles à ceux qui restent, surtout aux jeunes ; c'est également la crise qui touche les bassins d'emplois industriels traditionnels de ces zones rurales, et c'est enfin son enclavement, avec des routes vétustes qui découragent les implantations *industrielles* éloignées de Toulouse et de son aéroport, quand elles ne font pas partir les entreprises, parfois les plus performantes, existant *dans* les bassins d'emplois traditionnels.

En quatre ans, entre *le début* de 1982 et celui de 1986, on compte deux *mille* quatre cents *emplois de* plus en Midi-Pyrénées. Mais cette augmentation – *qui nous situe* en bonne position par rapport à d'autres régions – est *en fait* le résultat d'un accroissement de *neuf mille neuf cents emplois dans* le bassin d'emplois de Toulouse et *d'une perte* de sept *mille* cinq cents dans le reste de la région.

De ces chiffres, je tirerai principalement deux conclusions :

– *Premièrement, le* désenclavement est un véritable préalable, une condition *nécessaire (bien que* non suffisante) du développement économique, et la mise à niveau des routes nationales exige un effort beaucoup plus conséquent de l'Etat. Cela nécessite une augmentation des crédits et une accélération des travaux pour faciliter la circulation des personnes et des biens, tant vers l'extérieur de la région, et notamment l'Espagne, qu'à l'intérieur, et permettre également au dynamisme de Toulouse de se diffuser, mieux qu'actuellement, dans toute la région.

– Deuxièmement, la politique d'aménagement du territoire, centrée sur des pôles de développement urbain, a des limites, surtout dans une région vaste *et rurale* comme l'est Midi-Pyrénées, à moins d'accepter comme *fatals* – et d'accélérer – le vieillissement, *l'abandon et le désert hors de ces* pôles, ce que je refuse.

A l'heure où l'aménagement du territoire fait l'objet de l'attention du gouvernement, *je me devais de* verser ces observations au dossier *des propositions établi* par la commission de réflexion, présidée par *Olivier Guichard*.

Economie

Les enjeux de la réunion du groupe des Sept à Paris

C'est par rapport à la réunion de l'hôtel Plazza, à New-York, en septembre 1985, qu'il conviendra de considérer les résultats des réunions à « cinq » et à « sept » qui se tenaient à Paris, ce week-end. Autrement dit, M. Edouard Balladur et les six autres ministres de l'économie et des finances qu'il a invités ne songent pas à introduire l'innovation que représenterait, par exemple, la création d'une zone de référence pour le taux de change du dollar vis-à-vis des autres grandes monnaies.

Dans l'esprit du gouvernement français, la zone de référence serait le premier pas pour une reconstruction d'un système international plus stable.

On n'en est pas du tout là, et tel n'était pas le but de l'exercice. Du point de vue de ceux qui l'ont organisée, le succès de cette conférence permettrait d'affirmer que les sept participants sont unanimes pour considérer que le taux actuel du dollar est satisfaisant, et qu'il convient de s'en tenir là.

A cela s'ajoute leur volonté d'exprimer à nouveau l'intention de pratiquer des politiques « convergentes » dans les domaines économique et monétaire. A cet égard, le résultat le plus tangible de la conférence devrait être l'engagement pris par M. Kohl d'avancer et peut-être de renforcer son plan d'abaissement des impôts, dont la première partie devait être appliquée au mois de janvier 1988... Cependant le chancelier Kohl, dans cette affaire, est dans une situation particulière. Il négociera en quelque sorte « en temps réel », en ce sens que son nouveau gouvernement n'est toujours pas constitué. En même temps, M. Kohl et son ministre des finances en exercice, M. Stolenberg, discutent avec les autres ministres du groupe des Sept, ils négocient avec les représentants de l'autre parti de la coalition, le petit Parti libéral qui est sorti renforcé des dernières élections, le renforcement favorise une politique plus « expansionniste » et donc un accord avec Washington.

Des Japonais, qui viennent d'abaisser leur taux d'escompte, on n'attend plus rien de neuf. Quant aux Américains, ils devraient déclarer de nouveau de façon solennelle qu'ils sont bien décidés à réduire leur déficit budgétaire.

En forçant à peine la note, on pourrait dire que les Américains dispenseront de belles paroles alors que les pays excédentaires, Allemagne fédérale et Japon, auront fini, au moins en partie, par accéder aux instances des Américains et, dans une moindre mesure, des Français, pour qu'ils prennent des mesures de relance.

PAUL FABRA.

La définition d'une grille des taux de change

Depuis qu'en mai 1982 les sept grands pays industriels (1) ont exprimé, dans le communiqué publié à l'issue du sommet de Versailles, *« la nécessité d'une action collective pour stabiliser les monnaies »*, toutes les grandes réunions monétaires internationales ont débattu de l'art et de la manière d'améliorer le système monétaire international. Le système des taux de change flottant, en vigueur depuis mars 1973, fait l'objet de nombreuses critiques. L'instabilité des taux de change constituerait, aux yeux de certains, un obstacle au développement du commerce mondial. Dans ce système, ensuite, les taux de change atteignent bien souvent des valeurs inadéquates par rapport aux données fondamentales de l'économie.

Dans les débats sur l'amélioration du système, schématiquement, deux approches différentes se sont opposées. La première consiste à considérer qu'une *« surveillance multilatérale »* des politiques économiques des principales puissances suffirait à favoriser une stabilisation des taux de change. L'autre position soutient, à l'inverse, que c'est en introduisant une certaine discipline dans le système des changes lui-même que l'on obtiendrait une convergence des politiques économiques. Pour les tenants de la première approche, les interventions des banques centrales sur les marchés des changes sont inutiles, et inefficaces. Les positions des uns et des autres se sont cependant progressivement rapprochées, à la suite notamment de l'arrivée de M. Baker au Trésor américain.

Ce rapprochement a trouvé sa traduction dans les différents accords intervenus au cours des dix-huit derniers mois. Le 22 septembre 1985, les ministres des finances du G-5 (2) se mettaient ainsi d'accord pour organiser *« une baisse concertée du dollar »*, à l'aide d'interventions sur les marchés des changes.

Lors du sommet de Tokyo, en mai 1986, les sept grands pays industrialisés annonçaient *« une coordination étroite et permanente des politiques économiques »* et l'organisation d'une *« surveillance multilatérale »* ; cette dernière devait se fonder sur le suivi d'une batterie d'indicateurs (croissance, inflation, chômage, balance commerciale et courante, taux d'intérêt et taux de change). Le communiqué indiquait que, en cas de *« déviation importante par rapport aux orientations projetées »*, il sera demandé aux gouvernements de *« prendre les mesures correctives appropriées »*. Le 31 octobre 1986 enfin, Américains et Japonais signaient un accord bilatéral dans lequel, semble-t-il, ils s'engageaient à soutenir une certaine parité entre leurs deux monnaies (entre 150 et 163 yens le dollar).

Les réunions de ce week-end à Paris pourraient constituer une nouvelle étape. Au cours des travaux préparatoires, le secrétaire au Trésor américain, M. James Baker, a proposé à ses homologues un dispositif qui s'inspire de celui préconisé par les Français depuis plusieurs années. Il s'agirait, un peu sur le modèle du système monétaire européen, d'instaurer davantage de discipline dans le système des changes tout en l'adossant sur une convergence des politiques économiques.

L'attitude des Japonais et des Américains

Aux « target zones » (zones d'objectifs) envisagés par les Français, M. Baker préfère proposer à ses partenaires au sein du G-5 des « reference ranges » (plages de référence). Il s'agirait de définir une grille de taux de change entre les différentes monnaies – au moins entre le yen, le mark et le dollar au départ. Autour de chaque valeur serait ensuite déterminée une « bande de fluctuation » (de 5 % ou 10 % par exemple). Comme au sein du SME, les monnaies pourraient varier librement sur les marchés de changes à l'intérieur de cette bande.

Lorsque les monnaies viendraient à se rapprocher des limites de cette bande, des consultations internationales seraient engagées. Des interventions des banques centrales pourraient être effectuées pour ramener les taux des monnaies déviantes au centre de leur bande. Des recommandations en matière de politiques économiques pourraient enfin être faites aux pays concernés. Les taux de change deviendraient ainsi un indicateur-clé dans le processus de surveillance multilatérale. Il ne serait pas le seul.

A la différence du SME, il semble que, dans les projets actuellement discutés, la grille des taux comme les bandes de fluctuations seront, dans une première étape, gardées confidentielles. En tout état de cause, un tel dispositif amène de nombreuses interrogations : quelles sont les monnaies concernées, comment définir la grille des taux de référence, quelle marge de fluctuation retenir, quelles sont les autorités compétentes pour la gestion d'un tel mécanisme ? Mais ce projet se heurte à une autre question : les Japonais, et surtout les Allemands, sont-ils prêts à accepter un dispositif qui même s'il est très souple n'en risque pas moins d'être considéré comme un nouvel instrument de pression des Américains sur leur propre politique économique ?

ERIK IZRAELEWICZ.

(1) Les Etats-Unis, le Japon, l'Allemagne, l'Italie, le Canada, la Grande-Bretagne et la France.

(2) Le G-5 regroupe les ministres des finances des Etats-Unis, du Japon, de l'Allemagne fédérale, de la Grande-Bretagne et de la France. Il s'agit des cinq pays dont les monnaies constituent le panier pour la définition des droits de tirage spéciaux, les DTS. Le G-7 comprend, en plus de ces cinq pays, le Canada et l'Italie.

Les intérêts américains d'abord

En dépit de la savante gradation des effets au cours de la semaine écoulée : rumeurs sur la réunion du groupe des Cinq en provenance de Tokyo, puis annonce officielle, par le Japon, d'une telle réunion suivie par des propos menaçants des officiels américains, il ne faut pas s'y tromper, un accord de principe a déjà été réalisé au sein de ce fameux groupe des Cinq (Allemagne, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne et Japon), et, le dimanche 22 février, avec l'appoint du Canada, et de l'Italie, cet accord devrait être avalisé et rendu public.

Depuis le début des négociations secrètes engagées entre les Cinq il y a quelques semaines, une même crainte hantait tout le monde, celle d'un échec, qui serait pire que tout, et de nature à provoquer une chute incontrôlable du dollar, ce que l'Europe, le Japon et même les Etats-Unis essaient précisément d'éviter. Mieux valait pas d'accord du tout qu'un accord de façade, sans consensus réel et préalable sur un certain nombre de points. Quels sont-ils ? Sans être devin, on peut déjà en discerner les linéaments, en n'oubliant pas que les signataires de l'accord ont intérêt à ne pas tout divulguer, notamment en ce qui concerne les objectifs retenus en matière de parités monétaires. En ce domaine, mieux vaut, pour cause d'efficacité, laisser planer sur le marché des changes la peur des interventions des banques centrales.

Cet exercice revient à analyser les motivations et les exigences des parties en présence. En ce qui concerne tout d'abord les Etats-Unis, leur souci primordial est d'une simplicité biblique : réduire leur déficit commercial. Celui-ci qui a battu tous ses records en 1986, à 170 milliards de dollars, a eu pour effet de ruiner des pans entiers de l'industrie américaine, de rendre hystérique un Congrès plus protectionniste que jamais, et de durcir l'attitude de la Maison Blanche. En conséquence, celle-ci n'a cessé de réclamer la baisse d'un dollar dont la montée continue, depuis le milieu de 1980, tout en facilitant la désinflation, a largement contribué à la progression des importations outre-Atlantique, aux dépens des productions locales.

Au départ, il est vrai, tout s'est très bien passé. Le 22 septembre 1985, à l'hôtel Plaza à New-York, les Cinq s'étaient aisément mis d'accord pour décider la baisse d'un dollar déjà « mûr » et tout prêt à fléchir. Pour les Japonais, notamment, tout valait mieux que des mesures protectionnistes, et ils s'employèrent à faire monter le yen par rapport au dollar, les Allemands, de leur côté, favorisant l'ascension du mark. Mais au bout d'un certain temps, plus précisément à l'automne 1986, le problème d'un atterrissage en douceur (Soft Landing) du dollar commença à se poser, et là, la belle unanimité de l'accord du Plaza vola en éclats. Le déficit commercial américain ne paraissait guère vouloir décliner et les effets de la baisse du dollar sur les exportations, ainsi stimulées, et les importations, ainsi pénalisées, tardaient vraiment à se manifester. En fin d'année, toutefois, quelques signes d'amélioration étaient enregistrés. Ils restaient à confirmer.

Mais, à Washington, Maison Blanche et Congrès donnaient des signes d'impatience. Le président (démocrate) de la Commission des finances du Sénat, M. Lloyd Bentsen, assurait, le mois dernier, que le dollar devait baisser à 125 yens (moins 20 %) pour réduire l'énorme excédent japonais sur les Etats-Unis (87 milliards de dollars en 1986). Une étude de la banque Morgan juge nécessaire un nouveau recul du dollar, de 10 % à 15 %, pour ramener à 70 milliards de dollars le déficit commercial américain en 1988. Quant à l'institut de conjoncture DRI, il table sur le maintien des importations américaines à un niveau élevé, et prévoit un déficit commercial de 149 milliards de dollars en 1987, 137 milliards en 1988 et 126 milliards en 1989. De quoi rendre fou le Congrès !

L'arrêt à tout prix

Dans ces conditons, on ne voit guère pourquoi la Maison Blanche cesserait de réclamer une nouvelle baisse du dollar, sauf peut-être si cette baisse contribuait à réveiller l'inflation et à inquiéter les prêteurs étrangers, qui apportent davantage à l'économie américaine que l'épargne nationale. A cet égard, son point de vue commencerait à se rapprocher de celui de M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale, qui ne cesse de jouer les Cassandre. Dans cette optique, il est peut-être possible que le gouvernement américain consente à stabiliser le dollar, pour l'instant du moins.

Quant aux partenaires des Etats-Unis, leur souci premier est l'arrêt, à tout prix, de la baisse du dollar. C'est le cas surtout du Japon, menacé dans ses œuvres vives par un déclin de ses exportations et décidé à se battre avec tous ses moyens, notamment les interventions de sa banque centrale (12 milliards de dollars en quinze jours au début de l'année) pour obtenir un tel arrêt. Il est d'ailleurs à remarquer que la parité dollar-yen est actuellement la même qu'à la fin de juillet 1986, ce qui n'est pas le cas pour la parité dollar-deutschemark, beaucoup plus basse aujourd'hui. Quant à l'Allemagne fédérale, impavide jusqu'au début de l'année, elle commence elle aussi à ressentir les effets dépressifs du recul du dollar sur ses exportations et, maintenant, est prête à appuyer le Japon.

La stabilisation des parités

Quel prix devraient payer ces pays pour obtenir l'appui américain ? Tout simplement, la diminution de leurs exportations vers les Etats-Unis et l'augmentation de leurs importations en provenance de cette nation, grâce à la stimulation de leur consommation intérieure. Le Japon essaie d'y parvenir, sans beaucoup de succès, et, dit-on, sans faire montre d'une volonté réelle, et l'Allemagne est très réticente, car elle craint les effets inflationnistes d'une telle relance.

Mais, nécessité fait loi, et le gouvernement allemand, qui, jusqu'à présent, se refuse par exemple à avancer la date de la seconde réduction d'impôts, prévue pour le début de 1988, pourrait bien s'y résigner. Le président de la Bundesbank, M. Karl Otto Poehl, déclarait bien, fin décembre : *« Je n'abaisserai les taux allemands ni avant les élections (du 25 janvier 1987), ni après »*. Il a dû le faire dès le 22 janvier ! Ajoutons que l'affaiblissement de la croissance outre-Rhin, conséquence de la baisse du dollar, rend le gouvernement de Bonn plus sensible aux appels américains à la relance.

Reste le fameux problème de la stabilisation des parités monétaires, qui hante les marchés financiers mondiaux depuis la répudiation des accords de Bretton-Woods de juillet 1944, effectuée en deux temps : la suspension de la convertibilité du dollar en or, le 15 août 1971, et la mise en flottement de ce même dollar le 21 mars 1973. Comme l'indique l'article d'Eric Izraelewicz *(voir ci-contre)*, les projets tendant à la définition de « zones d'objectifs » pour ces parités, défendues par la France depuis 1982, et maintenant des « plages de référence » proposées par M. Baker, refont surface, assorties de « marges de fluctuation », qui pourraient atteindre 10 %. Le tout s'accompagnant d'une coordination des politiques économiques, avec une batterie d'indicateurs et une surveillance multilatérale.

Fort bien. Mais quelle contribution les Etats-Unis sont-ils capables d'apporter à la coordination de politiques économiques ? L'Allemagne leur réclame, à cor et à cri, une réduction du déficit budgétaire que ni le Congrès, ni la Maison Blanche, ne sont décidés à mettre en œuvre réellement. De plus, la réduction du déficit commercial américain impliquerait une diminution des importations, donc de la consommation intérieure, comme l'a fait la France en 1983 : irréalisable politiquement, du moins pour l'instant. On en est si conscient qu'en Allemagne, et même aux Etats-Unis, par la voix de M. Volcker, on juge impossible la fixation et le maintien des fameuses « plages de référence » sans coordination des économies et, précisément, la réduction du déficit budgétaire américain.

Les banques centrales seraient impuissantes à résister aux assauts des capitaux flottants, sur des marchés qui peuvent atteindre 150 à 200 milliards de dollars par jour, dont 3 % de transactions commerciales seulement.

Alors, pourquoi un accord des Cinq ou des Sept, sorte de Plaza II ? Pour une raison toute simple : il faut gagner du temps, pour laisser à la baisse du dollar le temps d'exercer ses effets sur la balance commerciale des Etats-Unis et celle de leurs partenaires. Il faut, aussi, donner un signal aux marchés des changes, comme en septembre 1985, mais là ce sera beaucoup plus difficile. Dans les mois qui viennent, on guettera, anxieusement, les chiffres du commerce extérieur américain. Quant au déficit budgétaire outre-atlantique, il faudra vivre avec, et plutôt mal.

FRANÇOIS RENARD.

EN BREF

● **Recours en annulation des préfets du Val-de-Marne et de Seine-Saint-Denis contre les subventions aux grévistes.** – A la suite de la décision des conseils généraux du Val-de-Marne et de Seine-Saint-Denis – à la direction communiste – d'octroyer des subventions aux grévistes de la SNCF et de la RATP (1 000 F par gréviste en Seine-Saint-Denis) les préfets de ces deux départements ont déposé un recours en annulation arguant que les délibérations *« ne pouvaient être considérées comme présentant un caractère d'intérêt départemental »*.

● **Un nouveau président britannique pour Eurotunnel.** – Le conseil d'administration du consortium franco-britannique Eurotunnel chargé de construire le tunnel sous la Manche (avec des capitaux privés) a nommé, le 20 février, M. Alastair Morton coprésident de l'organisme aux côtés du Français, M. André Bénard. Il succède à Lord Pennock qui a démissionné de son poste de coprésident mais reste administrateur d'Eurotunnel. Agé de quarante-neuf ans, M. Alastair Morton était directeur général du groupe financier Guiness Peat. Il en a été nommé président.

● **Manifestation des producteurs de porcs en Bretagne.** – Les producteurs de porcs ont manifesté une nouvelle fois, vendredi soir, à Vannes (Morbihan), pour protester contre la baisse des cours. Sept CRS ont été légèrement blessés, selon la préfecture, lors de heurts avec les manifestants. Quelques heures auparavant, le kilo de porc avait été coté à son cours le plus bas depuis 1981 (8,91 F) au marché au cadran, à Châteauneuf-du-Faou.

M. Michel Noir à Washington

« Mieux vaut parler que se battre »

WASHINGTON
de notre envoyée spéciale

Persuadé des vertus du dialogue, *« mieux vaut parler que se battre »*, le ministre français du commerce extérieur, M. Michel Noir, a tenté, au cours d'une visite de quarante-huit heures à Washington, les 19 et 20 février, de faire *« retomber la pression »* après les récentes turbulences créées par les conséquences de l'élargissement du Marché commun ou les succès d'Airbus.

Rude tâche dans un pays où l'affaiblissement de l'équipe gouvernementale *« transforme chaque fonctionnaire en parlementaire »* et limite sérieusement la vision stratégique de la Maison Blanche, comme le souligne un expert. Acculée à une certaine timidité en politique étrangère, l'administration Reagan a dû opter pour une attitude musclée en matière de commerce extérieur. Dans la course contre la montre engagée avec un Congrès tenté par la facilité électorale du protectionnisme, les points de convergence entre la France ou l'Europe et les Etats-Unis paraissent fragiles, les sujets de divergence singulièrement dangereux. *« Rien n'est plus menaçant qu'un grand fauve blessé »*, murmurent les Européens à Washington.

Certes, les Américains ont mesuré les limites de l'attaque frontale menée contre Airbus. Après avoir, par la brutalité de leurs menaces, ressoudé les rangs des pays membres du consortium européen, Washington a ouvert une trêve en proposant de reprendre le dossier au sein du GATT. Mais ce profil bas ne saurait être assimilable à un abandon.

Le dossier agricole qui marquera les grandes rencontres internationales de 1987 – de la conférence ministérielle de l'OCDE en mai prochain au sommet des pays industriels de Venise, en juin, sans oublier les négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay round – reste tout aussi explosif. Les cicatrices du compromis laborieusement élaboré sur les ventes de céréales américaines à l'Espagne et au Portugal n'ont pas eu le temps de s'atténuer que de nouveaux problèmes surgissent. Les récentes propositions de la Commission visant à appliquer une taxe forfaitaire à la production européenne comme aux importations d'huile et de graisse d'origine végétale ont été ressenties comme une véritable provocation à Washington.

Préparer les parades

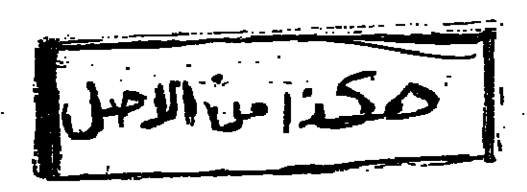
D'aucuns ont parié de déclenchement de *« guerre nucléaire »* à ce sujet. Sans sombrer dans de tels excès, M. Noir devait reconnaître que les producteurs de soja, premiers visés hors de la CEE par les recommandations de la Commission, sont prêts à *« dégainer »*. Parler, dans ces conditions, d'un cheminement *« lent »* et *« besogneux »* sur la voie d'une meilleure concertation entre l'Europe et les Etats-Unis en matière agricole tient du doux euphémisme. Et le Vieux Continent sait qu'il lui faut préparer les parades sur d'autres sujets délicats. Avec l'agriculture et l'aéronautique, les télécommunications risquent rapidement d'apparaître comme un cheval de bataille pour des Américains ulcérés par un déficit commercial de près de 170 milliards de dollars l'an dernier et en mal de compétitivité.

Ce « mauvais vent » commercial qui souffle des Etats-Unis a peu de chances de s'apaiser avant l'élection présidentielle de 1988. Nul aujourd'hui n'ose prédire le degré de protectionnisme de la législation commerciale en cours d'élaboration au Congrès et qui devrait aboutir d'ici à l'été prochain. Mais tenter d'en limiter les conséquences pour l'Europe et la France en particulier en proposant à Washington une association contre ces *« prix Nobel d'ingéniosité dans les entraves aux échanges commerciaux »* que sont, selon M. Noir, les Japonais ne débouchera pas à court terme. L'exaspération américaine face à un marché nippon encore fermé reste compensée par l'importance stratégique, financière et industrielle de l'empire du Soleil-Levant. Washington ne se passera pas de sitôt des investissements du Japon, source essentielle de financement des déficits budgétaires accumulés outre-Atlantique. Lancer des mesures de rétorsion brutale est une option dangereuse lorsque l'interpénétration industrielle recouvre une réalité nouvelle : dans nombre de cas, ce sont désormais les Japonais qui *« détiennent les clés de la création »* dans certains secteurs de haute technologie.

Les Américains ont quelque raison d'amertume devant les contournements de l'accord passé avec les Japonais, en juillet dernier, sur les semi-conducteurs et ont pu découvrir après coup les limites d'une approche bilatérale sévèrement condamnée par les Européens. Mais avant de définir, comme l'a annoncé M. Noir, les cas précis sur lesquels une union avec les Américains pourrait faire plier les Japonais, Tokyo pourra couler des jours relativement tranquilles.

Les incertitudes pesant sur 1987 seront-elles partiellement levées sur le front monétaire par la réunion ce week-end du groupe des cinq principales puissances européennes ? Sur ce point, le ministre français du commerce extérieur a confirmé la convergence de vues existant, *« provisoirement »* tout au moins, entre Paris et Washington. Chacun envisage, parfois à reculons, d'apporter sa participation à un atterrissage en douceur du dollar accompagné d'une relance du monde développé. Mais, comme le susurrent certains spécialistes, une dévaluation réussie dépend largement de la politique d'accompagnement mise en place. La France en sait quelque chose. Or les Etats-Unis, prêts à stabiliser la chute de leur monnaie, sont sans doute ceux qui feront le moins d'efforts pour accompagner cette dévaluation de fait.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.



Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 16 au 20 février

Incertitudes

L'HIVER n'en finit pas de s'étirer à la Bourse de Paris. Si le climat s'est quelque peu réchauffé en *fin de semaine*, après l'annonce de la réunion monétaire du groupe des Sept à Paris prévue pour le 22 février, c'est d'abord et surtout un vent froid qui a soufflé dans les travées du palais Brongniart. Malgré un sursaut des cours, jeudi, à la dernière séance du mois boursier, la liquidation de février était négative à 0,8 %. Le nouveau redressement du marché, vendredi, permettait au score hebdomadaire de s'équilibrer autour de zéro. La rue Vivienne nous avait habitués à de plus fortes températures...

Jusqu'au milieu de la semaine, le pessimisme et la mauvaise humeur n'ont, il est vrai, cessé *de grossir* (– 1,3 % mercredi), nourris par les accrocs répétés de la conjoncture française. *Le dérapage quasi certain des prix en janvier* – dans les services notamment – était sévèrement accueilli autour de la corbeille. *« En régime de liberté* [des prix], *certains ne savent pas se tenir et se montrent rapidement trop gourmands »*, regrettait un observateur, traduisant le sentiment général de la place. La crainte d'un redémarrage de l'inflation repoussait les espoirs d'une baisse des taux, encore très tendus en France. Si nul ne croyait à un échec de la réunion du « G 7 », on restait circonspect sur la portée des décisions qui devaient être prises. Dans ce contexte, l'hypothèse d'un recul prochain des taux d'intérêt paraissait prématurée.

Quant à la publication des statistiques du commerce extérieur pour janvier, elle n'a fait qu'accroître le malaise initial. Avec une balance commerciale déficitaire de 2,5 milliards de francs (contre un excédent de 3,7 milliards de francs en décembre), la France a mal commencé *l'année, sur les marchés d'exportation en particulier. La* Bourse, où sont cotées les grandes firmes tournées vers *l'extérieur, a été la première sanctionnée par ce mauvais* départ.

Au moment où il perdait de son assurance, le marché a, de surcroît, été victime de la concurrence des autres places *internationales*, les capitaux anglo-saxons se dégageant de Paris pour rejoindre Wall Street en ébullition ou Londres, à son plus haut niveau historique en début de période. On *notait au passage la renversante faculté d'oubli de ces* Bourses, qui semblent avoir « évacué » leurs problèmes – pourtant importants – d'initiés : l'affaire Boesky pour l'une, le scandale Guinness pour l'autre...

Deux phénomènes nouveaux – et plutôt encourageants – se sont cependant manifestés rue Vivienne. Ce sont d'abord les investisseurs français qui, revenant à l'achat, ont repris l'initiative aux étrangers. Ces derniers se sont ensuite séparés en deux groupes, celui des acheteurs paraissant l'emporter sur celui des vendeurs qui prenaient leur bénéfice en profitant au maximum de l'effet de change (les Américains principalement).

Autre trait original, le marché au comptant a connu un net regain d'activité (alors que le volume moyen de transactions au « règlement mensuel » restait important, autour de 2 milliards de francs par jour. *Les professionnels* estiment maintenant que les *« blue chips »* cotées à terme ont *réalisé l'essentiel de leur progression. Ils se replient* donc, sélectivement, sur le marché plus étroit du comptant, en *« travaillant » quelques titres nationaux.*

L'incertitude et le manque d'enthousiasme qui ont prévalu ces derniers *temps à la Bourse n'ont pas été atténués,* bien au contraire, par « l'affaire Bouygues » *(voir encadré). La Bourse n'aime pas les échecs.* Et même s'il ne s'agit pour le numéro un français du bâtiment que d'une bataille *perdue*, la *revente* de la part de 33,9 % du capital qu'il détenait dans SPIE-Batignolles n'a pas été saluée par les vivats du marché.

Autre déconvenue, la dégradation sensible des résultats de Vallourec (production et pose de tubes), qui devrait enregistrer pour 1986 une perte nette consolidée voisine de 400 millions de francs, a perturbé les investisseurs, les incitant à la prudence. Certaines valeurs, comme Michelin, Peugeot ou Dassault, restaient très demandées, sans effectuer pour autant des écarts spectaculaires.

C'est dans ce climat alourdi qu'un courant encore discret de polémique a jailli autour de la privatisation de Paribas. Longtemps muette sur le sujet, l'opposition socialiste a accusé le gouvernement, par la voix de M. Jack Lang, d'avoir *« dilapidé le bien des Français et fait réaliser des superbénéfices à quelques groupes financiers, sur le dos des contribuables »*. À travers ces propos, l'ancien *ministre* de la culture a mis en cause le « noyau dur » des dix-sept investisseurs choisis pour détenir 18,2 % du capital de Paribas, avec pour engagement de conserver 80 % de leur part pendant au moins deux ans. Si la réaction de M. Lang est tardive (on connaissait en décembre la composition du « noyau ») et parfois abusive (il parle de 52 millions de contribuables spoliés), elle n'en soulève pas moins quelques vraies questions.

Dans une lettre qu'il nous a adressée le 17 février, il observe que les dix-sept gros investisseurs peuvent dès maintenant prendre leur bénéfice sur 20 % des actions acquises, et gagner ainsi 160 millions de francs. *« Comment expliquer*, poursuit-il, *que la prime de contrôle soit de l'ordre de 50 % dans le cas de TF 1, alors qu'elle n'a été que de 2,5 % dans le cas de Paribas ? »* Antre interrogation : pourquoi les actions du « noyau dur » n'ont-elles pas été mises aux enchères ? En réalité, il est clair que M. Balladur a voulu jouer la « sécurité » du placement en choisissant lui-même les dix-sept membres. *« Pouvait-il courir le risque de céder une part significative du capital à un investisseur non crédible ? »*, s'exclame un boursier.

Les critères du choix, arrêtés par le ministre, tracent les limites que les libéraux du 16 mars ont données à la loi du marché. Il est encore trop tôt pour juger de l'opportunité d'avoir fait entrer dans ce cercle restreint des étrangers comme le groupe Bruxelles-Lambert ou la Kuwait Investment Authority (dont la *« fidélité, est parait-il, à toute épreuve »*). Il reste, c'est une évidence, que la privatisation de Paribas n'a pas été une opération de pur *libéralisme*. Mais qui en doutait ?

ERIC FOTTORINO.

Bâtiment, travaux publics

	20-2-87	Diff.
Auxil. d'entrepr.	1 502	– 25
Bouygues	1 250	+ 40
Ciments Français	803	– 39
Dumez	2 083	– 8
GTM	*657*	– 50
J. Lefebvre	1 740	+ 70
Lafarge	1 395	– 20
Maisons Phénix	173	– 3
Poliet et Chausson	1 785	– 38
SCREG	*560*	– 29
SGE-SB	95,10	– 5,10

Pétroles

	20-2-87	Diff.
Elf-Aquitaine	320	– 15
Esso (1)	475	+ 20
Exxon	507	+ 15,50
Francarep	348	+ 20
Petrofina	1 510	– 20
Pétroles B.P.	151	– 5
Primagaz	677	– 21
Raffinage	156	– 5,60
Royal Dutch	630	– 3
Sogerap	420	+ 5
Total	451	– 20

(1) Coupon.

Produits chimiques

	20-2-87	Diff.
Inst. Mérieux	4 890	+ 80
Labo. Bell.	2 080	– 18
Roussel UC	1 640	– 50
BASF	823	– 23
Bayer	980	+ 1
Hoechst	825	– 5
Imp. Chemic.	135	+ 9,21
Norsk Hydro	133,10	+ 6,10

Banques, assurances sociétés d'investissement

	20-2-87	Diff.
Bail Équipement	*515*	– *10*
Bancaire (Cie)	1 012	– 46
Cetelem	1 345	– 20
Chargeurs SA	1 931	– 1
CFF	1 220	– 6
CFI	*605*	– *14*
Eurafrance	3 100	+ 10
Hénin (La)	745	– 2
Imm. Pl.-Monceau	471,50	– 3,50
Locafrance	*690*	– 19
Locindus	998	– 27
Midi	1 530	– 30
Midland Bank	460	+ 16
O F P	1 540	– 22
Paris. de résc	798	– 26
Prétabail	1 453	– 27
Schneider	624	+ 39
UCB	600	+ 10

Métallurgie construction mécanique

	20-2-87	Diff.
Alspi	469	+ 19
Avions *Dassault-B.*	*1 350*	+ *39*
Chiers-Châtillon	80	– 4
De Dietrich	2 112	– 167
FACOM	1 950	+ 110
Fives Lille	265	+ 10,50
Marine Wendel	490	+ 5
Penhoët	1 480	+ 39
Peugeot SA	1 295	+ 35
Poclain	38,90	+ 3,10
Sagem	3 700	+ 12
Strafor	688	+ 48
Valéo	475	– 43
Vallourec	103,90	+ 23,10

Valeurs diverses

	20-2-87	Diff.
Accor	525	– 15
Agence Havas	2 020	inch.
Arjomari	2 450	– 30
Bic	720	– 15
Bis	1 569	– 6
CGIP	1 360	+ 25
Club Méditerranée	666	– 6
Essilor	3 380	– 120
Europe 1	900	+ 60
Hachette	*3 160*	+ 85
L'Air liquide	695	+ 5
L'Oréal	3 898	+ 34
Navigation Mixte	1 030	– 33
Nord-Est	198	– 6,50
Presses Cité	3 180	– 50
Saint-Gobain	409	+ 13
Sanofi	885	– 15
Skis Rossignol	*1 369*	– *46*

Matériel électrique services publics

	20-2-87	Diff.
Alcatel	2 238	– 12
Alsthom-Atlantique	365,10	– 18,90
Crouzet	318	– 4,10
Générale des Eaux	1 435	+ 17
IBM	857	+ 37
Intertechnique	1 550	+ 28
ITT	389,50	+ 13,50
Legrand	5 350	– 120
Lyonnaise des Eaux	1 440	– 50
Matra	2 170	– 115
Merlin-Gérin	2 520	– 25
Moteurs Leroy-Somer	832	– 28
Moulinex	89,50	– 6,50
PM Labinal	862	– 30
Radiotechnique	1 347	– 33
Schlumberger	236,40	+ 2,90
SEB	833	+ 23
Siemens	2 191	– 21
Signaux	640	+ 9
Télémécanique. Electrique	3 170	– 130
Thomson-CSF	1 465	– 40

Alimentation

	20-2-87	Diff.
Béghin-Say	684	+ 14
Bongrain	2 380	+ 35
BSN	4 610	– 60
Carrefour	*3 660*	+ 140
Casino	2 480	+ 115
Euromarché	3 210	– 190
Guyenne et Gasc.	931	– 41
Lesieur	1 800	+ 150
Martell	*1 635*	+ 86
Moët-Hennessy (2)	2 393	+ 119
Nestlé	35 450	– 550
Occidentale (Gle)	1 240	– 15
Olida-Caby	204	inch.
Pernod-Ricard	1 003	– 27
Promodès (1)	2 528	– 182
St-Louis-Bouchon	1 065	+ 15
C.S. Saupiquet	1 100	+ 110
Source Perrier	750	– 24
Veuve Clicquot	4 520	+ 10

(1) Droit : 100 F.
(2) Coupon : 9 F.

Mines, caoutchouc, outre-mer

	20-2-87	Diff.
Géophysique	356	+ 6
Imétal	*100*	+ 5,70
INCO	96	+ 9,40
Michelin	2 881	– 99
Min. Penarroya	52,90	– 1,10
RTZ	72,20	+ 2,30
ZCI	*1,11*	inch.

Filatures, textiles, magasins

	20-2-87	Diff.
André Roudière	330	
Agache (Fin.)	1 660	– 360
BHV	566	+ 46
CFAO	2 445	+ 1
Damart-Serviposte	2 508	– 12
Darty	485	+ 8
DMC	685	+ 10
Galeries Lafayette	1 089	+ 44
La Redoute	2 730	– 180
Nouvelles Galeries	702	+ 31
Printemps	663	+ 17
SCOA	107	– 1,90

SPIE-Batignolles : un échec pour Bouygues

On ne réussit pas à tous les coups. Cette semaine, M. Francis Bouygues a dû revendre au groupe Schneider de M. Didier Pineau-Valencienne sa minorité de blocage (33,9 %) dans le *capital de la société de travaux* publics SPIE-Batignolles, filiale à 60 % de ce *même* groupe Schneider. Cette minorité avait été acquise en Bourse, depuis le début de 1985, à un cours moyen de 510 F par action, soit 830 millions de francs. Objet de la manœuvre : inciter ou *contraindre les dirigeants de* SPIE-Batignolles à « coopérer » avec le groupe Bouygues, qui aurait bénéficié des atouts complémentaires de cette société dans l'électricité, le nucléaire et le génie civil, notamment à *l'étranger, au moment précisément* où les marchés extérieurs *sont devenus difficiles.*

En fait, cette manœuvre a échoué. Les dirigeants en question, épaulés par ceux de la maison mère, ont refusé énergiquement toute coopération avec Francis Bouygues, considéré par *eux comme l'« ogre », et ceci en* dépit du blocage effectivement constaté à l'assemblée générale extraordinaire du 22 décembre dernier, qui n'avait pu autoriser le *conseil* à augmenter le capital et octroyer le vote double aux *actions détenues depuis plus de* quatre ans. Chacun restait sur ses positions, et c'est Francis Bouygues qui a lâché le premier, cédant au groupe Schneider, par l'entremise du Crédit lyonnais, ses 1 633 000 actions au cours *de 555 francs (elles avaient coté,* au plus haut, 970 francs en novembre 1986). Il estimait, sans doute, qu'il avait mieux à faire avec les 900 millions de francs ainsi « libérés », pour financer ses projets sur TF 1, *l'IDI et autres. Pour lui, l'opération a été* blanche, compte tenu du manque à gagner en trésorerie qui a compensé la légère plus-value, et a constitué un échec, comme l'avait été, en 1982, l'achat du groupe d'assurances Drouot pour 500 millions de francs, annulé par la justice, *avant que ce groupe soit repris* par M. Bebear et ses Mutuelles *unies.*

Chez Schneider, on a dû, en *quatre jours, « recaser » les* 33,9 % de SPIE-Batignolles, *moitié* chez les « amis » du tour de table, le groupe Bruxelles-Lambert de M. Gérard Eskenazi, Frandev (de M. Moussa), les AGF, le groupe AXA et moitié chez des investisseurs institutionnels, la maison mère portant tout de même sa participation dans sa filiale de 60 % à 66 %. Chacun est donc rentré chez soi, en attendant la prochaine manœuvre dans le bâtiment-travaux-publics, qui ne saurait tarder.

F. R.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Promodès	+ 24,6	Vallourec	– 18,2
Simnor	+ 16,7	UFB	– 8,3
SADE	+ 16,5	Valéo	– 8,3
Majorette	+ 16,1	Gascogne	– 7,6
SAT	+ 14,7	Carnaud	– 7,4
Saupiquet	+ 11,1	*GTM-Entrep.*	– 7,1
Lesieur	+ 9,1	Moulinex	– 6,7
BHV	+ 8,8	Siminco	– 6,7
Poclain	+ 8,7	Unibail	– 6,7
Schneider	+ 7,6	Fichet-Bauche	– 6,4
Strafor	+ 7,5	*Interbail*	– 6,1
Sodero	+ 7,4	Comptoirs mod.	– 5,9

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Spie Bât.	1924005	1 074 718 888
Peugeot	360 251	454 639 822
Michelin	147 250	431 227 998
Midi	249 888	387 597 911
Lafarge	*235 669*	*332 982 786*
St-Gobain	709 363	2 812 827 028
Moët Henn.	118 623	271 520 708
Thomson	176 413	260 364 937
Elf	712 497	250 699 823
Chargeurs	130 381	243 942 130
Redoute	81 545	234 259 826
BSN	44 438	207 971 120

(*) Du 13 au 19 février 1987.

BONS DU TRÉSOR

Séance du 20 février 1987

Échéances	Plus haut	Plus bas	Cours compensation	Variation (jour/veille) en pts
Mars 87.	92,30	92,25	92,30	+ 0
Juin 87.	92,37	92,37	92,37	– 0,06
Sept. 87.	92,40	92,40	92,40	– 0,03
Déc. 87.	92,35	92,35	92,35	– 0,10

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 13 févr.	Cours 20 févr.
Or fin (kilo en barre)	78 000	78 700
— (kilo en lingot)	78 600	78 600
Pièce française (20 fr.)	517	513
● Pièce française (10 fr.)	365	365
Pièce suisse (20 fr.)	545	550
Pièce latine (20 fr.)	472	464
● Pièce tunisienne (20 fr.)	450	451
Souverain	602	590
● Souverain Elizabeth II	612	613
● Demi-souverain	321	328
Pièce de 20 dollars	3 050	3 080
— 10 dollars	1 550	1 452
— 5 dollars	820	880
— 50 pesos	3 150	3 180
— 20 marks	600	605
— 10 florins	487	490
— 5 roubles	330	328

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 20 février 1987

COURS	ÉCHÉANCES Mars 87	Juin 87	Sept. 87	Déc. 87
Premier	106	*105,95*	*105,80*	*105,75*
+ haut	106,05	106,05	106	105,75
+ bas	105,50	105,45	105,50	105,45
Dernier	*105,55*	105,45	105,55	*105,45*
Compensation	105,55	105,45	105,55	105,45

Nombre de contrats : 24 693.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	16 février	17 février	18 février	19 février	20 février
RM	1 967 548	1 844 945	2 139 352	2 123 378	–
Comptant					
R. et obl.	7 223 530	7 695 040	6 962 933	9 909 376	–
Actions	621 164	468 211	*563 885*	643 396	–
Total	9 812 242	10 008 196	9 666 170	*12 676 150*	–
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1986)					
Françaises	104,9	104,3	103,3	103,3	–
Étrangères	100,6	99,8	101,3	102	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1986)					
Tendance	106,3	105,4	104,2	104,9	105,8
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	421,1	419,4	415,7	415,1	419,7

Un an d'éclatante réussite pour le MATIF

Il y a tout juste un an, le *20 février 1986*, le marché à terme d'instruments financiers (MATIF) ouvrait ses portes, avec la *cotation d'un premier type de* contrat sur emprunt, dit « notionnel », sur l'Etat, doté d'un rendement de 10% et d'une durée de dix ans.

Dès le début, l'activité fut exceptionnelle, débordant rapidement les hypothèses les plus optimistes, le premier jour, 2 777 contrats de 500 000 F, furent échangés, alors qu'on *n'en attendait que quelques* centaines.

Par la suite, le volume traité allait se gonfler régulièrement, pour s'accélérer fortement à partir du mois de septembre, atteignant, en décembre, une moyenne de 16 263 contrats par jour. Au 31 décembre, sur dix mois, 1 663 453 contrats avaient été négociés sur *l'emprunt d'Etat notionnel*, ce qui plaçait d'emblée le MATIF au troisième rang des marchés à terme mondiaux traitant des emprunts de longue durée.

En tête vient, naturellement, l'énorme marché de Chicago (plus de 52 millions de contrats de 100 000 dollars sur douze *mois en 1986), puis* on trouve le marché de Tokyo (8 millions de contrats), *Paris venant, au quatrième* trimestre, d'égaler et même de dépasser le LIFFE de Londres, créé en 1982, devant le marché de Sydney, vétéran avec ses neuf années de fonctionnement. En dix mois, le chiffre *d'affaires du MATIF a atteint* 1 080 milliards de francs, dont 250 milliards sur le contrat Bons du Trésor, inauguré en mai, contre 964,8 milliards pour le *total* des transactions boursières sur fonds d'Etat en 1986.

Après avoir *bénéficié* de l'exceptionnelle désescalade des taux, *qui s'acheva à l'été 1986,* le MATIF a surmonté victorieusement plusieurs épreuves, en avril, en mai et surtout le fameux « vendredi noir » du 17 octobre, qui enregistra une baisse des cours record, en liaison avec le début, tant redouté, d'une remontée des taux d'intérêt à court et *à long terme*. On put voir les cours du contrat notionnel, *qui avaient démarré sur une base* de 102 le 20 février 1986, *culminer en mai* à 114,70 *et* retomber lourdement à près de 105 en fin d'année. A cette occasion, on peut dire que le MATIF, en permettant aux détenteurs d'obligations, notamment les SICAV, de se couvrir, a permis d'amortir, sans trop de catastrophe, l'« atterrissage » du marché obligataire financier, au terme d'une exceptionnelle période de baisse des taux et de hausse des cours.

F. R.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Trois records battus

Réduite à quatre séances en raison de la fermeture du President's Day, la semaine à Wall Street a été faste, le *Dow Jones franchissant* coup sur coup trois nouveaux sommets historiques (jusqu'à 2 237,64) avant de reculer vendredi à 2 235,24 (+ 51,88 points depuis le 13 février). Des ordres d'achat étrangers, l'optimisme des investisseurs sur la santé de l'économie et des entreprises américaines ont conforté la tendance, ainsi que l'arrivée des capitaux venus du marché obligataire, devenu moins rentable. La diminution du taux d'escompte japonais, déjà anticipée, est passée inaperçue.

	Cours 13 février	Cours 20 février
Alcoa	44 1/8	43 3/4
ATT	23 5/8	23 1/2
Boeing	50 3/8	52 7/8
Chase Man. Bank	38 3/4	40 3/8
Du Pont de Nemours	98 5/8	99 3/4
Eastman Kodak	78 7/8	79 7/8
Exxon	81	81 5/8
Ford	76 1/8	78 1/4
General Electric	103 1/4	101
General Motors	75 3/4	76 1/2
Goodyear	53 3/4	55 1/4
IBM	134 3/8	139 3/4
ITT	61 5/8	62
Mobil Oil	44 1/4	43
Pfizer	70 5/8	73 7/8
Schlumberger	39 1/8	38 3/8
Texaco	35 1/2	34 7/8
UAL Inc.	57 1/2	55 1/2
Union Carbide	26 1/4	26 5/8
USX	24	24 1/8
Westinghouse	60 3/4	64 1/8
Xerox Corp	70 1/4	74 1/2

LONDRES

Euphorie

L'euphorie s'est poursuivie cette *semaine* au Stock Exchange, où l'indice *Financial Times* a touché, pendant trois séances consécutives, de nouveaux sommets. Des prises de bénéfices ont ensuite interrompu son ascension. L'anticipation d'un allégement de l'impôt sur le revenu et l'espoir d'une baisse des taux ont *dopé le marché, qui remontait* vendredi.

Indices *Financial Times* du 20 février : industrielles : 1 567 (contre 1 521 le 13 février) ; fonds d'Etat : 87,22 (contre 86,18) ; mines d'or : 300,9 (contre 300,7).

	Cours 13 fév.	Cours 20 fév.
Beecham	505	538
Bowater	423	418
Brit. Petroleum	764	756
Charter	319	325
Courtaulds	394	*411*
De Beers (*)	950	947
Glaxo	13 21/64	15 9/32
Gt. Univ. Stores	16 1/4	16 1/4
Imp. Chemical	13 3/8	13 61/64
Shell	*10 27/32*	*10 33/64*
Unilever	23 3/64	24 21/64
Vickers	484	505
War Loan	36 19/32	37 1/4

(*) En dollars.

FRANCFORT

Repli

La Bourse de Francfort a connu cette semaine un nouvel accès de faiblesse, *conséquence de la fermeté du mark*. Les investisseurs ne manifestaient pas une grande confiance à l'approche de la réunion monétaire du groupe des Sept.

Indice commerzbank du 20 février : non parvenu.

	Cours 13 février	Cours 20 février
AEG	301,50	298,10
BASF	253,50	248,50
Bayer	290,50	291
Commerzbank	*274*	261,30
Deutschebank	697	665
Hoechst	249,10	248
Karstadt	470	453
Mannesman	147,50	152
Siemens	*658,70*	*651,80*
Volkswagen	348,50	347

TOKYO

Une semaine de hausse

Les cours ont nettement monté cette *semaine à Tokyo, dans le sillage de Wall* Street, le Nikkei atteignant même un sommet historique jeudi, à 20 228,09 yens. L'appréciation relative du dollar a favorisé les titres liés à l'exportation. L'abaissement de 3 à 2 1/2 du taux d'escompte a soutenu l'activité.

Indice Nikkei du 20 février : 20 080,39 (contre 19 628,81 le 13 février) ; indice général : 1 752,27 (contre 1 712,52).

	Cours 13 fév.	Cours 20 fév.
Akaï	492	510
Bridgestone	672	681
Canon	915	945
Fuji Bank	2 500	2 590
Honda Motors	1 330	1 390
Matsushita Electric	1 820	1 970
Mitsubishi Heavy	525	520
Sony Corp.	3 080	3 450
Toyota Motors	1 780	1 830

Crédits, changes, grands marchés

L'EUROMARCHÉ

L'attrait des emprunts en monnaies fortes

L'attrait des secteurs obligataires en monnaies fortes vient de se manifester par une transaction qui témoigne nettement de l'arbitraire des classifications sur le marché global des capitaux. Maintenant que la plupart des grandes banques internationales sont présentes dans les principaux centres financiers, l'efficacité des marchés sollicités ne dépend pas de leur nature (marché intérieur ou euromarché).

Donnant la préférence au marché suisse, un emprunteur d'une rare qualité, la ville d'Oslo, s'est assuré de conditions nominales les plus basses possibles pour le refinancement d'opérations résultant d'une série d'emprunts venant à échéance ou prématurément remboursées en monnaies diverses.

Cette transaction porte sur 328 millions de francs. Elle est émise en quatre tranches, dont trois, pour un total de 78 millions, prennent la forme de placements privés assortis de coupons de 4,25 % et de 4,325 % pour des durées de trois, quatre et cinq ans, le seul Crédit suisse étant chargé de l'opération. La quatrième tranche, la plus large, est un emprunt émis dans le public de 250 millions, lancé à 99,50 % avec un coupon de 4,50 %, ce qui procure un rendement brut à l'émission de 4,57 % sur une vie moyenne de neuf ans. Elle est dirigée par Handelsbank NW. Ce qui frappe dans ce type d'opérations, c'est leur simplicité d'ensemble, due au fait que leur faible coût ne met pas obligatoirement à contribution l'ingéniosité des spécialistes du marché des « swaps ».

Les trois nouveaux emprunteurs français de la semaine passée se sont adressés au marché du yen. Ce dernier, après le franc suisse, l'un des moins onéreux en termes de rendement, se distingue présentement par une activité intense alors que le seuil des 5 % est franchi. Confirmant l'attente du marché, la réduction de 3 % à 2,50 % du taux d'escompte de la Banque du Japon a facilité l'accueil des plus résentes émissions, même auprès de ceux des investisseurs japonais qui, récemment encore, se signalaient par leur avidité de taux d'intérêt nominaux élevés. Encore profondément choqué par la grave faiblesse du dollar et par la diminution correspondante de la valeur de leurs placements dans cette monnaie, les grandes institutions nippones retrouvant l'attrait de leur propre devise.

La proposition du Crédit lyonnais est particulièrement originale, car il s'agit d'une des très rares opérations en yens à n'avoir pas été lancée sous la houlette d'une maison japonaise. La grande banque française, conjointement avec l'américaine Shearson Lehmen, se charge du rôle de porte-plume. Tout paraît indiquer que cette solution a été dictée par les conditions du « swap » sous-jacent, apparemment bien plus alléchantes que celles qui auraient découlé des offres de maisons nippones.

D'un montant de 15 milliards de yens et d'une durée de cinq ans, l'emprunt a vu le jour sur la base d'un rendement de 4,43 %. Suivant une pratique bien japonaise, c'est un prix d'émission élevé (102,50) qui s'est chargé de réduire le rendement au-dessous du niveau nominal de 5 % de son coupon. Après « swap », l'emprunteur dispose, dit-on, de dollars à taux variable, à moins de 30 points de base au-dessous du Libor (taux d'intérêt interbancaire offert à Londres). Bien reçue en Asie comme en Europe, l'émission se traitait vendredi dernier sur le marché gris avec une décote de l'ordre de 1,625 %, bien à l'intérieur des commissions totales de 1,875 %.

Discrétion générale

D'un montant de 20 milliards de yens et d'une durée de six ans, le nouvel emprunt des Chemins de fer français n'est pas « swappé ». Son produit sert à la consolidation d'une émission de type « samouraï » (emprunt en yens d'un débiteur étranger sur le marché intérieur japonais) qui vient d'être appelée au remboursement anticipé. La garantie de la République française impose de briser la barre de 5 %, et c'est avec un coupon nominal de 4,875 % que la SNCF s'est annoncée. Cela est encore trop élevé, et un prix d'émission de 101,50 % se charge de ramener son rendement à 4,58 %. C'est la banque japonaise LTCB International qui assure la direction de l'émission qui, vendredi matin, se traitait à une décote correspondant aux commissions de 1-7/8 %.

Plus discret a été l'emprunt de 20 milliards de yens offert à la Société générale pour une durée de cinq ans également. Son haut coupon nominal de 5,50 % est compensé par un prix d'émission de 104,375 % qui ramène son rendement brut à 4,50 %. Dirigée par Yamaichi International, l'opération a été placée de façon privée auprès de trois institutions japonaises. Elle prend pourtant l'aspect d'un emprunt dans le public, ce que la cotation des obligations en Bourse de Luxembourg met en évidence. Il ne s'agit assurément que d'une formalité. Aucun cours n'était d'ailleurs disponible pour cette émission la semaine passée sur le marché gris. Après « swap », la Société générale dispose de dollars à taux flottant, à des conditions intéressantes mais peut-être pas autant que celles qu'a obtenues le Crédit lyonnais.

Aucune émission n'est apparue la semaine passée dans le secteur de l'eurofranc français, plus que d'autres atteint par l'incertitude ambiante relative à l'évolution des cours de change à l'approche des réunions monétaires du week-end. On parle de repousser les deux emprunts qui étaient prévus pour le mois de février.

(Intérim.)

LES DEVISES ET L'OR

Dans l'attente du G 5

Toute la semaine sous revue, ou presque, a été placée sous le signe d'une réunion du groupe des Cinq (le fameux G5), à savoir les pays à l'économie de marché les plus industrialisés — Allemagne fédérale, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Japon, — auxquels vont s'adjoindre pour la première fois, et à leur demande, le Canada et l'Italie. Cette réunion, on le sait, était destinée à réaliser un accord sur une stabilisation des parités monétaires.

Au début, le dollar fléchissait en raison des incertitudes planant sur cette réunion et revenait de 1,83 DM à 1,81 DM, et, à Paris, de 6,10 F environ à 6,03 F. Mercredi, il commençait à se raffermir sur des rumeurs de réunion du G5 en provenance du Japon, pour bondir, brusquement, jeudi, à l'annonce, officielle cette fois-ci, de la tenue effective d'une telle réunion à Paris, au cours du week-end : la nouvelle était diffusée par le gouvernement japonais lui-même, à l'occasion du départ du ministre des finances, M. Kiichi Miyazawa, pour la capitale française.

Du coup, le billet vert montait à plus de 1,8620 DM et de 6,20 F, dans une certaine excitation, pour retomber toutefois, en fin de semaine, à un peu plus de 1,82 DM et de 6,05 F : le scepticisme gagnait les opérateurs, peu enclins à croire que les Cinq étaient arrivés, enfin, à se mettre d'accord sur un projet de stabilisation cohérent, efficace et crédible.

Ils avaient, surtout, prêté l'oreille aux propos de M. James Baker, secrétaire au Trésor des Etats-Unis, et de M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale, tenus séparément devant le Congrès, mais qui convergeaient sur un point précis : *« Pas d'accord sur la stabilisation des monnaies sans une relance des économies en Allemagne et au Japon. »* M. Volcker se montrait même menaçant : *« En l'absence d'une croissance plus forte au Japon et en RFA, les pressions à la hausse du yen et du mark s'intensifieraient. »* En clair, *« stimulez votre demande intérieure et vos importations, sinon gare à une nouvelle baisse du dollar ! »*

A vrai dire, le scepticisme des opérateurs s'alimentait à une autre source : en l'absence d'engagement américain sur la réduction de leur déficit budgétaire, quelles garanties pouvaient avoir les marchés de ne pas voir, effectivement, de nouvelles pressions à la hausse sur le yen et le mark ?

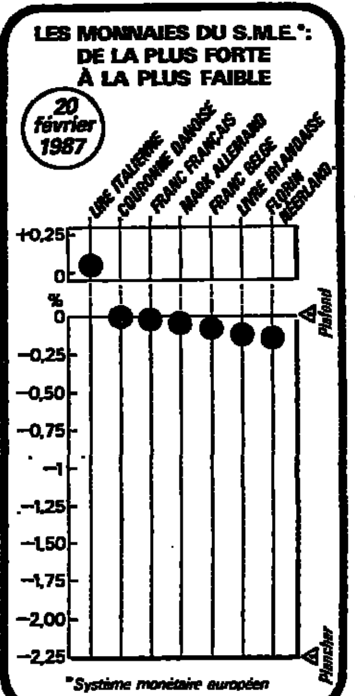
On en était là à la fin de la semaine, les milieux financiers internationaux préférant ne pas nourrir trop d'espoir sur la portée de l'accord, de peur d'avoir à trop déchanter par la suite. En tout cas, dès le vendredi matin, comme pour sceller par avance un accord éventuel (que l'on dit, en effet, déjà signé) la Banque du Japon abaissait d'un demi point son taux d'escompte, le ramenant à 2 1/2 %, nouveau record historique. C'est la cinquième fois qu'elle le fait en un an, partant de 5 % en janvier 1986. Cette mesure, largement anticipée par les opérateurs, ne les a guère impressionnés.

A cette occasion, toutefois, une rumeur courait en début de semaine sur les marchés : les Etats-Unis relèveraient leurs taux d'intérêt tandis que leurs partenaires les abaisseraient, une mesure de nature à freiner la baisse du dollar, rendu ainsi plus attirant. Séduisant certes, mais on ne voit guère la Réserve fédérale relever son taux, sauf au cas où les prêteurs étrangers se montreraient trop rétifs ou trop méfiants, ce qui n'est pas (encore) le cas.

En Europe, la proximité d'une réunion du groupe des Cinq a provoqué un resserrement au sein du système monétaire européen, avec une baisse relative du mark et une hausse non moins relative des monnaies dites « faibles », de sorte que toutes les devises du SME se retrouvent groupées dans le peloton, bien serrées.

C'est un phénomène rare, et provisoire ! A Paris, le cours de la devise allemande glisse très doucement en-dessous de 3,33 F, cotant 3,3280 F à 3,3290 F. Son glissement se trouve freiné, dit-on, par les achats de la Banque de France qui a entrepris de reconstituer ses réserves, mises à mal par la tempête monétaire qui a précédé la réévaluation du mark le 12 janvier dernier.

FRANÇOIS RENARD.



COURS MOYENS DE CLOTURE DU 16 AU 20 FÉVRIER

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,5290	–	16,4554	64,8298	54,7945	2,6483	48,5436	0,0771
	1,5180	–	16,4002	64,5161	54,6448	2,6385	48,4261	0,0767
Paris	9,2917	6,0770	–	393,97	332,98	16,0937	295	4,6890
	9,2560	6,0975	–	393,39	333,20	16,0884	295,28	4,6796
Zurich	2,35848	1,5425	25,3826	–	84,5205	4,0850	74,8786	1,1902
	2,3529	1,5500	25,4203	–	84,6995	4,0897	75,0605	1,1896
Francfort	2,7904	1,8250	30,0318	118,31	–	4,8331	88,5922	1,4081
	2,7779	1,8300	30,0123	118,06	–	4,8285	88,6199	1,4044
Bruxelles	57,7350	37,76	6,2136	24,4797	206,90	–	18,3300	2,9135
	57,5322	37,90	6,2156	24,4516	207,20	–	18,3535	2,9087
Amsterdam	3,14974	2,0600	33,8983	133,54	112,87	5,4555	–	1,5895
	3,1347	2,0650	33,8663	133,22	112,84	5,4485	–	1,5848
Milan	1981,58	1296	213,26	840,19	710,13	34,3220	635,12	–
	1977,95	1303	213,69	840,65	712,02	34,3799	630,99	–
Tokyo	234,77	153,55	25,2678	99,5461	84,1369	4,0664	74,5368	0,1184
	233,16	153,60	25,1907	99,0968	83,9344	4,0528	74,2826	0,1179

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 20 février, 3,9576 F contre 3,9697 F le vendredi 13 février.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Fringale d'aluminium

Après un mois de janvier peu encourageant, voilà l'aluminium reparti à l'assaut de sommets qu'il n'avait plus atteints depuis juin 1985. La tonne de métal valait ainsi 857,5 livres en début de semaine, sur l'échéance de livraison à trois mois, avant que des prises de bénéfices de la spéculation ne ramènent sa valeur à 847 livres.

Cette brusque remontée de l'aluminium, qui avait terminé l'année 1986 à moins de 800 livres par tonne, reflète sans aucun doute le retour progressif vers un équilibre de l'offre et de la demande. Les stocks de métal primaire (de première fusion) détenus dans le monde (pays communistes exclus) ont ainsi chuté d'environ 400 000 tonnes entre décembre 1985 et décembre 1986, pour n'atteindre plus que 3,5 millions de tonnes, soit environ 28 % de la consommation du globe en un an.

PRODUITS	COURS DU 20-2
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	928,5 (+ 17) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	847 (– 3,5) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	2 500 (+ 60) Livres/tonne
Sucre (Paris) Mai	1 278 (+ 1) Francs/tonne
Café (Londres) Mars	1 515 (– 16) Livres/tonne
Cacao (New-York) Mars	1 850 (+ 35) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Mars	288,75 (+ 16) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Mars	149,50 (+ 6,75) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Mars	144,90 (+ 1,6) Dollars/t. courte

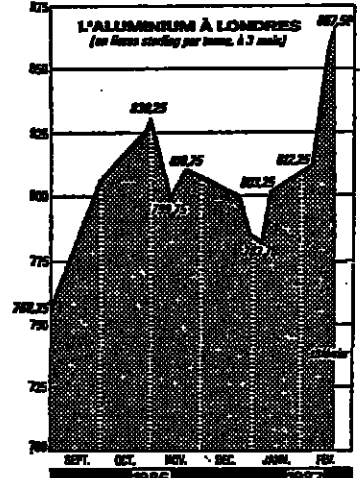
Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

Le président d'Alcan (premier producteur mondial), M. David Norton, affirmait mardi à Londres que les prix du métal devraient rester fermes, compte tenu d'une relance prévisible de la consommation et de l'assainissement, en bonne voie de réalisation, du marché. Selon lui, les capacités de production occidentales ont reculé de 1,5 million de tonnes (plus de 10 %) au cours des deux dernières années, et 250 000 tonnes supplémentaires « disparaîtront » en 1987. Les nouvelles installations mises en place dans le même temps, qui totalisent 700 000 tonnes, ont cependant freiné une adaptation plus rapide du marché.

Mais la fermeté soudaine des cours au London Metal Exchange (LME) s'explique aussi par la pénurie artificielle d'aluminium dont souffre actuellement la place britannique. Alors que les principales maisons de négoce japonaises (une dizaine au total) n'ont cessé depuis le début du mois d'acheter massivement (elles auraient enlevé entre 100 000 et 150 000 tonnes), la marchandise immédiatement disponible commence à faire cruellement défaut. A tel point que les cours du comptant sont plus élevés que ceux du terme, traduisant ainsi la forte demande qui se manifeste à très court terme pour ce métal.

Cette tension est due à l'inadaptation du contrat du LME : celui-ci n'admet qu'une seule qualité d'aluminium (99,5 % de pureté), qui provient essentiellement des pays de l'Est. Or ces derniers ne sont pas des fournisseurs réguliers. Il leur arrive de se retirer du marché sans crier gare ou de commercialiser leur production directement auprès du destinataire final, sans passer par le LME.

Les autorités britanniques, conscientes de cette imperfection, s'apprêtent à lancer en mai prochain un nouveau contrat pour l'aluminium, qui inclurait la qualité supérieure (99,7 % de pureté), produite en abondance outre-Atlantique, en Amérique latine notamment. Rien n'est cependant au point ; il faudra attendre l'installation, au LME, d'une chambre de compensation, destinée à garantir la bonne fin des



transactions (une nécessité après le krach de l'étain d'octobre 1985) pour que la refonte du contrat soit effective.

Aussi le marché reste-t-il soumis à une forte pression, accentuée par d'inquiétantes nouvelles venues du Brésil. Une mauvaise distribution du courant dans le nord-est du pays pourrait contraindre l'unité d'Alcoa-Billiton Alumar à réduire sa production de 35 000 tonnes. A Londres, les opérateurs avouent que la spéculation s'en donne à cœur joie et accentue la remontée des cours...

ERIC FOTTORINO.

M. GÉRARD LONGUET

invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Gérard Longuet, ministre délégué aux postes et télécommunications, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 22 février de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Longuet, ancien député UDF de la Meuse, membre du secrétariat politique du Parti républicain, répondra aux questions d'André Passeron et de Daniel Carton, du *Monde*, et de Gilles Leclerc et de René-Jacques Baptiste, de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Ultime tension ?

L'espoir de voir baisser les taux d'intérêt, nourri par les milieux financiers français depuis tant de semaines, et même de mois, va-t-il être enfin comblé ? Tout dépendra de la portée, de l'étendue et de l'efficacité de l'accord qui va être conclu par le groupe des Cinq, puis des Sept, pendant le week-end *(voir par ailleurs)*.

Si cet accord est jugé crédible par les marchés des changes, le dollar remontera un peu ou se stabilisera, ce qui aura pour effet de rendre le mark moins attrayant, de le faire fléchir encore un peu à Paris et, en définitive, de permettre à la Banque de France d'abaisser sa garde. N'ayant plus, ou ayant moins à défendre le franc, l'Institut d'émission pourrait faire revenir les taux à court terme à des niveaux plus normaux, qui rejoindraient ceux pratiqués à partir de juin dernier.

A cette époque, rappelons-le, les pouvoirs publics, après avoir lancé un nouveau train de baisses de taux (Caisses d'épargne, taux d'intervention de la Banque de France ramené à 7 %), déclaraient ne pouvoir aller plus loin en raison de l'attitude de l'Allemagne, qui se refusait à abaisser à nouveau ses taux d'intérêt (environ 4,50 % à court terme). Or l'Allemagne vient de les ramener à 3,80 %, en France, ils sont montés à plus de 9 %, soit 5 points au-dessus, ce qui constitue un record.

Cette semaine, le loyer de l'argent *sur le marché interbancaire* s'est maintenu entre 8 1/2 % et 9 %, atteignant même 9 1/8 % et 9 1/4 % jeudi et vendredi, ceci en dépit des pensions à 24 et 48 heures accordées par la Banque de France à 8 1/2 % d'abord puis, il est vrai, à 9 3/8 % vendredi. L'institut d'émission, il faut bien le dire, entendait ainsi « punir » les trésoriers de grandes banques, qu'il accusait d'avoir, dans l'espoir d'une baisse des taux, tardé à constituer leurs réserves obligatoires pour la fin de la période mensuelle, qui s'achevait vendredi 20 février, d'où la tension enregistrée en fin de semaine. Vendredi soir, au reste, le loyer de l'argent sur le marché interbancaire retombait de 9 1/4 % à 8 3/8 %, près d'un point de baisse, précisément après la fin de la période de constitution des réserves.

Sur le MATIF qui, à la veille du week-end, fêtait son premier anniversaire et son éclatante réussite *(voir page ci-contre)*, les cotations ont reflété les humeurs de la semaine. Au départ, ce fut la morosité et même la déprime, les échéances mars, juin et septembre retombant, mardi, à 104,85 et même 104,60 et 104,70 mercredi, journée tout à fait neurasthénique. Ainsi le rendement des emprunts d'Etat repasse au-dessus de 9 %, pratiquement au niveau du début de mars 1986 : retour un an en arrière !

Puis, jeudi, un frémissement parcourt le marché à l'annonce officielle d'une réunion du groupe des Cinq à Paris pour le week-end. Les cours bondissent de plus de 1,30 point sur toutes les échéances, à plus de 106. Toujours l'espoir d'une baisse des taux.

En fin de semaine, toutefois, le bel enthousiasme retombait un peu, un certain scepticisme gagnant les opérateurs. Le MATIF terminait à 105,50, avec des rendements sur le marché obligataire tournant autour de 8,91 % pour les emprunts d'Etat à plus de sept ans, de 9,10 % pour ceux de deux à sept ans et de 10,12 % pour ceux du secteur public.

Dans cette ambiance, deux nouvelles émissions sont venues se présenter. La première a été celle de la CAECL (Caisse d'équipement pour les collectivités locales) qui a levé 2 milliards de francs avec un prix d'émission de 97,04 % sur un taux nominal de 8,90 %, soit 9,35 % de rendement réel, le tout sur treize ans. Ce « papier » s'est très bien placé, en raison de la prime qui est attachée à chaque obligation, à savoir un bon d'échange au porteur, détachable et négociable séparément, admis à la cote officielle.

En échange de ce bon, tout porteur pourra, du 28 mars au 28 avril 1988, demander l'échange de son *obligation CAECL à taux fixe* contre une obligation à taux révisable (TRE) égal au taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME) minoré de 0,30 %. Cette obligation à taux révisable sera assimilable à celles émises suivant cette formule par la CAECL au début de février, pour 2 milliards de francs. Cette faculté d'échange, qui constitue un garde-fou contre le risque d'une remontée du taux, et donc d'une baisse des cours, a joué en faveur de l'émission.

En revanche, l'adjudication d'une tranche de 2 milliards de francs d'obligations assimilables de la Caisse de refinancement hypothécaire (CRH) a été fraîchement accueillie, victime, selon la Caisse d'une « cabale » et, selon le marché, d'une réaction de mauvaise humeur des banques contre la formule même de l'adjudication, inaugurée cette semaine par la CHR qui, selon elles, supprime la commission de placement et accroît les risques des souscripteurs.

Pour éviter un fiasco coûteux et limiter les dégâts, la Caisse a fait appel à des « amis », mais a dû *payer 9,63 % en moyenne (émission* à 92,14 % d'un nominal de 8,50 %) avec, même, une décote sur le marché gris, après l'adjudication. Apparemment, le marché n'aime pas beaucoup la CRH, qui va, pourtant, lui demander 16 milliards de francs cette année, contre 9,8 milliards en 1986. Selon les opérateurs, son « papier » colle aux doigts quand on veut le négocier. Voilà qui ne fera guère plaisir à M. Georges Plescoff, président de la Caisse !

F. R.

Le Monde

BRÉSIL

La décision de suspendre le paiement des intérêts de la dette extérieure a été « longuement mûrie »

affirme le président Sarney

Le président brésilien, M. José Sarney, a annoncé, vendredi 20 février, dans la soirée, la suspension du paiement des intérêts de la dette extérieure (plus de 108 milliards de dollars), sans préciser pour quelle durée.

Quelques instants après, l'Argentine (une dette de 53 milliards de dollars) a menacé d'en faire autant. Le ministre argentin des finances, M. Mario Brodersohn, a déclaré que si les banques commerciales n'accordaient pas à Buenos-Aires les 2,15 milliards de dollars de prêts que l'Argentine leur demande, *« la priorité sera donnée à la croissance de l'économie plutôt qu'au paiement des emprunts contractés à l'étranger »*. Des négociations doivent avoir lieu mercredi prochain à New-York. Par ailleurs, le Pérou a confirmé qu'il maintenait sa décision de ne pas rembourser les 200 millions de dollars d'échéances qu'il doit au FMI.

RIO-DE-JANEIRO
de notre correspondant

Le Brésil suspend le paiement des intérêts de sa dette extérieure, non pas pour trois mois, mais tant que dureront les négociations avec ses créanciers. Il s'agit, pour lui, d'affirmer son *« autonomie »* et sa *« souveraineté »* au moment de s'asseoir à la table de discussion afin d'obtenir *« des conditions équitables »* de paiement. Voilà, en substance, ce que M. Sarney a annoncé, le vendredi 20 février, aux Brésiliens dans une allocution radiotélévisée, au cours de laquelle il s'est complimenté lui-même pour son *« réalisme »* et son *« courage »* et a lancé un appel à l'*« union »* autour de sa personne, les critiques relevant, à l'en croire, de la *« trahison »*.

Le président brésilien a démenti que le *« moratoire » ait été provoqué par* un assèchement des réserves de change. Il y a 3 milliards 900 millions de dollars en caisse, a-t-il précisé, *« assez pour faire face à plusieurs mois d'importations »*. Il ne s'agit pas d'une décision prise en catastrophe. Au contraire, celle-ci a été *« longuement mûrie »* et elle est destinée à *« fortifier la position »* du Brésil sur la scène financière internationale et à obtenir que le paiement de la dette ne se fasse pas *« au prix de la misère de la population »*.

Affaibli depuis plusieurs semaines par ses échecs dans la lutte contre l'inflation, par l'indécision et les incohérences de son équipe économique, par la grogne, voire la rébellion qui règne dans les milieux industriels et jusque dans les rangs de la coalition gouvernementale, M. Sarney tente, avec ce nouveau coup de théâtre, un an après celui qu'avait été le « plan cruzado », de retourner la situation en sa faveur. Le moratoire est en effet une idée populaire au Brésil. Le président l'accompagne d'un appel au peuple, au *« patriotisme responsable »* pour resserrer les rangs autour de lui.

Bref, quand le gouvernement est décidé, pour sa part, à faire tous les efforts nécessaires, M. Sarney annonce un plan de restriction des dépenses publiques. Dorénavant, le Trésor ne dépensera pas plus que ce qu'il perçoit ; les entreprises de l'Etat investiront avec leurs ressources propres ; le *système des subventions* sera *révisé en* profondeur.

Mettre fin à une « hémorragie »

Depuis un an, le gouvernement était *critiqué pour n'avoir pas fait* les coupes nécessaires dans ses dépenses, contribuant ainsi à l'échec du plan cruzado. M. Sarney promet qu'il en sera autrement désormais et annonce une remise en ordre. Mais les créanciers attendront évidemment de savoir si ces promesses seront effectivement tenues. Le président et son équipe ont perdu malheureusement depuis plusieurs mois beaucoup de leur crédibilité.

L'annonce du moratoire a évidemment fait l'unanimité — ou presque — du monde politique et syndical. Une telle décision a été en effet un thème constant des campagnes de propagande électorale, mais, si ses défenseurs en ont souligné les mérites, ils se sont bien gardés la plupart du temps d'en expliquer les inconvénients.

M. Ulysses Guimaraes, le président du PMDB, le parti au pouvoir, a répété à satiété que le paiement des intérêts de la dette était une *« hémorragie »* pour le pays, et qu'il était temps d'y mettre un terme. *« Le gouvernement fait aujourd'hui ce que le peuple réclame depuis longtemps »*, a déclaré vendredi M. Luis Henrique, porte-parole du parti majoritaire à la Chambre des députés. Quand la décision a été annoncée au Congrès, *« l'euphorie »* s'est emparée des députés, affirment les journalistes présents. M. Luis Henrique est monté à la tribune pour dénoncer un complot de la finance internationale contre la souveraineté du pays et la stabilité de son gouvernement.

Interrogé sur des représailles éventuelles, beaucoup de partisans du moratoire répondent que le Brésil est suffisamment grand et puissant pour y résister. Un dirigeant de la CGT, la principale centrale syndicale, est même allé jusqu'à dire que la suspension des paiements *« apporterait des jours meilleurs à la population »*, et affirme également qu'il convenait de serrer les rangs autour du président.

Bref, les réquisitoire d'hier contre l'échec du plan cruzado, la reprise en flèche de l'inflation, la désorganisation de l'économie, sont oubliés comme par miracle, sauf par certains dirigeants de la Centrale unique des travailleurs (CUT), le syndicat d'extrême gauche. La plupart des partis forment un chœur nationaliste autour du chef de l'Etat, et c'était là sans doute l'un des buts de l'opération.

Il faut lire la grande presse de Rio et de Sao-Paulo pour avoir un son de cloche différent. La plupart des éditoriaux de vendredi ont fait une analyse *implacable des raisons qui ont conduit* au moratoire et des conséquences de celui-ci. Du *Jornal do Brasil* à la *Folha de Sao Paulo* et au *Jornal da Tarde*, les grands quotidiens sont unanimes dans le constat : la suspension des paiements est une preuve de faiblesse — et non le contraire — de la part du gouvernement Sarney ; elle *montre son « incompétence »* dans la direction des affaires économiques. C'est après avoir dilapidé les réserves et entraîné le pays dans un processus de « stagflation » que le ministre des finances, M. Funaro et son équipe vont négocier avec les créanciers étrangers, c'est-à-dire dans les pires conditions possibles.

Les mêmes journaux critiquent la *« manipulation politique »* du moratoire et disent que M. Sarney, par populisme, par démagogie, cherche avec cette initiative à regagner les appuis politiques qu'il s'était aliénés par ses échecs successifs. *« On fait du théâtre au lieu de chercher à discuter sérieusement avec les créanciers »*, déclare M. Robert Appy, commentateur économique du journal *O Estado* de Sao-Paulo, qui ajoute : *« La communauté économique internationale va sans doute chercher un accord avec le Brésil, mais, si celui-ci veut obtenir de l'argent frais pour payer ses importations et reprendre le paiement des intérêts, il pourra difficilement éviter un accord avec le FMI. »*

CHARLES VANHECKE.

L'ancien président de la République dans le Sud-Ouest

La vraie-fausse campagne de M. Giscard d'Estaing

MONTAUBAN
de notre envoyé spécial

Valéry Giscard d'Estaing aurait pu inscrire cette semaine sur son petit agenda d'ancien président : jeudi 19 et vendredi 20 février, retour en France profonde. Une semaine après avoir proclamé devant celle du petit écran qu'il ne rêvait point de *revenir à l'Elysée en 1988*, le « non-candidat » Giscard a inauguré dans le Sud-Ouest un nouveau sytle de campagne : la campagne Canada Dry.

Officiellement, ce n'est pas une campagne. Mot politicien par excellence, donc banni par lui-même qui exècre, comme on ne le sait pas encore assez, tout ce qui est politicien.

Pourtant, sur le terrain, ces deux jours ont étrangement ressemblé, *osons le mot*, à une campagne. Campagne pour l'Europe, bien sûr, avec pour slogan trois mots revenant désormais comme une ritournelle : *« Il faut pour l'Europe une monnaie, un visage, une défense. »* Campagne pour l'union — mieux, ce qui est encore, à ses yeux, moins politicien — pour *« la réunion des Français »* sans laquelle *« ce pays sera fichu »*. Mais campagne aussi pour lui-même, Giscard d'Estaing, impatient de tester dans les terres de province l'Etat de survie de sa popularité avant la prochaine vague des sondages qu'on espère récurrente.

Officiellement, le député du Puy-de-Dôme du groupe UDF, ne faisait, par souci d'économie de carburant et de fatigue, que *répondre à un tir groupé d'invitations* lancées par ses collègues de cette grande région. Mais, en vérité, tous les ingrédients habituels avaient été réunis pour organiser ce déplacement selon les meilleures recettes électorales.

Civilités socialistes

Entretien soigné du fonds de *commerce : déjeuner-débat* le jeudi au Rotary Club de Toulouse et le lendemain avec les patrons du Gers. Entretien méticuleux du moral des troupes : rencontres à huis clos avec la jeune garde des jeunes giscardiens et les chercheurs ès giscardisme des Clubs Perspectives et Réalités. Coups *de chapeau calculés au passé* prestigieux de la région avec, par exemple, cette heure de visite studieuse, vendredi matin, au remarquable musée Ingres de Montauban. Coup de chapeau appuyé et pas tout à fait désintéressé à *l'avenir de ladite région* par une longue visite aux Laboratoires Fabre de Castres. Enfin, pour prendre un peu plus de hauteur, hommage rendu aux œuvres du libéralisme et à ses pompes, jeudi après midi devant le buste tout frais émoulu du premier libéral à conscience sociale *Frédéric Bastiat, dans le décor de* cette école caserne d'un autre âge de Soreze.

Le déplacement de M. Giscard d'Estaing dans le Sud-Ouest n'est point passé inaperçu.

Au lendemain de « L'heure de vérité », les organisateurs des deux dîners-débats du jeudi soir à Lavaur et à Tarbes, le lendemain, ont vu à leur grande surprise *les réservations doubler* d'un seul coup d'un seul. Plus surprenant, ce qui était peut-être *inimaginable* encore l'année dernière s'est produit. A Montauban, on a vu le maire socialiste dissident, M. Hubert Gouze, multiplier les civilités auprès de l'ancien président au cours de la visite du musée de sa ville.

Quelques heures plus tard, à Auch, à la tribune du déjeuner-débat de l'Union patronale du Gers se retrouvaient, aux côtés de Giscard, *le député, maire* socialiste d'Auch, M. Jean Laborde, *et le président* socialiste du conseil général, M. Pierre Joseph. *« Simple question de tolérance »,* plaidaient ceux-ci, précisant qu'ils n'avaient fait que répondre à l'invitation des patrons.

Mais seraient-ils venus si la semaine précédente Giscard ne s'était pas spectaculairement désengagé du combat présidentiel ? Pas sûr ! Giscard intéresse. Giscard n'indispose plus. *« Vous êtes bien au-dessus de la mêlée »,* lui a dit le député du Tarn-et-Garonne M. Jean Bonhomme. *Vous avez rencontré l'ingratitude, vous avez connu aussi la discorde dans notre camp, mais vous avez su jeter la rancune à la rivière. Vous êtes le seul en France à parler vrai dans la mesure où votre parole est totalement libre et dégagée des contingences actuelles. » « C'est vrai,* a rétorqué Giscard, *je crois pouvoir vous parler de choses dont d'autres en effet, pour des raisons différentes, ne peuvent pas vous parler.... »* Liberté, liberté chérie, la campagne Canada Dry a pour Giscard presque les vertus de la Jouvence de l'abbé Soury.

Ce que M. Chirac ne peut crier sur les toits, ce que M. Barre ne peut que susurrer sous peine de grosses réprimandes, lui, Giscard, peut le dire avec une force toute tranquille. Inutile de vouloir le confiner dans le rôle d'un conférencier du circuit connaissance du monde... et de *l'Europe ! Giscard a un avis sur* tout.

Le chômage ? — « Nous avons atteint les limites du traitement social », — il souhaite que le gouvernement s'engage à la rentrée parlementaire plus avant sur ce dossier. L'agriculture ? Elle est *« en état de faillite »,* et il réclame pour ce secteur de véritables *« accords de Grenelle »* fondés *« sur la suppression définitive des montants compensatoires négatifs ».* L'éducation ? *« Nous avons un immense effort à faire. »*

La Nouvelle-Calédonie : *« La France est présente dans le Pacifique. C'est une grande chance pour elle, cela ne doit pas être une charge. »* Les états d'âme de M. Gorbatchev : *« Je souhaite que la France ne se laisse pas distancer par d'autres dans l'évolution du changement en Union soviétique. »* La santé du dollar : *« Il faut cesser d'agiter cette monnaie par des déclarations intempestives des responsables politiques. »* Le non-candidat Giscard entend moins que jamais s'ériger en muet du sérail.

Samedi matin, M. Giscard d'Estaing effectuait une visite privée à *Lourdes. Certains y verront* sans aucun doute un autre clin d'œil...

DANIEL CARTON.

A Usinor-Dunkerque

L'annonce de la suppression de 750 emplois a provoqué un débrayage de vingt-quatre heures

Outre la suppression de 835 postes déjà connue en octobre dernier et devant prendre effet en mars 1988, *la direction d'Usinor-*Dunkerque a annoncé au comité d'entreprise, le 19 février, que 750 emplois devraient à leur tour être supprimés. Ce sureffectif est dû, selon la direction, à *« une augmentation des gains de productivité »* et aux résultats *« plus que probants »* obtenus dans le cadre de l'opération « challenge qualité totale ».

A partir du 19 février à 13 heures, le travail a massivement cessé parmi les ouvriers du train à bande, et les équipes successives ont débrayé pendant vingt-quatre heures. Dans un communiqué, la CGT a souligné que cette nouvelle réduction d'effectifs porte à *« 1 585 le nombre des suppressions d'emploi d'ici à mars 1988 avec la majeure partie en congés formation-conversion »*.

Les sidérurgistes, indique la CGT, acceptent de moins en moins facilement cette formule, considérée comme l'*« antichambre des licenciements »*. Pour les 835 premières suppressions d'emploi, 260 contrats de formation-conversion *et 430* préretraites étaient notamment prévues. En contre-partie, le plan prévisionnel comportait 140 embauches de jeunes du niveau bac + 2 qui ne seraient pas remises en cause.

URSS

L'amie soviétique

Elles se sont rencontrées à Moscou en 1985 et ont sympathisé. Mme Zembatov est soviétique. Mme Van Norden-Pommier est française. Elles voulaient se revoir à Paris ; aussi, dès son *retour en France*, Mme Van Norden-Pommier s'empressait-*elle de remplir* à l'ambassade d'URSS, toutes les formalités nécessaires pour la venue de son amie. Afin d'accélérer les démarches, Mme Van Norden, héros de la Résistance, demandait à l'Association des anciens com*battants de la Résistance* hollandaise d'intervenir. Hélas ! à la fin *du mois de novembre* 1986, le visa est refusé.

Et *pourtant*, Mme Zembatov est déjà venue à Paris en 1978. Et elle est bien repartie à Moscou à la fin de son séjour. Cette infirmière de soixante-dix-sept ans menacerait-elle les fondements du régime soviétique ? Ou faut-il chercher ailleurs les raisons de ces mesquineries tatillonnes ? Du côté de la nièce de Mme Zembatov ? Mariée à un Français et travaillant à *Radio-Free Europe*, cette nièce — Mme Fatima Selka*zanova — affirme que les motifs* du refus de visa opposé à sa *tante sont officiellement son « lieu de travail »* et ses *« opinions erronées »* sur la guerre en Afghanistan.

Deux amies septuagénaires sont ainsi les victimes de petites *vengeances. Au moment où* l'URSS essaie de montrer un visage nouveau, il est regrettable que l'administration soviétique s'acharne sur deux femmes âgées, ne demandant que le droit de se revoir.

● **M. Iossif Begun a été libéré.** — *Le dissident juif soviétique* Iossif Begun, cinquante-cinq ans, a été libéré vendredi 20 février à Tchistopol, où sa femme Inna et son fils Boris étaient venus l'accueillir, a annoncé sa belle-fille à la presse occidentale à Moscou. Mme Begun a appelé sa *famille à Moscou* depuis Tchistopol pour annoncer que son époux était libre et qu'ils comptaient regagner Moscou tous les trois dimanche, après avoir passé le jour du sabbat à Tchistopol.

Mme Begun n'a fourni aucun détail sur la santé ou l'aspect physique de Iossif Begun, a déclaré sa belle-fille Yanna. — *(AFP.)*

Interagra signe un contrat de 6 milliards de francs avec Moscou

M. Jean-Baptiste Doumeng, PDG de la société Interagra, a annoncé, le 20 février à Moscou, une série de contrats *avec l'Union soviétique* d'une valeur totale d'un milliard de *dollars (6 milliards* de francs). Le détail n'a pas été précisé mais il s'agirait, selon M. Doumeng, de la fourniture d'équipements, d'usines et de plan d'irrigation pour l'agriculture et l'industrie. Un accord aurait été passé en particulier avec le Gosagroprom, comité d'Etat pour l'industrie agroalimentaire, M. Doumeng, qui était à Moscou à l'occasion du forum de la paix, clos le 16 février, a notamment rencontré M. Gorbatchev.

Par ailleurs, la Communauté européenne a accepté la vente de 35 000 tonnes de beurre à l'URSS, à un prix de 225 ECU (1 550 F) la tonne. Cette vente fait suite à la décision des Douze d'un plan de déstockage en deux ans de 3,2 milliards d'ECU (le stock de la CEE atteint 1,3 million de tonnes). D'ici à juin 1988, 300 000 tonnes de beurre devraient être vendues à l'URSS.

Le numéro du « Monde » daté 21 février 1987 a été tiré à 480 195 exemplaires